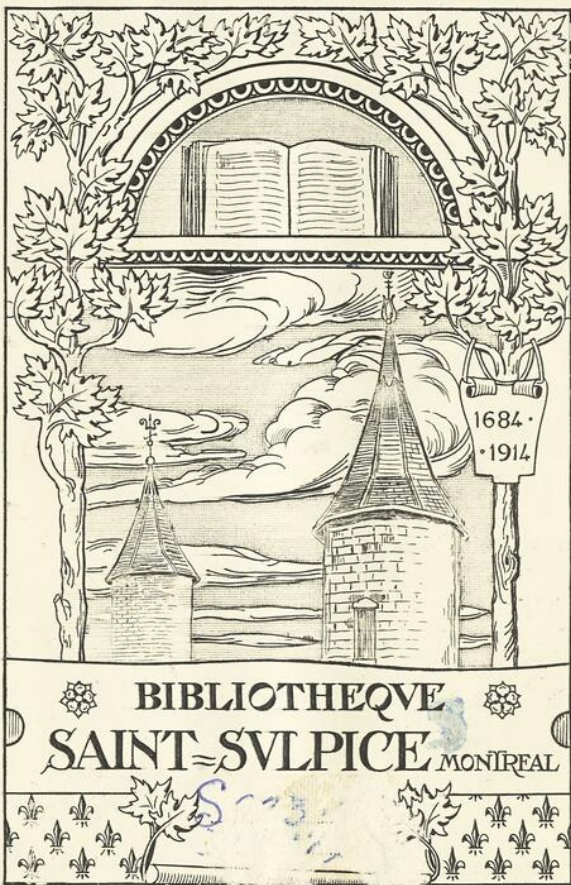
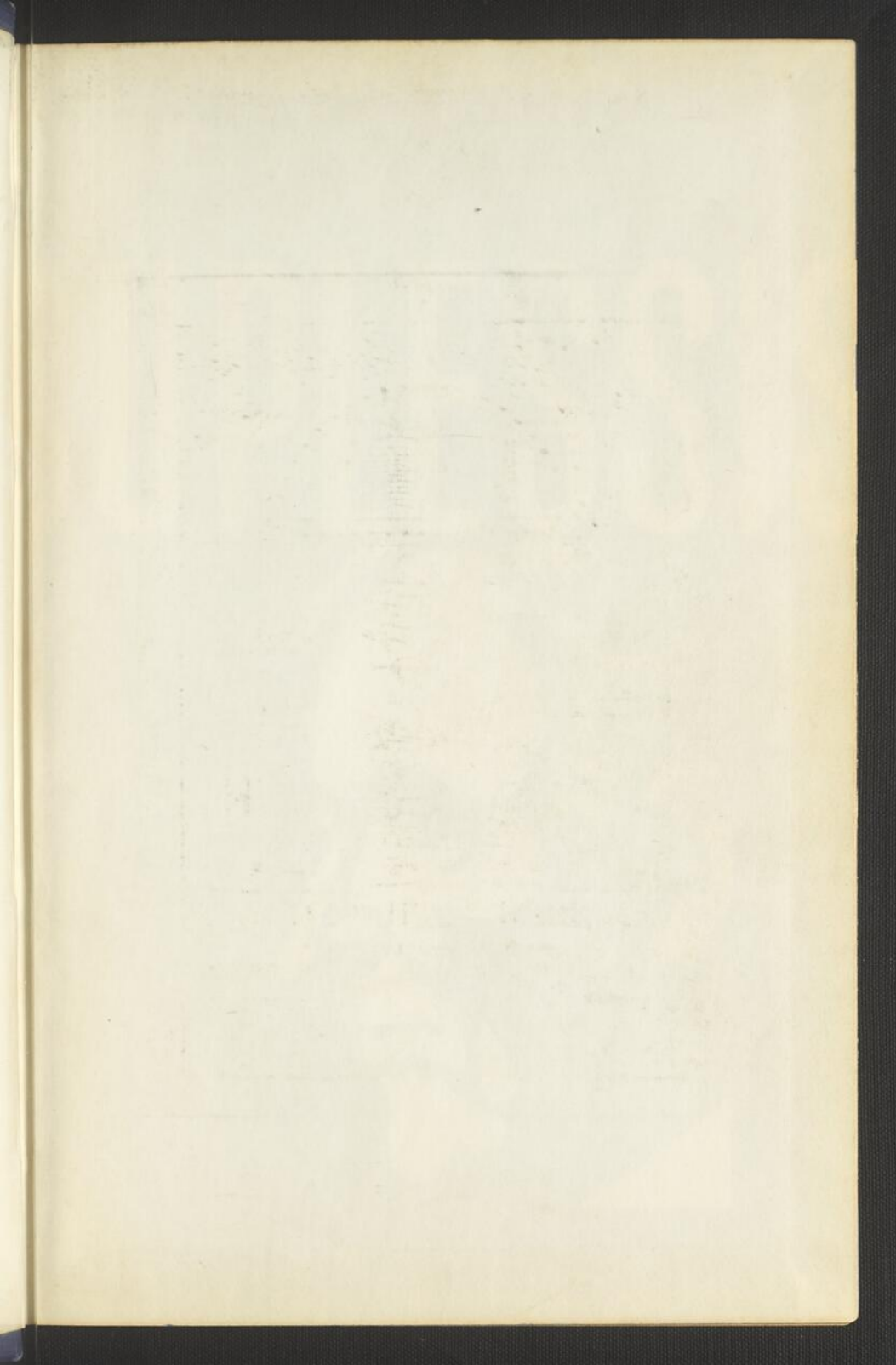


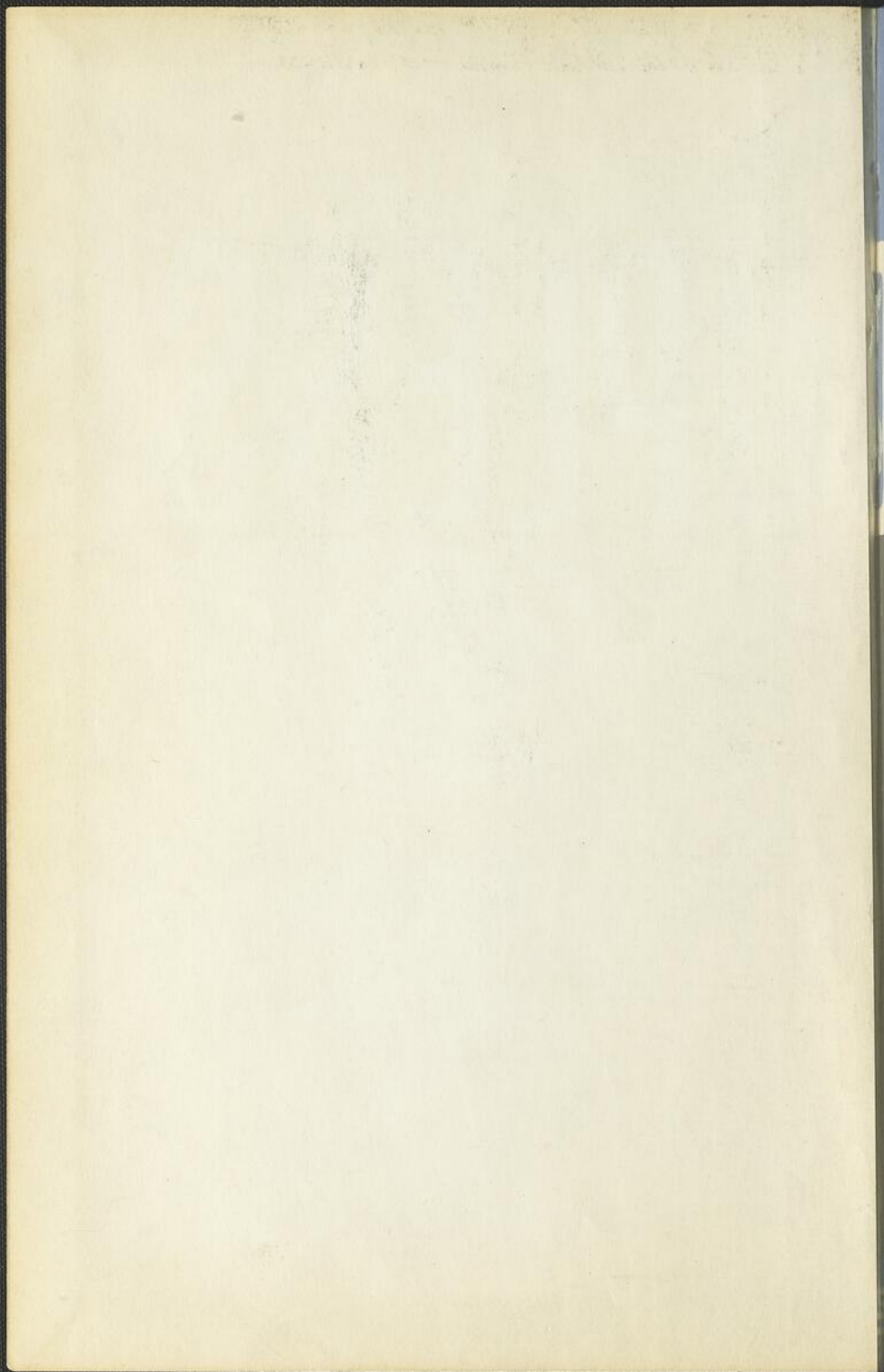
14



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

RELIURE
PREFONTAINE INC.
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD





PIERRE LAPORTE

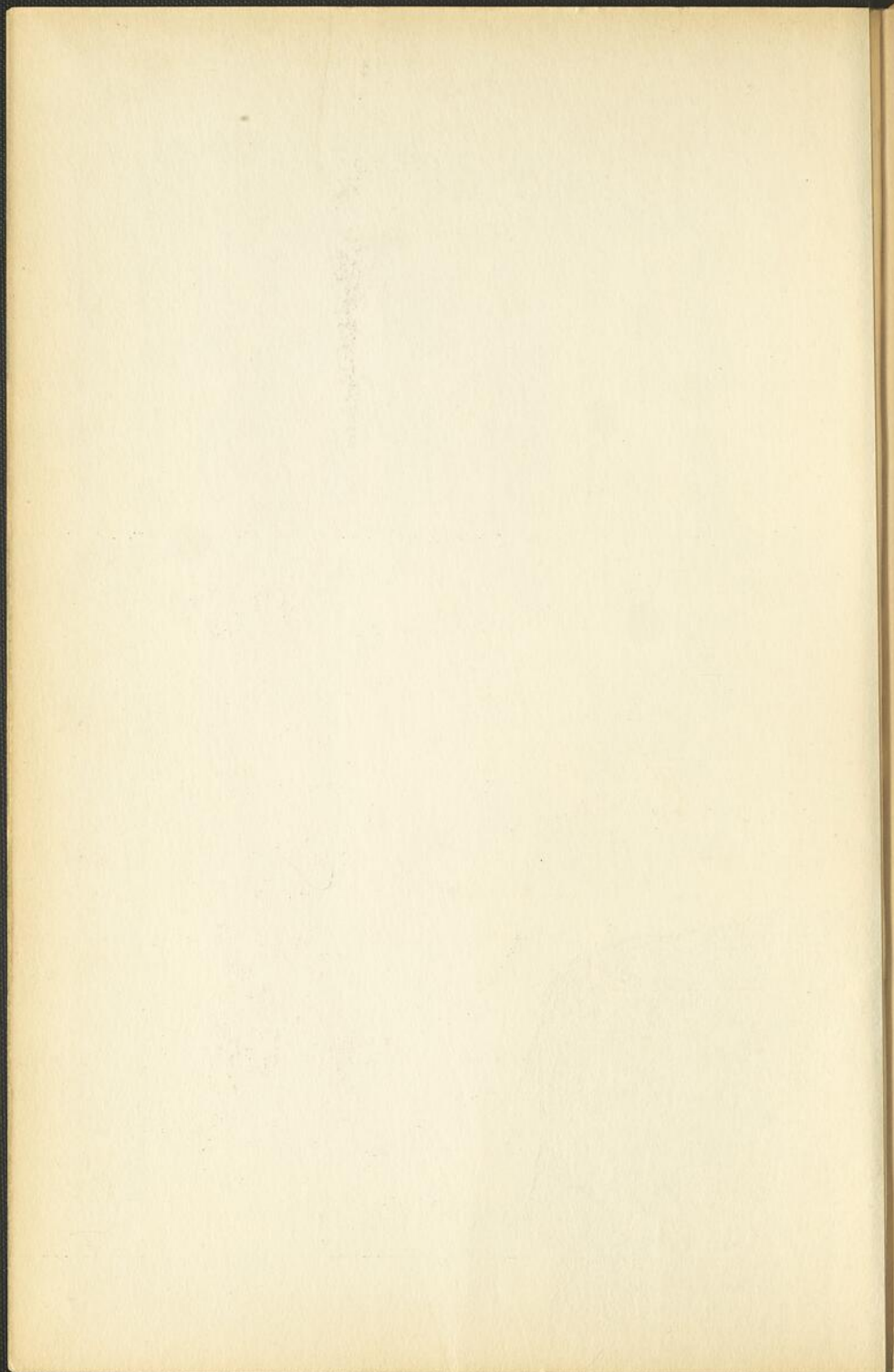
vrai visage de

DUPLESSIS

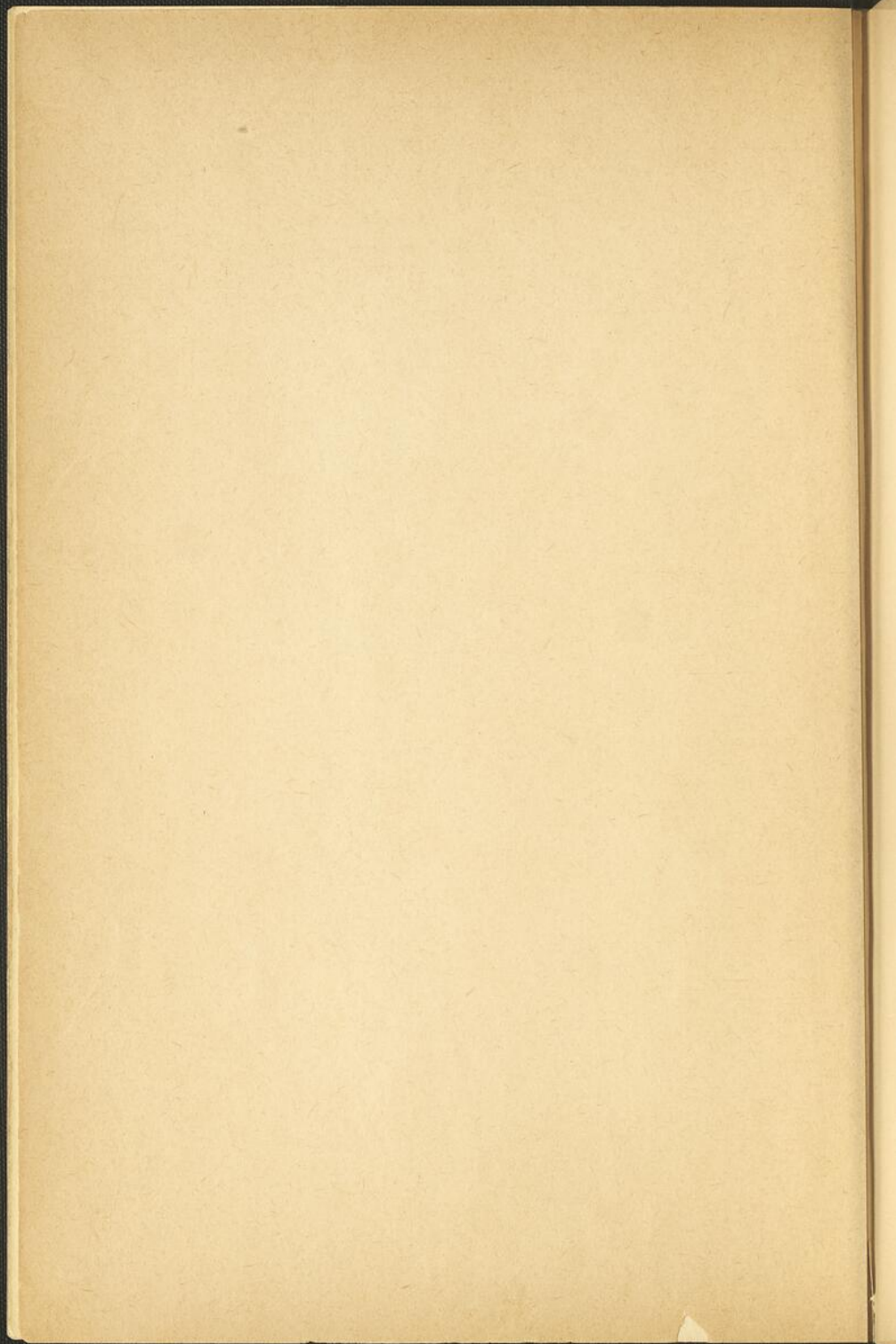


LES ÉDITIONS DE L'HOMME

\$1.00

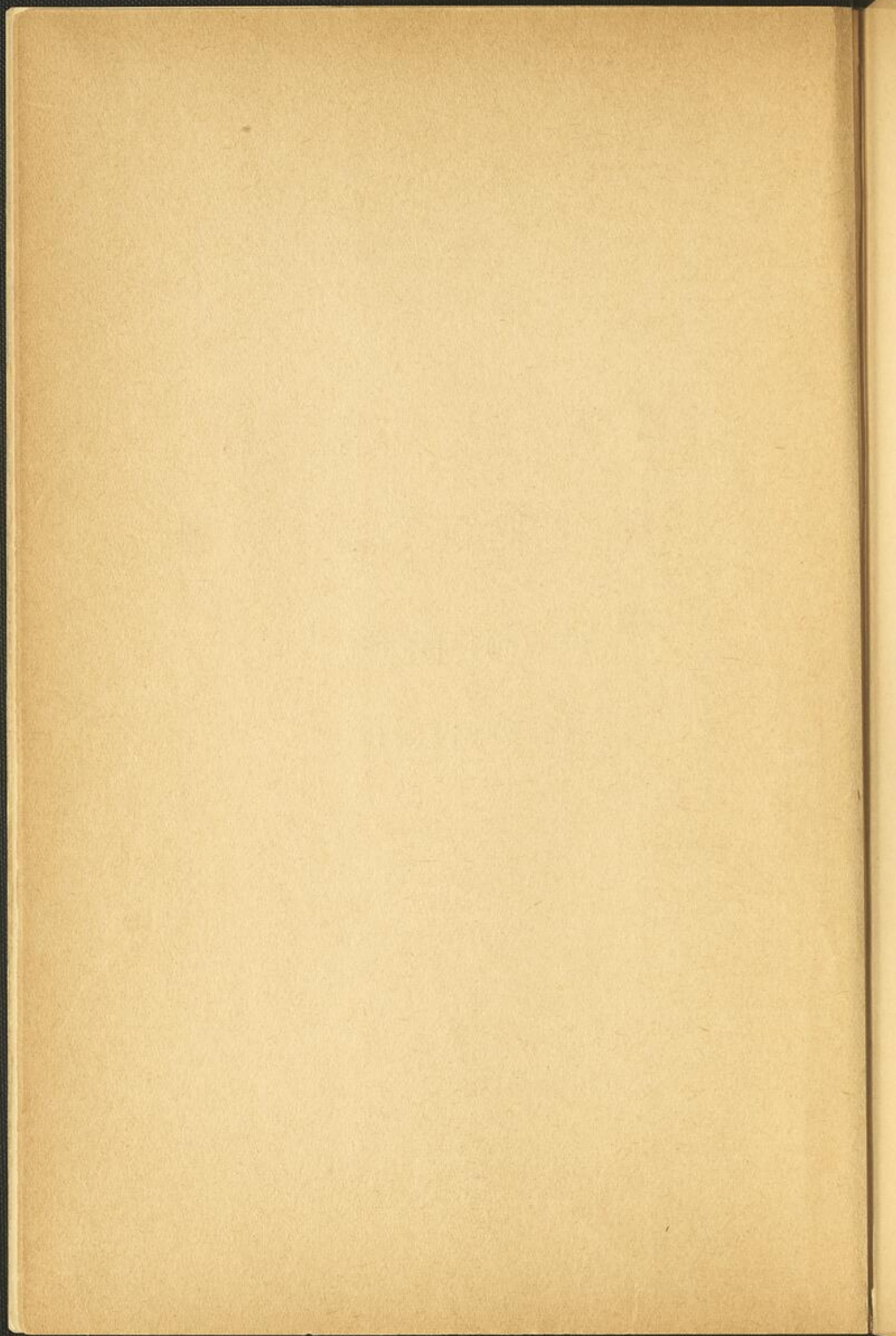


78



LE VRAI VISAGE

DE DUPLESSIS



Pierre Laporte

LE VRAI VISAGE DE DUPLESSIS

TROISIÈME ÉDITION

Quatorzième mille

F.
5602.5

W3
1900



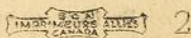
LES ÉDITIONS DE L'HOMME
1130 est, rue Lagacochetière — Montréal
LAfontaine 3-1182

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
MONTRÉAL

Distributeur exclusif:
L'Agence de Distribution Populaire Enrg.
1130 est, rue Lagacochetière — Montréal
LAfontaine 3-1182

FC
2924.1
D85 L36
1960b

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright, Ottawa, 1960

B. O. R.
NO. 715

INTRODUCTION

Nous sommes tous des hommes sujets à nous tromper.

Carlo Goldoni

CE livre n'est pas une biographie de Maurice Duplessis. Il ne traite d'aucun des sujets qui font normalement le thème d'une biographie: naissance, jeunesse, études, carrière. D'autres se chargeront d'écrire la vie de cet homme qui a occupé une si grande place, du moins de son vivant, dans la province de Québec.

Ce livre n'a pas pour but non plus de juger l'oeuvre politique de monsieur Duplessis. Journaliste de combat, attaché à un quotidien indépendant en politique, mais qui s'est toujours défendu d'être neutre, j'ai été appelé au cours des quinze dernières années, — depuis 1945 environ, — à juger presque quotidiennement ses actions. Ce travail à la pièce sera un jour repris par des chercheurs, par des historiens. Ils bâtiront une synthèse et feront la part des choses, n'ayant pas été mêlés aux querelles politiques, aux passions qui ont accompagné la carrière de monsieur Duplessis.

Ce livre voudrait être, — l'expression ne me satisfait d'ailleurs pas totalement, — une photographie de l'homme que j'ai connu au cours des deux dernières décennies. Je l'ai vu agir à l'Assemblée législative et devant les Comités de la

Chambre pendant douze sessions consécutives. J'ai assisté à nombre de conférences de presse. J'étais présent quand il a reçu, — bien ou mal, — les délégations qui venaient présenter des mémoires au gouvernement. Je l'ai suivi dans ses pérégrinations à travers la province de Québec. J'ai "couvert" plusieurs de ses campagnes électorales. Ces contacts répétés avec monsieur Duplessis m'ont permis d'accumuler de nombreuses anecdotes, de colliger un grand nombre de ses déclarations. J'ai pu, à loisir, analyser les réactions de cet homme public, rechercher une logique — la sienne — dans des déclarations qui, mises en regard les unes des autres, paraissaient en manquer complètement. C'est le fruit de ce travail que je livre au public.

J'ose croire que ceux qui demain voudront écrire l'histoire de Maurice Duplessis trouveront ici un portrait de l'homme tel qu'il était, avec ses défauts et ses qualités, avec sa façon bien personnelle d'aborder les problèmes politiques.

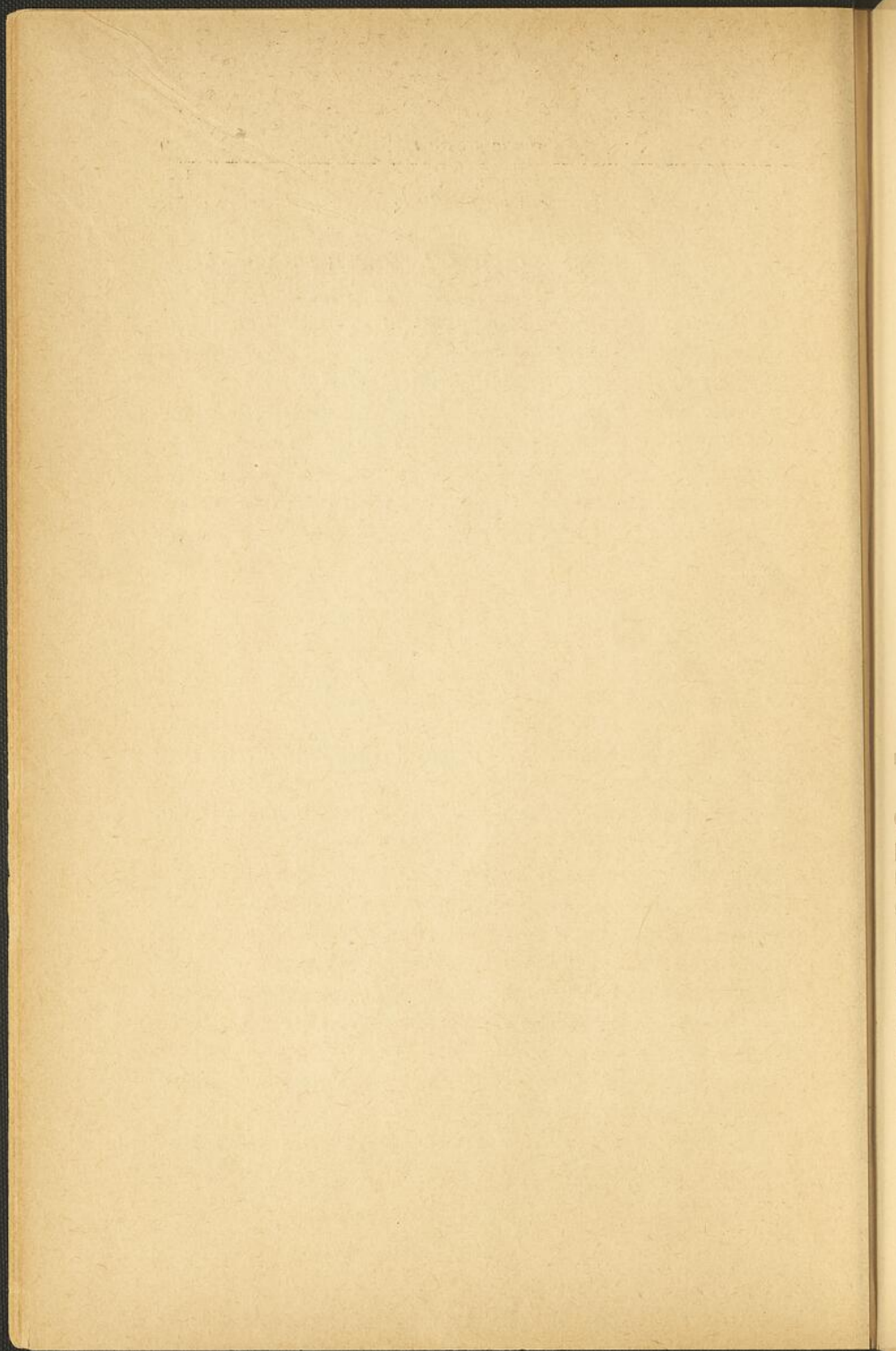
Ai-je réussi à saisir complètement Maurice Duplessis? Pas du tout. J'ai toujours cru qu'une des tâches les plus ardues que l'on pourrait confier à un journaliste, — advenant la mort soudaine de monsieur Duplessis, — serait d'écrire pour le journal du lendemain l'article de tête. Car comment résumer en quelques phrases un homme aussi complexe? Il était très généreux. Et pourtant, il y avait peu d'hommes aussi mesquins que lui. On aurait pu écrire qu'il était intraitable, ou charmant, très intelligent ou qu'il ne comprenait rien à certains problèmes. Tout cela eût été vrai selon que l'on eût analysé l'une ou l'autre facette de la personnalité de cet homme à la fois simple et complexe. Je constate que ce livre me laisse le même sentiment d'inquiétude que si je n'avais écrit qu'un article de journal. J'ai l'intime conviction de n'avoir pas "fait le tour" de Maurice Duplessis.

D'autres compléteront sans doute.

On a voulu me mettre en garde contre un danger: celui d'avoir l'air de me venger de Maurice Duplessis. C'est stupide. Il me paraît évident que ce livre n'est pas une charge à fond contre lui. Les lecteurs jugeront. Je puis tout au moins certifier que je n'ai été animé par aucun autre sentiment que celui de vouloir comprendre ce personnage au moyen de ses attitudes, de ses déclarations. Ce qui n'est pas facile.

Voilà pourquoi, à mon avis, ce livre aurait pu tout aussi bien s'intituler: "Duplessis par lui-même".

Montréal, le 15 février 1960



MAURICE DUPLESSIS

L'HOMME

Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir.

Diderot

Peu d'hommes politiques ont été aussi caricaturés que monsieur Duplessis.

Ce fait s'explique d'abord parce que ses attitudes politiques prêtaient généralement à la controverse. Il ne laissait personne indifférent. Les gens le considéraient comme l'antéchrist ou comme une sorte de messie, selon qu'ils étaient ses adversaires ou ses partisans. Rares dans l'histoire de notre province, voire de notre pays, les hommes qui ont soulevé autant de passions que ce chef autoritaire, généreux et vindicatif, qui a dominé le Québec pendant près d'un quart de siècle et qui a fait trembler ses amis aussi bien que ses adversaires.

Les caricaturistes avaient un matériel de choix quand monsieur Duplessis parlait ou agissait.

De plus il avait une *tête à caricature*. Un nez exagérément allongé, quelques traits plus prononcés suffisaient à le représenter.

Qu'était donc cet homme qui a enchanté ou fait rager toute une génération?

Physiquement, monsieur Duplessis était de taille moyenne. Il avait environ cinq pieds neuf pouces. Sans être un adonis, il n'était pas laid. D'ailleurs, ce n'est pas en terme de *beau* et de *laid* qu'on était porté à analyser les traits de cet homme. Pas plus qu'il nous viendrait à l'idée de nous demander si Winston Churchill, ou Charles de Gaulle sont de beaux hommes.

Maurice Duplessis avait un front large, barré d'une ride imperceptible à certains moments, qui se creusait quand il riait ou était mécontent. Il a gardé une chevelure abondante jusqu'à sa mort. A 69 ans il était encore "poivre et sel," bien qu'il eût terriblement vieilli au cours des cinq dernières années de sa vie.

Le nez de monsieur Duplessis a été particulièrement caricaturé. Pourtant, cet organe n'était pas à ce point anormal qu'il attirât l'attention des gens qui le rencontraient. Ce nez, — qui ne passait pas inaperçu quand même! — était souligné, mis en valeur, par deux profondes rides qui partaient de l'extérieur des narines pour aller mourir à la commissure des lèvres. Deux autres rides, moins prononcées celles-là, faisaient comme des parenthèses autour du menton, que creusait une fossette assez prononcée.

Monsieur Duplessis a lui-même contribué à répandre cette sorte de légende qui a fini par rendre son nez fameux. Il aimait en parler. "Je n'ai pas le nez long pour rien", disait-il souvent, pour faire comprendre aux gens qu'on ne lui passait pas facilement des *Québec*. Accueillant un ancien adversaire qu'il avait convoqué plusieurs fois avant que celui-ci ne se décidât à se rendre à son bureau, il lui avait dit: "Pourquoi ne venais-tu pas, avais-tu peur de mon nez?"

Monsieur Duplessis avait aussi une certaine hantise de ce nez. Les caricaturistes l'avaient sans doute habitué à le

trouver considérable. Des intimes affirment que sa timidité devant les caméras de la télévision tenait à cela. Il craignait que les caméristes ou le réalisateur ne prennent un malin plaisir à le croquer sous des angles qui auraient *avantage* le nez aux dépens du reste! S'étant rendu à Radio-Canada pour lire son message du nouvel An, il s'aperçut qu'il y avait une caméra de télévision dans le studio. On lui expliqua que cet appareil n'était pas en service. Monsieur Duplessis exigea quand même qu'on le sortît de la salle, car autrement, dit-il, il repartirait immédiatement pour le parlement. Il craignait que l'oeil de cette caméra ne fût le centre d'un complot contre son nez!

Pourtant, ce qu'il y avait de vraiment extraordinaire chez monsieur Duplessis ce n'était pas son nez, mais ses yeux. Étonnamment vifs et intelligents, ils étaient le miroir fidèle de toutes les impressions désagréables ou agréables qui se bouscuaient dans ce cerveau toujours en ébullition.

Quand il souriait ses yeux illuminaient tout son visage. Ils avaient de petits reflets mi-rieurs, mi-malicieux quand il allait lancer un de ses mots. Les gens de son entourage qui étaient un tantinet observateurs pouvaient d'avance savoir que le premier ministre allait faire une blague ou mettre quelqu'un en boîte. Les yeux de monsieur Duplessis lançaient des éclairs quand il était en colère, occasions qu'il faut distinguer de celles où ce brillant comédien simulait l'indignation ou la colère!

Parfois les yeux de monsieur Duplessis étaient inquiets. Alors il fronçait les sourcils, se calait dans son fauteuil, se demandant quelle tuile allait lui choir sur la tête. Cela arrivait, par exemple, quand le ministre de l'agriculture, monsieur Laurent Barré, emporté par la chaleur d'un débat, s'écriait: "Ce que je vais dire, je n'en ai pas parlé au premier ministre..." ou bien: "Monsieur le président j'irai encore plus loin..." Le ministre finissait presque à tout coup par dire une bourde!

Les yeux de monsieur Duplessis avaient, enfin, un magnétisme inexprimable, mais réel. Que de fois des députés ont critiqué entre eux certaines attitudes du chef, se sont encouragés les uns les autres à protester, ont décidé de s'en ouvrir carrément à monsieur Duplessis. Une fois devant lui, ils ont été sans voix pour exposer leurs griefs. Ils n'avaient pas pu soutenir le regard de ce meneur d'hommes.

Monsieur Duplessis aimait s'habiller avec goût. Il portait des complets sobres, des chemises à faux cols soigneusement empesés, à la mode d'autrefois. Il prenait grand soin de ses vêtements et tenait à ce que son veston, son pantalon soient toujours irréprochables. Un jour, au moment de partir en voiture pour Trois-Rivières, il avait enlevé son veston, l'avait plié avec soin de crainte qu'il ne prît quelque faux pli en cours de route. Il avait ensuite enfilé son paletot directement sur sa chemise. "Je ne voudrais pas arriver à Trois-Rivières avec un *habit fripé*", avait-il expliqué.

Monsieur Duplessis aurait pu hurler quand un député ou un visiteur se présentait à lui dans des vêtements un peu trop voyants ou d'allure un peu trop sport.

Chose étonnante, cet homme bien mis portait généralement un chapeau qui faisait violemment contraste avec le reste de ses vêtements. Son couvre-chef avait assez mauvaise mine. On me dit un jour, — c'est monsieur Duplessis lui-même qui avait fourni l'explication, — que c'était pour ne pas déplaire au "peuple" qu'il portait ainsi de vieilles coiffures. "Le chapeau, disait-il, c'est la première chose que les gens remarquent. Or comme, en général, ils sont enclins à juger hautains et distants ceux qui s'habillent trop bien, il est bon, du point de vue électoral, d'avoir un chapeau qui ne choque pas les gens. Un vieux chapeau, ça rapproche du peuple!"

Ceux qui ont fréquenté le fondateur de l'Union nationale savent que ses mains, — elles étaient plutôt délicates, — étaient fréquemment un indice de ses pensées. Dans les mo-

ments d'impatience, elles imprimaient à ses lunettes un petit mouvement circulaire. Ou bien, la main gauche exécutait un mouvement rotatif sur le genou gauche.

Quand il parlait, monsieur Duplessis n'abusait pas des gestes. Son geste le plus fréquent consistait à écarter rapidement les deux bras comme pour appuyer une déclaration ou une attaque. Souvent, sa main droite reposait dans la paume de sa main gauche.

Dans les attitudes oratoires de monsieur Duplessis la tête jouait un plus grand rôle que les mains. Il scandait ses principales assertions de coups de tête nerveux.

Monsieur Duplessis était-il un grand orateur? Si on analyse sa phrase, ses idées, son vocabulaire, sa grammaire, il était certainement un des plus mauvais orateurs du Canada français. Il commençait des phrases qu'il ne finissait pas, répétait continuellement les mêmes choses, manquait remarquablement de vocabulaire, massacrait la syntaxe. Mais puisque l'art oratoire c'est principalement la faculté de convaincre, on peut dire que Maurice Duplessis était un bon orateur.

Rares sont les politiciens qui savaient aussi bien que lui dominer un auditoire, l'enthousiasmer pour des idées parfois abstraites, l'ameuter contre l'adversaire, quelquefois pour des vécilles. Lancé dans ses grandes envolées oratoires, monsieur Duplessis donnait l'impression d'être debout sur un ressort. Chaque période, chaque phrase était marquée par un élan de tout son corps. Il parlait lentement pendant quelques minutes, préparait son auditoire, donnait l'impression de chercher sur quel terrain il allait attaquer, enflait la voix, puis se lançait soudain dans des périodes saccadées, parlait à la vitesse d'une mitrailleuse et terminait avec des propos à l'emporte-pièce qui arrachaient des applaudissements à ses partisans.

Ceux qui l'entendaient fréquemment, — les journalistes étaient évidemment de ceux-là, — jugeaient qu'il ne se re-

nouvelait guère. Ils avaient raison. Ceux qui l'écoutaient moins fréquemment étaient impressionnés par sa technique, par l'imprévu de sa dialectique.

Monsieur Duplessis donnait l'impression d'être un homme toujours pressé. Il souffrait difficilement le moindre retard. Quand il réclamait un document, une information, il eût fallu que son désir fût exaucé avant même qu'il ne le formulât.

Il marchait rapidement, prenant le temps de serrer les mains qui s'offraient en cours de route, de dire un mot à l'un, d'accorder un rendez-vous à l'autre. Innombrables étaient les personnes sachant que le meilleur moment de lui parler c'était quand il traversait le grand hall du Château Frontenac, ou dans le corridor qu'il parcourait après les séances de la Chambre ou des comités de la Chambre.

Monsieur Duplessis ne prenait jamais ou presque jamais de vacances. Cela tenait, dit-on, à deux raisons: il jugeait que c'était du temps perdu et il craignait que, s'il s'absentait pour une période assez longue, il ne se passât à Québec des choses terribles. Lui qui n'avait totalement confiance en personne, il craignait que ses collaborateurs ne profitent de son absence pour ourdir de noirs complots ou prendre des décisions inavouables.

Monsieur Duplessis ne partait — les rares fois où cela s'est produit — que pour une semaine tout au plus. Il se rendait aux Etats-Unis assister à quelques joutes de baseball. Une fois au moins il a passé de courtes vacances dans une île ensoleillée de l'Atlantique. Quand il s'absentait, il ne jugeait presque jamais à propos de nommer un premier ministre intérimaire. Le Conseil des ministres ne siégeait que rarement en son absence. Ce qui faisait dire à monsieur Georges-Émile Lapalme, — qui venait, en 1950, d'être nommé chef du parti libéral provincial, — que monsieur Duplessis avait un "gouvernement portatif", qu'il le transportait dans sa serviette partout où il allait.

Monsieur Duplessis avait peu de distractions. Ses deux refuges: ses appartements du Château Frontenac, à Québec, et son bureau du Parlement. Il se levait tôt, était généralement le premier client chez le coiffeur de l'hôtel chaque matin.

Il se rendait au Parlement vers huit heures trente. Pendant plusieurs années, il fit route à pied, accompagné de son garde du corps, un brave garçon dont la principale fonction semblait être de se tenir au courant des dernières histoires croustillantes qui circulaient à Québec pour les raconter au premier ministre.

Sa journée terminée, monsieur Duplessis rentrait au Château, où il s'enfermait jusqu'au lendemain matin. Il avait une belle collection de disques, qu'il faisait jouer à tue-tête. Grand lecteur de journaux, il en dévorait plusieurs chaque soir. A mesure qu'il avait fini d'en parcourir les pages, il les jetait pêle mêle autour de lui. Ils s'empilaient sur le plancher... mais personne n'avait le droit de remettre de l'ordre sauf sa très dévouée secrétaire, mademoiselle Auréa Cloutier. Elle allait de temps à autre faire un brin de ménage. En plus de lire les journaux, monsieur Duplessis écoutait tous les bulletins de nouvelles qu'il pouvait capter.

Cet homme avait des admirateurs, des courtisans, des partisans dévoués à l'extrême, voire de véritables esclaves, mais peu d'amis. Il ne voyait pratiquement personne au Château Frontenac, si ce n'est pour causer politique. Il lui arrivait parfois d'inviter quelque personnage de marque, qui désirait le voir, à prendre le petit déjeuner avec lui. Cela avait pour but, ou bien d'éviter que les journaux n'aient vent de cette visite, ou bien de ne pas obliger son visiteur à faire antichambre au Parlement.

Monsieur Duplessis menait une vie d'ermite. Autant il aimait l'animation et l'activité le jour, autant il gardait jalousement son intimité le soir. Cela fut vrai au moins pour

les quinze dernières années de sa vie. Les années antérieures ont été, paraît-il, plus mouvementées, mais elles ne font pas partie de notre propos.

Ce mélange de bruit et de silence, de vie trépidante et de solitude dépeint assez bien Maurice Duplessis, l'homme qui a toujours refusé de se livrer complètement.

Monsieur Duplessis avait une incroyable vigueur. Sa faculté de récupérer ses forces tenait du prodige. Parfois, le soir, il avait l'air fourbu, vidé. Quelques heures de sommeil et, le lendemain, il avait le teint clair, l'oeil vif, l'allure agressive. "Je suis dangereusement bien", avait-il l'habitude de dire à ceux qui s'informaient de sa santé.

Pendant trente ans il a été une véritable dynamo, déployant une énergie, — souvent en pure perte, — qui aurait abattu rapidement un homme moins fort. Monsieur Duplessis est mort à la tâche, comme il l'eût souhaité, ayant refusé jusqu'à la dernière minute de s'écouter, ou d'écouter ceux qui lui suggéraient de voir un médecin. Déjà à demi terrassé par le mal qui allait le faire mourir, il refusait de s'arrêter. Avec une impatience qu'il ne cherchait même plus à dissimuler il a dit: "Je ne suis pas une *catin*(1), moi!

Peu après, à Schefferville, dans l'Ungava, il mourait d'une hémorragie cérébrale massive.

Cet homme qui avait été adulé, qui avait reçu des ovations comme peu d'autres politiciens québécois en ont reçu, cet homme des foules est allé mourir presque seul, dans un des coins les plus sauvages du Québec.

Même sa mort aura été une illustration des passions qu'il suscitait. Ses amis ont dit qu'il était allé mourir au coeur de "l'Empire" nouveau qu'il avait ouvert à la civilisation et au progrès. Ses adversaires ont chuchoté que par une sorte de justice immanente il était mort sur le théâtre de sa pire trahison.

(1) Une fillette, une poupée, dans le langage populaire.

2

L'INTELLIGENCE DE MAURICE DUPLESSIS

*L'intelligence doit vivifier l'action; sans elle,
l'action est vaine. Mais sans l'action comme
l'intelligence est stérile!*

Roger Martin du Gard

L'ex-premier ministre n'était pas, loin de là, ce qu'on est convenu d'appeler un intellectuel. Être un intellectuel, un littérateur ou, d'une façon générale, un spécialiste, c'était à ses yeux être un rêveur, quelqu'un qui plane entre ciel et terre, qui manie cette chose dangereuse qui s'appelle des idées. "Moi, j'ai les deux pieds sur la terre", disait-il.

Et si la qualité d'intellectuel, de chercheur, se doublait de celle d'adversaire de monsieur Duplessis, alors on pouvait s'attendre à un choc. Deux savants québécois ont préparé un mémoire sur la transformation dans le Québec du minerai de fer extrait de notre sous-sol. Ils suggéraient la construction de hauts fourneaux à l'électricité, donnaient des informations précises sur la production, sur le coût, etc. C'était à l'époque où un grand débat sur nos richesses naturelles divisait l'opinion publique. On se demandait s'il était

sage ou condamnable d'exporter tout notre minerai de fer à l'état brut. Les deux savants québécois se sont trouvés, malgré eux sans doute, au beau milieu de cette querelle. Monsieur Duplessis leur a servi une mercuriale qui a fait sensation à l'époque. Non seulement il leur reprochait de s'être mêlés de ce débat, mais il allait jusqu'à condamner sans appel les théories scientifiques des deux ingénieurs.

Les intellectuels étaient, dans l'optique de monsieur Duplessis, des gens inutiles, vaguement ridicules. Gens qui, de toute façon, ne valaient rien pour la cueillette périodique des votes aux élections. Il les désignait tous sous le vocable, à demi-péjoratif dans sa pensée, de "poètes". Quand il disait de quelqu'un: "Ça, c'est un poète!", cette remarque suscitait généralement le rire chez ses auditeurs.

Et pourtant monsieur Duplessis était un homme intelligent. Très intelligent même. Il aura été, — avec Camillien Houde, — un des politiciens les plus intelligents que j'aie connus.

Il lui suffisait généralement d'une phrase ou d'un mot d'explication pour comprendre l'ensemble d'un problème. Comme il s'intéressait presque exclusivement à la politique, il était devenu un des spécialistes les plus compétents sur toutes les questions de juridiction provinciale, y compris la petite histoire, les à-côtés, les bons mots, les travers des gens et les anecdotes personnelles.

Monsieur Duplessis avait malheureusement le défaut de se croire trop intelligent, ou de penser qu'il était le seul à tout comprendre. Cela le rendait désagréable pour ses amis, pour ses adversaires et pour les gens qui comparaissaient devant lui aux Comités de la Chambre ou qui venaient en délégations. Il interrompait les orateurs, les contredisait, faisait mine d'avoir tout compris avant même qu'on eût commencé à lui donner les explications nécessaires. Il lui arrivait de ne pas avoir saisi le sens d'une demande, d'oublier certains

faits, certains aspects d'une question. C'était alors la catastrophe: il ne reculait pas d'un pouce, continuait de prétendre avoir raison, bousculait le contradicteur. Le *général Duplessis*... était le seul à avoir le pas!

Quelle pensée y avait-il au service de cette intelligence? Il serait injuste de prétendre que monsieur Duplessis était un homme sans idée. A la condition bien entendu qu'on se retienne d'en exagérer le nombre ou la profondeur! Sur certains sujets, il était étonnamment progressif. Sur d'autres, il faisait figure de retardataire, s'obstinant à se cantonner dans des positions qui devenaient pour tout le monde, sauf pour lui, de plus en plus intenable. Le déblocage général qui a suivi sa mort en est un indice suffisant!

Monsieur Duplessis ne souffrait pas d'un complexe d'infériorité! C'est le contraire qui était vrai! Il avait l'intime conviction d'être supérieur à tout le monde, et que tout le monde était à son service. Les hommages qu'on lui rendait, les éloges qu'on lui décernait, les fêtes qu'on organisait en son honneur étaient à ses yeux des hommages, des éloges et des fêtes qui lui étaient dus. Il remerciait du bout des lèvres, souriait, serrait mollement quelques mains, puis pensait à autre chose. Parfois même, il oubliait de remercier!

Monsieur Hormidas Langlais, député des Iles de la Madeleine et whip en chef de l'Union nationale pendant plusieurs années, avait la responsabilité d'organiser le dîner annuel qu'on donnait à l'occasion de l'anniversaire de monsieur Duplessis. Il avait la tâche ingrate de *taper* les députés et les conseillers législatifs de l'Union nationale pour offrir un cadeau au chef. Il a bien fait les choses puisqu'en vingt ans monsieur Duplessis a accumulé pour près d'un quart de million de dollars de tableaux. Mais, on ne sait trop pour quelle raison, le héros de la fête avait pris l'habitude de remercier tout le monde: cuisiniers, maître d'hôtel, orateurs, souscripteurs... tout le monde sauf monsieur Langlais.

Pas étonnant qu'on ait un jour entendu un ami de ce député déclarer en sortant de la salle du banquet: "Quel égoïste que ce Duplessis, il croit vraiment que tout lui est dû!"

Pour expliquer le mutisme de monsieur Duplessis à l'adresse de monsieur Langlais, il aurait probablement fallu remonter loin en arrière, revoir toute la carrière politique du député des Iles de la Madeleine, pour découvrir peut-être un geste ou une attitude qui avait déplu au grand homme. Car pour ses amis comme pour ses adversaires monsieur Duplessis avait une mémoire d'éléphant!

Il n'y a jamais eu entre monsieur Duplessis et ses ministres, ses députés, ou les fournisseurs du gouvernement de relations d'égal à égal. Avec son complexe de supériorité, son insatiable désir de tout régenter, il traitait avec tout le monde de maître à esclaves. Il n'y avait qu'une exception: monsieur Paul Sauvé, à qui il est arrivé de différer d'attitude publiquement avec monsieur Duplessis. Citons un exemple. Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative étudiait le projet de loi de la *Cartier Mining Co.* La principale demande avait trait à la construction d'un chemin de fer pour relier la mine au fleuve Saint-Laurent. La compagnie plaidait pour que ce soit un chemin de fer privé. Monsieur Sauvé aurait voulu, lui, que le chemin de fer fût public. "Je ne comprends pas, — dit-il, — que l'on ne force pas la compagnie à transporter le matériel des autres mines qui pourraient se trouver sur son passage".

Monsieur Duplessis soutenait l'autre thèse. "C'est très simple, dit-il, la compagnie paie elle-même tous les travaux et elle veut être seule à utiliser son chemin de fer. Je le répète, c'est très simple".

On entendit monsieur Sauvé déclarer à mi-voix:

"Cela a beau être 'très simple', moi je n'ont nue à ne pas comprendre!"

Monsieur Duplessis dominait complètement les autres ministres. Quelques-uns en souffraient... mais l'autocratie du chef ne tolérait pas qu'ils s'en plaignent ou même qu'ils le laissent voir!

En plus de son complexe de supériorité, monsieur Duplessis était frondeur et, au besoin, effronté. On l'a vu se rendre au Conseil législatif, — dont il n'était pas membre et où évidemment il n'avait pas droit de parole, — et y régenter tout le monde, donnant des instructions aux conseillers, se conduisant comme s'il était le maître de la place. Un jour, il avait même apostrophé grossièrement le greffier de la Chambre haute qui avait tout simplement fait son devoir en donnant son avis au président.

Une des façons les plus pittoresques et les plus efficaces qu'avait monsieur Duplessis d'être frondeur c'était de provoquer l'adversaire sur des sujets qui auraient dû normalement mettre l'Union nationale et son chef mal à l'aise.

En 1951, le pont Duplessis s'écroulait partiellement dans la rivière Saint-Maurice. (On a dit que c'était le dernier pont qui aurait dû se permettre une pareille *indélicatesse*!) Les libéraux n'ont pas tardé à vouloir tirer tout le parti qu'ils pouvaient de cet accident. A la session suivante, — il n'y avait que huit députés dans l'opposition, — on s'attendait à ce qu'il soit abondamment question de ce pont devenu fameux. Monsieur Duplessis passa à l'attaque. Dix fois, vingt fois il fit allusion au pont de Trois-Rivières. Quand arriva le moment d'étudier les crédits du département des travaux publics, il se leva et déclara:

"Si les libéraux veulent parler du pont Duplessis, c'est le moment!"

Il répéta son invitation plusieurs fois. On finit par avoir l'impression que les libéraux se disaient: "S'il peut finir de nous parler de son pont!"

On raconte, — l'histoire est peut-être apocryphe, — qu'une des dernières blagues de monsieur Duplessis a porté sur une question d'une brûlante actualité. Les libéraux, preuves à l'appui, ont accusé le ministre de la chasse et de la pêche, le docteur Camille Pouliot, de népotisme envers son fils, propriétaire d'une société de transport aérien. Non seulement il lui aurait octroyé des contrats, mais lui aurait donné un avion et en aurait échangé un autre, excellent, contre un appareil moins bon, appartenant à son fils.

Monsieur Duplessis et monsieur Jean Lesage, ce dernier chef du parti libéral provincial, se sont rencontrés lors des fêtes du centenaire de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Monsieur Lesage avait, dit-on, l'air nerveux. Monsieur Duplessis se serait enquis des raisons de cette nervosité.

“Vous avez l'air pressé, monsieur Lesage?”

— En effet j'ai hâte que ce soit mon tour de parler, car je dois assister à une assemblée ce soir dans les Cantons de l'Est et je crains d'être en retard.

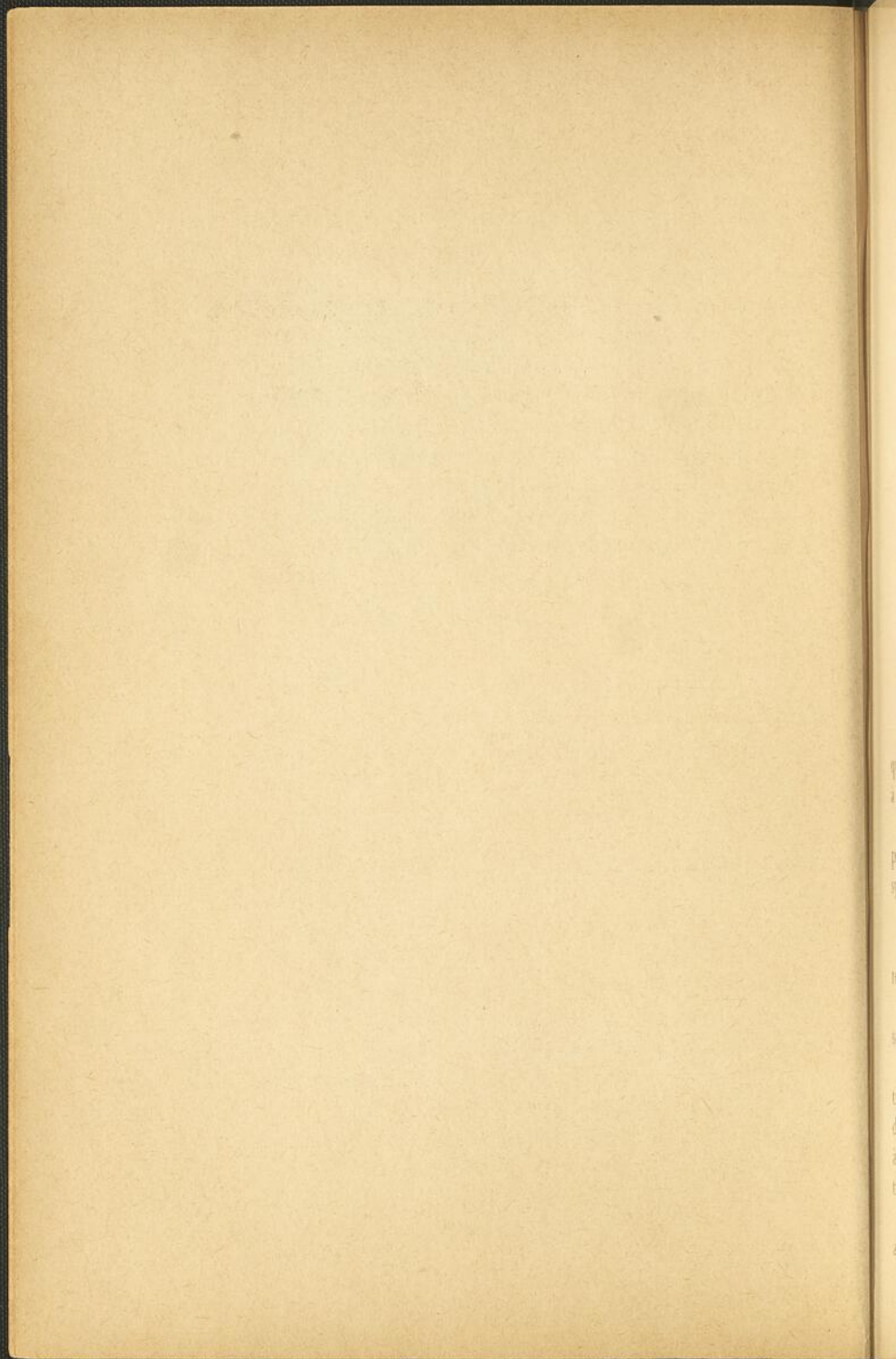
— Ne vous en faites pas. Je vais dire un mot à monsieur Pouliot. Il connaît cela l'aviation, lui! Il mettra un avion à votre disposition pour que vous arriviez à temps à votre réunion!”

Une autre anecdote de même style.

C'était en 1935, lors d'une élection nationale. Monsieur MacKenzie King, libéral, faisait la lutte à monsieur R.-B. Bennett, conservateur. Monsieur Duplessis faisait campagne avec les conservateurs. Un dimanche, il se trouva face à face, dans un hôtel de province, avec un bouillant avocat libéral, monsieur *Chubby* Power, de Québec. Ils se taquinèrent pendant tout le repas en présence des nombreux convives. Soudain, monsieur Power proposa à monsieur Duplessis de tenir séance tenante une assemblée contradictoire. Ce dernier

accepta, mais à une condition: que lui parlerait contre monsieur Bennett et que monsieur Power parlerait contre son chef, monsieur King! Le défi fut accepté. Les deux hommes montèrent à tour de rôle sur une estrade improvisée et se lancèrent à fond de train. Jamais, — disent les témoins de cette étonnante joute oratoire, — n'a-t-on entendu pareil réquisitoire contre monsieur Bennett, ou semblable dénonciation de monsieur King. Il faut dire que les deux orateurs ne brûlaient pas d'amour pour leur chef respectif! Celui qui m'a raconté la chose en riait encore!

En résumé je pense que monsieur Duplessis avait beaucoup d'intelligence. Toutefois, il n'en avait pas autant qu'il le croyait!



3

MAURICE DUPLESSIS ET LA POLITIQUE

Lorsqu'on n'est pas conduit par l'intérêt ou par l'amour, il est difficile de ne pas l'être par l'orgueil.

Gérard Bauër

Maurice Duplessis déclarait parfois :

"Je n'ai pas de famille. Je n'ai d'autres responsabilités que celle du bien-être du Québec. J'appartiens tout entier à la province de Québec."

C'était vrai, mais cette oblation qu'il avait faite de sa personne à la province se traduisait dans son esprit par le syllogisme suivant :

"Je suis indispensable à la province de Québec.

"Or, étant indispensable, je dois prendre les moyens pour rester à son service.

"Donc je suis justifié de prendre tous les moyens nécessaires pour garder le pouvoir."

Monsieur Duplessis avait une maîtresse exigeante, insatiable, toujours plus tyrannique : la politique. Élu député de Trois-Rivières en 1927, — à l'âge de 37 ans, — il déclara à des amis : "Vous avez devant vous le futur premier ministre de la province."

Cette pensée ne le quitta plus. Il fit preuve d'une telle ambition, il batailla si ferme à l'Assemblée législative et au

dehors, il fut si impitoyable que le premier ministre libéral du temps, monsieur Alexandre Taschereau, finit par être impressionné par ce fougueux député. Il reprit à son compte, paraît-il, la prédiction de monsieur Duplessis et dit à des intimes "qu'un jour le député de Trois-Rivières serait chef du gouvernement provincial."

On a dit que monsieur Duplessis était inconstant, qu'il exprimait sur les mêmes sujets des opinions différentes, qu'il brûlait aujourd'hui ce qu'il avait adoré hier, qu'avec lui on ne savait jamais exactement à quoi s'en tenir. Tout cela est vrai et faux en même temps. Ses attitudes en apparence contradictoires s'expliquent et s'imbriquent parfaitement dans la logique de sa pensée si on songe qu'il n'y eut qu'une véritable constante dans sa vie: son ambition politique. Chez lui, ce n'était pas de l'illogisme, mais du réalisme de refuser à l'*Anglo-Canadian Pulp and Paper* ce qu'il allait accorder le lendemain à la *Brompton Pulp and Paper*. Furieux contre le président de l'*Anglo*, il devait lui démontrer qu'on n'écrase pas les pieds de Maurice Duplessis sans qu'il en coûte. Il a donc proposé à l'Assemblée législative une loi pour doubler les taxes de cette société. La *Brompton Pulp* ayant maintenu d'excellentes relations avec le premier ministre, elle avait droit, comme les autres capitalistes *bons élèves*, à la petite commutation de taxe.

Combattre Maurice Duplessis, c'était, toutes proportions gardées, un peu comme le péché contre l'Esprit: à peu près impardonnable! Monsieur Maurice Bellemare eut un jour un mot qui aurait merveilleusement dépeint monsieur Duplessis. "Etre contre Maurice Bellemare c'est pire qu'un péché mortel, c'est pas pardonnable!"

On imagine qu'avec un pareil état d'esprit monsieur Duplessis n'allait pas s'embarrasser de suivre la procédure démocratique pour se maintenir au pouvoir. C'eût été, en somme, trahir sa mission envers le Québec que de se mesurer à armes égales avec ses adversaires. Une législation odieuse

comme le bill 34, qui a fait de la loi électorale une arme redoutable, de haute précision, entre les mains du gouvernement, était donc normale aux yeux de monsieur Duplessis.

A des gens qui lui disaient un jour que l'opinion publique réclamait telle réforme, il avait répondu:

"Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que l'opinion publique? Ce sont les gens qui sont contre nous!"

Un député de l'Union nationale disait récemment que les campagnes électorales de son ancien chef lui faisaient penser à un char d'assaut qui renverse tout sur son passage, démolit, culbute l'adversaire sans pitié. Mais quand la lutte était finie, dit-il, le vainqueur rebroussait chemin pour ramasser des blessés!

Pour monsieur Duplessis c'était une grande satisfaction de voir à ses pieds quelqu'un qui l'avait combattu.

L'un des plus connus c'est monsieur Paul Gouin. Chef de l'Action libérale nationale, il avait contribué plus que toute autre personne à installer monsieur Duplessis au pouvoir. Il avait été trahi, lui et son groupe.

Cette trahison, — on nous permettra cette digression, — avait eu son écho à l'Assemblée législative. Monsieur Duplessis avait suggéré au chef de l'opposition de se méfier d'un certain député libéral qui s'apprêtait, a-t-il dit, à le trahir. "Il va vous poignarder dans le dos", a dit M. Duplessis.

Le député avait répondu: "Peut-être le premier ministre veut-il faire allusion à cette arme dont il s'est servi pour poignarder Paul Gouin?"

Monsieur Duplessis n'avait pas insisté!

Un jour, monsieur Gouin accepta un poste dans le fonctionnarisme provincial. Entre sa rupture avec monsieur Duplessis en 1939 et son entrée au service de la province, il avait livré d'autres escarmouches à l'Union nationale. Il était considéré comme un des grands adversaires du régime.

Les journalistes n'oublieront jamais l'air de triomphe qu'avait monsieur Duplessis pour leur annoncer que monsieur Gouin devenait "conseiller technique près du Conseil exécutif de la province." Il avait ajouté: "Il relèvera directement de moi!"

Pour monsieur Duplessis, c'était une heure délicieuse.

Avec monsieur Paul Bouchard ce fut plus tragique. Ancien directeur de la *Nation*, ce journaliste de talent avait écrit des phrases terribles contre monsieur Duplessis. Entre autres, celle-ci devenue fameuse: "Bénédissons cet austère célibat, cette race de traître ne se reproduira pas."

Monsieur Bouchard fit sa paix avec son ancien adversaire et devint rédacteur du journal de l'Union nationale, *Le Temps*. On aurait pu répéter à leur sujet: "On les réconcilia, ils s'embrassèrent... et depuis ils sont ennemis mortels!"

En 1952, au cours de l'élection générale de cette année-là, monsieur Duplessis passa quelques jours en Gaspésie. Il devait tenir plusieurs assemblées à des endroits différents le même jour. Dans chaque municipalité, il assistait à la bénédiction d'un édifice public, inaugurait officiellement un pont ou visitait un entrepôt frigorifique, puis adressait la parole au cours d'une assemblée populaire. Pour faire patienter les gens, on avait invité quelques orateurs de la région et de Québec. Ils parlaient jusqu'à ce que monsieur Duplessis arrive, lui laissent reprendre son souffle, puis lui cédaient le micro. A Bonaventure, la salle était bondée. Il y avait au bas mot deux mille personnes. Monsieur Duplessis ayant pris place sur l'estrade, le maître de cérémonie annonça:

"Nous avons de la très grande visite. Monsieur Duplessis nous honore de sa présence. Nous allons l'entendre dans quelques minutes. Avant qu'il ne vous parle, je voudrais inviter un autre visiteur de Québec, un orateur que vous connaissez bien, monsieur Paul Bouchard."

Monsieur Bouchard était assis au dernier rang de l'estrade d'honneur. Il se leva, fit quelques pas vers la table des

orateurs, salua d'un sourire quelques personnes. Soudain, on entendit monsieur Duplessis dire à haute voix:

"Non, non, pas Bouchard, un autre, un autre!"

Monsieur Bouchard, rouge de honte, rebroussa chemin et reprit son siège.

Monsieur Duplessis avait attendu cet instant pendant des années. Il n'avait pas voulu rater une aussi belle occasion d'humilier son vieil ennemi.

Autre digression: c'est à Bonaventure qu'un chanoine très connu dans la région participa à la campagne électorale. Il fut un des orateurs à cette réunion politique. Il termina son éloge de l'Union nationale et de monsieur Duplessis avec les mots suivants:

"Il faudrait composer un nouveau cantique dont le refrain serait: "Célébrons à jamais,

"Duplessis dans ses bienfaits!"

Toute son activité étant tournée vers la politique, monsieur Duplessis se faisait un jeu de penser à des gestes qui sèmeraient la discorde ou la désunion dans les rangs de l'adversaire.

Lors de l'étude du Bill de Montréal, il y a quelques années, rien de bien remarquable ne se produisit dans la première phase, c'est-à-dire devant le Comité des bills privés de l'Assemblée législative. Une bombe éclata toutefois au Conseil législatif, où l'on introduisit dans le projet de loi, sans que les autorités municipales aient été consultées, un amendement prévoyant une pension de dix mille dollars par année pour monsieur J.-O. Asselin, ancien président du Comité exécutif. C'est un libéral qui fit la proposition. Elle fut appuyée par tous les conseillers législatifs membres de l'Union nationale.

Un journaliste, — monsieur Dostaler O'Leary, — critiqua assez vertement cette manoeuvre. Monsieur Duplessis le convoqua à son bureau et lui dit:

"Vous n'êtes pas satisfait de cet amendement? Sachez que

moi je ne vis pas dans les nuages, mais sur la terre. Cet amendement met la *bisbille* entre les libéraux et, cela, ça fait mon affaire. Est-ce assez clair?"

Les fonds publics étaient à sa disposition pour créer des sinécures où placer ses amis, pour récompenser grassement les entrepreneurs qui avaient misé sur ses chances de succès, ou pour briser certaines résistances.

Un entrepreneur se présenta un jour au bureau du grand argentier de l'Union nationale à Montréal. C'était pendant les années de vaches maigres de monsieur Duplessis. A celui qui l'accueillit il tint à peu près ce langage:

"Voici dix mille dollars pour monsieur Duplessis. Moi je crois à l'autonomie provinciale".

Le trésorier accepta l'argent. Il voulut savoir ce qu'on exigeait, ou espérait en retour. L'homme protesta. Il ne voulait rien, n'espérait rien. Ce qui l'intéressait c'était "l'autonomie provinciale."

Monsieur Duplessis apprit la chose. Aujourd'hui, cet entrepreneur fait affaires sous plusieurs noms différents et obtient pour plusieurs millions de dollars de contrats publics chaque année.

Il a eu foi en l'autonomie... les oeuvres ont suivi!

Je fis un jour une enquête dans le *Devoir* sur le sort fait aux fonctionnaires provinciaux. La conclusion évidente de cette série d'articles: les employés étaient mal payés.

L'affaire eut son écho en Chambre. Me René Chaloult, alors député indépendant du comté de Québec, en lut des extraits et réclama une amélioration.

Ayant par hasard rencontré monsieur Duplessis, il me dit à ce sujet:

"Vous devez être content... vous avez été cité de votre vivant!

— Sérieusement, monsieur Duplessis, pourquoi payez-vous si mal les fonctionnaires?

— Pourquoi? C'est simple, nous avons cinq mille fonc-

tionnaires de trop! Il y en a à toutes les portes, dans tous les corridors. Ils grugent les salaires des autres.

— Pourquoi ne les congédiez-vous pas?

— Parce que je ne vis pas sur la lune, moi! Ils ont des familles ces gens-là. Ils votent. Je ne suis pas prêt à indisposer cinq mille familles contre l'Union nationale. Vous voyez que je ne farde pas la vérité!"

Monsieur Duplessis était facilement victime de ses amitiés comme de ses inimitiés.

Il avait, par exemple, une espèce de vénération ou, si l'on veut, une sorte d'amour paternel pour les fils de ses anciens condisciples ou de ses anciens collègues conservateurs à l'Assemblée législative. C'est ainsi qu'on explique la nomination de monsieur Jean Barrette et de monsieur Olier Renaud au Conseil législatif. Le premier était le fils de *Ti-coq* Barrette, l'autre de Jos Renaud, qui furent tous deux des amis de monsieur Duplessis et députés conservateurs en même temps que lui.

Il avait une grande amitié pour ses condisciples de collègue ou d'université. Dans cette catégorie on pourrait ranger le notaire J.-A. Savoie, président de la Commission hydroélectrique du Québec; le notaire Eugène Poirier, président de l'Office du crédit agricole; et monsieur Edouard Asselin, leader du gouvernement au Conseil législatif.

La liste des ennemis qu'il a pourchassés, au sujet desquels il a été jusqu'à faire voter des lois d'exception, serait longue. Mentionnons les noms les plus connus.

L'affaire Roncarelli est célèbre. Parce que cet homme avait déplu à monsieur Duplessis en fournissant des cautionnements pour des Témoins de Jéhovah, le premier ministre l'a ruiné en lui enlevant son permis de la Régie provinciale des alcools. Roncarelli a voulu poursuivre en justice la province. Il lui fallait pour cela la permission du procureur général, c'est-à-dire de monsieur Duplessis. Celui-ci la lui refusa. Roncarelli n'avait plus qu'un recours: s'en prendre

à monsieur Duplessis personnellement. Il l'a fait. Le procès a duré près de dix ans. Le premier ministre a été condamné à payer des dommages, mais il avait réussi à traîner Roncarelli dans la boue, à le détruire.

Les bills Picard, Guindon et DesMarais sont connus. Le premier faisait rétroactivement une offense d'un acte qu'avait posé monsieur Gérard Picard, alors président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Devant la clameur publique, monsieur Duplessis avait retiré ce projet de loi, mais non sans avoir au préalable sali la réputation de monsieur Picard. Le bill Guindon a privé l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal de leur certificat de reconnaissance syndicale... plusieurs années après qu'une grève illégale eut été réglée. Le bill DesMarais a brutalement chassé monsieur Pierre DesMarais de la présidence de la Commission métropolitaine de Montréal.

Quand il voulait abattre un adversaire, ou se payer sa tête, monsieur Duplessis ne prenait pas le soin de prévoir la portée des paroles qu'il allait prononcer comme premier ministre.

Monsieur DesMarais, alors président de la Commission métropolitaine, défendait le projet de loi de cet organisme devant le Comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Monsieur Duplessis croyait frapper monsieur DesMarais en affirmant que la Commission allait mourir bientôt. Il lui dit: "La Commission métropolitaine, c'est un corps moribond."

Chacun vit dans les paroles de monsieur Duplessis une jambette donnée à monsieur DesMarais. Le premier ministre avait oublié qu'une maison de courtage de Montréal, — une maison amie de l'Union nationale, — était précisément en train d'écouler sur le marché québécois plusieurs millions de dollars d'obligations de la Commission: Les acheteurs de ces sortes de biens meubles n'étant guère intéressés aux organismes "moribonds", les ventes croulèrent brusque-

ment. La maison de courtage passa à un cheveu de la faillite. Monsieur Duplessis voulait terrasser un adversaire, c'est un ami qu'il avait frappé!

Quelle chose étonnante qu'un homme aussi occupé ait ainsi pris le temps d'aimer ou de haïr en gros et en détail!

Monsieur Duplessis savait pourtant être charmant quand il le voulait.

En d'autres occasions, la manifestation de sa mauvaise humeur frisait la grossièreté.

Cela s'explique peut-être par le fait, — constaté si souvent, — que monsieur Duplessis était l'homme des extrêmes. Il se donnait tout entier à tout ce qu'il faisait.

Ainsi, par exemple, monsieur Duplessis n'a pas toujours été abstème. Un jour, toutefois, il décida que c'était fini. Plus jamais il ne prit une goutte d'alcool. Son médecin lui dit que le jus d'orange serait probablement bon pour lui. Il se mit à boire du jus d'orange. Il en but au gallon! Au café du Parlement on pressait jusqu'à une caisse d'oranges par jour pour le premier ministre. Il faillit s'intoxiquer... au jus d'orange! On lui permit de fumer le cigare. Il se plaignit plus tard d'avoir perdu le sommeil. Son médecin lui fit avouer qu'il fumait jusqu'à vingt et vingt-cinq cigares par jour!

Il n'est pas étonnant qu'un homme aussi entier ait suscité de telles passions. Elles ne sont pas près de s'éteindre!

On a parlé de la générosité de monsieur Duplessis. On a eu raison. Monsieur Duplessis savait être fort généreux. Celui qui s'adressait à son cœur obtenait parfois des résultats étonnants.

Il y a quelque temps, un député racontait qu'il avait besoin d'une subvention de \$500,000 ou \$600,000 pour une institution de son comté. Il savait que monsieur Duplessis n'était pas disposé à accorder plus de \$250,000 ou de \$300,000. Il se rendit au bureau du premier ministre, aborda tranquillement le problème de sa subvention puis, se tournant

soudain vers la photo du père de monsieur Duplessis, laquelle était sur le pupitre du premier ministre, il fit un éloge dithyrambique de cet homme et de la façon dont il avait élevé son fils Maurice pour en faire le plus grand premier ministre depuis la Confédération. Il eut l'habileté de ne pas trop insister sur les succès de monsieur Duplessis, mais de parler avec grand éloge de son père. Il obtint facilement les \$600,000 dont il avait besoin. Ce député concluait: "Avec Maurice Duplessis, il fallait savoir comment s'y prendre."

C'était quand même assez peu rassurant pour une province et pour l'administration des fonds publics de savoir que tout était entre les mains d'un homme qui, à la suite d'un éloge bien placé, ne pouvait résister à la tentation de tout donner, ou qui devenait subitement le plus pingre des hommes lorsqu'il était mécontent de l'insitution qui réclamait une subvention ou de l'interlocuteur qu'il avait devant lui.

Parce que, si monsieur Duplessis savait être généreux, il savait aussi être d'une incroyable mesquinerie avec les gens qu'il n'aimait pas. Pour monsieur Duplessis, il n'y avait pas de problèmes assez petits dans ce domaine pour qu'il ne s'en mêlât pas lui-même. Faire enquête auprès d'un fonctionnaire pour savoir s'il était du parti libéral ou de l'Union nationale avant de lui accorder une augmentation de salaire, refuser de l'avancement à un fonctionnaire parce que, vingt ans plus tôt, il avait été candidat ou ami d'un parti adverse: voilà autant d'attitudes qui ne répugnaient pas à cet homme à la fois généreux et mesquin qu'était monsieur Duplessis.

Un jour on lui demanda de congédier le registraire d'un district de la province de Québec, un membre reconnu — mais depuis longtemps inactif — du parti libéral. Monsieur Duplessis le fit venir à son bureau. Il n'en fallait pas davantage pour convaincre le brave fonctionnaire qu'il était condamné à mort. Il s'assit nerveusement en face de monsieur Duplessis et la conversation suivante s'engagea:

— Sais-tu pourquoi je t'ai fait venir à mon bureau?

— Non, monsieur le premier ministre.

— Tu es certain que tu n'as pas la moindre idée de la raison de ta présence ici?

— Bien, monsieur le premier ministre, peut-être est-ce pour m'annoncer que je ne suis plus fonctionnaire de la province?

Monsieur Duplessis ne répondit pas.

— Quel est ton salaire?

— Je gagne actuellement \$3,000 par année.

— Je t'augmente de \$2,000, et si jamais quelqu'un tente de te faire souffrir parce que tu es un membre du parti libéral, tu me le feras dire. Je vais arranger ça, moi."

Générosité de monsieur Duplessis? Peut-être. Mais avec quel sadisme il avait fait languir le malheureux régistral! De plus, l'affaire lui donnait le plaisir de contredire publiquement celui qui était venu lui demander de congédier ce fonctionnaire.

Monsieur Duplessis était généreux avec ses adversaires... seulement quand il avait réussi à les abattre, ou quand ils ne pouvaient plus lui causer d'embarras. On pourrait donner une liste assez imposante d'anciens libéraux, d'anciens membres du Bloc Populaire, d'anciens membres de l'Action libérale nationale, aujourd'hui fonctionnaires. Ils ont été casés à droite ou à gauche, ont obtenu des contrats du gouvernement, etc... Mais dans tous les cas, il est facile de se rendre compte que ceux que monsieur Duplessis a ainsi répêchés étaient placés dans l'impossibilité de nuire, et avaient renoncé en face du premier ministre et de l'Union nationale à toute velléité de résistance.

Monsieur Duplessis avait l'habitude de tout donner ce qu'il y avait autour de lui. Quand un visiteur lui apportait un cadeau, le ministre qui entraînait dans son bureau après cette visite, repartait généralement avec l'objet qu'il venait

de recevoir. Il lui disait: "Moi je n'ai pas de famille, apporte cela chez toi, ça va faire plaisir à ta femme."

Bien que le testament de monsieur Duplessis n'ait pas été rendu public, il semblerait qu'il n'ait à peu près rien laissé. Il possédait une maison à Trois-Rivières. C'était à peu près tout. Il avait bien cette collection de peintures qu'on a donnée au Musée de la province de Québec, mais ce n'était pas là une valeur facilement ou rapidement réalisable. Cette absence de biens matériels a permis à un journaliste de faire un jeu de mots assez cruel: "En somme, monsieur Duplessis a laissé... plus de mal que de biens!"

Cet homme, qui passait pour généreux, était certainement le membre du Cabinet qui payait le plus mal ses employés, ceux de son entourage immédiat, comme les centaines de fonctionnaires du département du procureur général. Monsieur Duplessis a toujours été hostile aux augmentations de salaires. Un ministre racontait à ce sujet que c'était avec une espèce de terreur que les membres du Cabinet se présentaient aux réunions du Conseil exécutif avec des arrêtés ministériels relatifs à des augmentations de salaires. Presque à chaque occasion, le premier ministre faisait une belle colère.

Au lieu d'accorder à ses gens un traitement raisonnable, il leur donnait une pitance et leur distribuait quelques cadeaux à l'époque des Fêtes, de Pâques. Il faisait le généreux avec ses fonctionnaires, oubliant deux choses: d'abord, que la dignité du travailleur demande qu'il ne soit pas obligé de compter sur la générosité personnelle de l'employeur, et, ensuite, que ses cadeaux ne pouvaient sûrement être prévus dans un budget.

Si on s'adresse aux députés de l'Union nationale, aux membres du Conseil législatif, aux amis les plus immédiats du premier ministre et qu'on leur demande si monsieur Duplessis était un homme généreux, ils seront unanimes. Tous déclareront qu'ils n'ont jamais connu un homme qui eût

“le cœur plus grand, qui fût plus disposé à aider tout le monde jusqu'à la limite des possibilités.” Si on pose la même question aux gens qui ont perdu leur situation à cause de monsieur Duplessis, à ceux qu'il a conduits jusqu'aux portes de la misère parce qu'ils étaient des adversaires politiques, ceux-là déclareront que jamais ils n'ont connu homme plus mesquin, d'une pingrerie plus ignoble que monsieur Duplessis. Les uns et les autres auraient raison.

Un des défauts les plus désagréables de monsieur Duplessis c'était son manque de discrétion. Quelqu'un lui faisait une confiance? Il *l'oubliait* pendant des semaines, des mois, voire des années, puis, soudain, lorsque la chose lui était nécessaire ou utile, il lançait dans le public ce qui lui avait été confié sous le sceau du secret.

Un jour, c'était quelques mois après l'élection de monsieur Georges Lapalme comme chef du parti libéral en 1950, monsieur Duplessis me demanda, alors que nous étions seuls, ce que je pensais de monsieur Lapalme. Je lui répondis franchement. “Monsieur Lapalme, avais-je dit, a prononcé un excellent discours au cours du congrès qui l'a élu chef, mais depuis, il n'a pas été très agressif.”

Le vendredi suivant, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, monsieur Duplessis apostrophait soudain un journaliste, fils de l'organisateur en chef du parti libéral pour la région de Québec, et lui dit: “Tu sais, Henri, Pierre Laporte est désappointé de Georges Lapalme!”

Monsieur Duplessis n'avait pas hésité à se servir, en la tronquant, d'une phrase tirée d'une conversation privée. Parce que cela faisait son affaire.

Il y avait des choses plus sérieuses que celle-là, des sujets sur lesquels monsieur Duplessis était normalement tenu au secret professionnel. Voici un cas.

Un jour, à la fin d'une conférence de presse, causant à bâtons rompus avec les journalistes, monsieur Duplessis avait commenté le décès de monsieur Alexandre Tasche-

reau, ancien premier ministre du Québec. Il déclara tout à coup: "La succession a admis le chiffre de \$800,000." C'était une information strictement confidentielle.

Une autre fois, à propos de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers, dont on commençait à recevoir les premiers versements, monsieur Duplessis avait lu une lettre d'un médecin de Montréal qui envoyait son chèque et déclarait qu'il était content de payer l'impôt à sa province. Monsieur Duplessis ne songeait pas, qu'il permettait à ses auditeurs, les journalistes de la galerie de la presse, de faire facilement le calcul permettant de connaître le revenu du médecin dont il avait donné le nom.

Autre preuve que monsieur Duplessis manquait de discrétion: il suffisait de causer avec son garde du corps pour apprendre des tas de choses que monsieur Duplessis lui avait dites en faisant route du Château Frontenac au Parlement, ou vice-versa. Ce policier était un des hommes les mieux informés de la province sur des sujets qui parfois n'étaient pas d'une nature publique. Son informateur, c'était Maurice Duplessis.

Bref monsieur Duplessis avait une personnalité complexe. Celui qui voudrait le définir uniquement comme un homme généreux, ou mesquin, ou progressif, ou arriéré, ou que sais-je encore, ferait fausse route. Il y avait pourtant une constante chez lui: la passion politique. Tout le reste s'explique et prend logiquement sa place dans la vie de monsieur Duplessis si on ne perd pas de vue que dès son jeune âge il avait décidé de devenir premier ministre de la province, qu'il l'est devenu et a employé le reste de sa vie à le demeurer. Tous les hommes, tous les moyens ont été bons, qui lui permettaient de réaliser ce rêve de jeunesse.

4

MAURICE DUPLESSIS AVAIT-IL DE L'ESPRIT?

*On n'imagine pas combien il faut d'esprit
pour n'être pas ridicule.*

Sébastien Chamfort

Monsieur Duplessis avait-il de l'esprit? Sans doute a-t-il abusé du calembour, — qu'on a appelé la fiente de l'esprit, — mais il était doué d'un esprit vif et avait la repartie généralement facile, souvent drôle, parfois cruelle.

Monsieur Duplessis a promené son esprit et ses calembours dans toute la province. Ils étaient devenus une marque d'identité, comme le cigare de Churchill ou le parapluie de Chamberlain. Dans les réunions sociales, de grands éclats de rire fusaient généralement du cercle où se trouvait monsieur Duplessis. A l'Assemblée législative, il commençait souvent ses discours, — particulièrement ses répliques aux attaques de l'opposition, — par quelques mots d'esprit faits aux dépens de son préopinant. Le rire qu'il provoquait se communiquait parfois à toute la salle, même aux banquettes de l'opposition.

Même chose devant les comités de la Chambre. Son esprit lui méritait l'admiration de maints visiteurs peu exi-

geants qu'il faisait rire aux dépens de l'opposition, des avocats venus défendre des projets de loi ou des pétitionnaires de bills.

Dans les assemblées publiques il tirait un avantage peu commun de cette facilité qu'il avait de tourner par un calembour l'argument d'un adversaire. On n'a pas souvenance d'avoir vu monsieur Duplessis en assemblée contradictoire, mais il devait exceller dans ce genre d'exercice.

Monsieur Duplessis avait donc de l'esprit.

Quel usage en faisait-il? L'homme même le plus spirituel du monde doit savoir ménager ses effets, être sérieux quand les circonstances l'exigent, ne pas abuser de réparties faciles et surtout ne pas utiliser l'esprit ou le calembour pour éviter de répondre à des questions sérieuses ou pour masquer le vide de sa pensée sur certaines questions.

Devant ses députés ou ses partisans, monsieur Duplessis n'avait pas besoin de se renouveler. Il rééditait les mêmes mots d'esprit d'année en année. Certains revenaient presque à dates fixes. Il suffisait que les mêmes circonstances se produisissent pour que monsieur Duplessis racontât les mêmes anecdotes ou servît les mêmes jeux de mots. Il a, par exemple, répété des douzaines de fois: "Aide-toi et le ciel t'aidera, ou aide-toi et l'Union nationale t'aidera, ce qui a la même signification."

Je me souviens de ce professeur de mathématiques qui avait une série de bons mots qu'il répétait tous les ans. Nous nous passions les mêmes manuels de mathématiques d'année en année et les élèves y avaient noté les blagues. Prévenus, nous avions la cruauté enfantine de lancer les mots d'esprit avant que ce cher professeur ait eu le temps de nous les servir! Les députés de l'Union nationale auraient pu faire la même chose. Mais non! Année après année ils riaient à gorge déployée de blagues qu'ils connaissaient depuis longtemps. Cela devenait même un sujet d'admiration, —

“sentiment d'étonnement qu'on éprouve...” — que des gens puissent ainsi rire et rire encore de mots d'esprit déjà usés! Était-ce manque de mémoire? Ou l'esprit de monsieur Duplessis était-il à ce point vif que ses mots ne vieillissaient pas? Non, c'était par pure flatterie que les amis de monsieur Duplessis ne se lassaient pas de rire.

Encore plus étonnant: certaines gens qui étaient la cible de mots cruels de monsieur Duplessis riaient plus fort que tous les autres.

Ce ministre, par exemple, à qui on venait de confier un deuxième portefeuille. (Un membre du gouvernement ne reçoit qu'un traitement quel que soit le nombre de départements qu'on lui confie.) Un député de l'opposition posa toutefois, en souriant, la question suivante au premier ministre:

Le député: Quel sera le supplément de salaire du ministre?

M. Duplessis: Zéro, comme le ministre!

Le collègue de monsieur Duplessis ainsi dépeint se mordit les lèvres. Bientôt il fut pris de l'irrésistible rire qui secouait toute la salle. Comme tant d'autres, sous monsieur Duplessis, ce ministre pratiquait ce que les journalistes appelaient de “l'auto-coup de pied au derrière!”

Monsieur Duplessis recevait de temps à autre des visiteurs de marque, depuis la reine Elisabeth jusqu'aux présidents ou premiers ministres de maints pays, Etats ou provinces. Il a accueilli officiellement des douzaines de personnages importants au cours de ses dix-huit années à la tête de l'administration provinciale. Il recevait généralement ses hôtes avec assez de dignité, mais il lui arrivait de ne pas pouvoir résister à la tentation de faire une plaisanterie déplacée ou de se payer la tête de ses amis en présence de ses visiteurs.

Il accueillait un jour le premier ministre de France, —

je crois que c'était monsieur Pierre Mendès-France, — en visite officielle dans notre pays. Monsieur Duplessis causa de choses et d'autres puis dit soudain à son visiteur :

"Il y a combien de temps que vous êtes à mon bureau, monsieur le premier ministre?"

Etonné, son hôte répondit, après avoir vaguement consulté sa montre :

"Je ne sais trop... Depuis environ vingt minutes, je pense."

Monsieur Duplessis conclut :

"Etes-vous certain que le gouvernement n'est pas changé dans votre pays!"

Et il partit d'un grand éclat de rire. Il fut pratiquement le seul à se trouver comique.

Chaque fois, — ou presque, — qu'il recevait un visiteur français il ne manquait pas de lui dire: "Vous savez nous autres Canadiens français, on est des "françà" améliorés!"

Monsieur Duplessis ayant l'habitude de répéter les mêmes blagues, un visiteur français avait été prévenu de ce qu'il allait probablement se faire dire. Le premier ministre lui ayant demandé si, à son avis, les ministères ne se succédaient pas trop fréquemment en France, son hôte avait répondu: "Peut-être, monsieur le premier ministre. On me dit toutefois qu'ici c'est le problème contraire... ça ne change pas assez souvent!"

Monsieur Duplessis aimait dominer ses ministres devant les visiteurs étrangers. En présence d'un hôte distingué, il a soudain arrêté le geste du photographe qui allait prendre une photo et s'est écrié: "Onésime, (1) viens te faire photographier!" Et il avait ajouté, à l'adresse de son visiteur: "Il aime ça, c'est pas ordinaire se faire photographier avec moi!"

Pas étonnant que ce visiteur se soit demandé à haute

(1) L'Honorable Onésime Gagnon, alors ministre des finances.

voix, après l'entrevue, quelle sorte d'énergumène il venait de rencontrer là!

Monsieur Duplessis était particulièrement prodigue de bons mots quand il s'adressait à ses collaborateurs les plus immédiats: ministres, députés ou conseillers législatifs.

Ils étaient ses cibles préférées!

On pourrait citer une multitude de mots plus ou moins cruels qu'il a servis à ses amis.

Monsieur Gérard Martineau venait d'être nommé conseiller législatif. Cette nomination ayant soulevé passablement de remous dans les rangs de l'Union nationale, le nouveau membre de la Chambre haute s'en ouvrit à monsieur Duplessis.

"Qu'est-ce que les gens disent de ma nomination?"

Le premier ministre répondit:

"Ils ne disent rien... ils *risent!*"

Lors de l'assermentation de l'honorable Patrice Tardif comme conseiller législatif, monsieur Duplessis lui tendit la plume pour signer le document officiel en lui disant:

"Patrice, prends ça, car c'est la plume qui différencie l'homme de l'oie (loi)!"

Monsieur Duplessis prenait un malin plaisir à faire de ces cérémonies plutôt solennelles des tragi-comédies dans lesquelles les nouveaux élus étaient généralement les dindons de la farce. Il paraissait toujours pressé. "Vite, vite allez chercher Gaspard!" (Gaspard, c'était son Honneur Gaspard Fauteux, vice-roi pour la province de Québec.)

Plus tard ce fut "Onésime" (son Honneur Onésime Gagnon) qui fut invité de la sorte à présider les cérémonies. Monsieur Duplessis faisait quelques blagues douteuses sur le peu de célérité du lieutenant-gouverneur, puis prenait lui-même charge de la cérémonie, qui devait normalement être dirigée par le greffier du Conseil législatif. Monsieur Duplessis pressait tout le monde, montrait du doigt

l'endroit où le nouveau dignitaire devait signer, assaisonnait le tout de quelques mots qu'il répétait d'une fois à l'autre, et terminait généralement par une déclaration du genre de celle-ci à l'adresse du président du Conseil législatif:

"Sors ton champagne!"

Les invités prenaient une première coupe, monsieur Duplessis sirotait son verre de jus d'orange. Alors le premier ministre enjoignait au président de faire circuler les cigares, les cigarettes ou d'autre champagne:

"Envoie, envoie, as-tu peur que ça te coûte trop cher?" disait-il.

Le lendemain, on lisait dans les journaux: "Au cours d'une cérémonie empreinte de dignité, l'honorable Monsieur Untel a été assermenté comme Conseiller législatif. Le premier ministre, de même que plusieurs membres de son Cabinet, ont assisté à la prestation du serment d'office, reçu dans les salons du président du Conseil Législatif par le lieutenant-gouverneur de la province. Une courte réception a suivi la cérémonie."

Monsieur Duplessis aurait poussé des hurlements si les journaux avaient rapporté les faits comme ils s'étaient réellement passés. On avait le bon sens de conserver à nos institutions parlementaires un minimum de dignité... dans les journaux!

Le greffier du Conseil exécutif de la province fut pendant de nombreuses années le Dr Alfred Morrissette. Ancien député libéral, il fut nommé secrétaire du Conseil des ministres par feu monsieur Alexandre Taschereau. Quand monsieur Duplessis devint premier ministre il fut l'objet de ses taquineries continuelles jusqu'à sa mort. Un jour monsieur Duplessis lui offrit un cigare en disant:

"Tiens, fume, ça me donnera au moins le plaisir de te voir sortir quelque chose de la tête!"

De 1935 à 1948 le député libéral du comté de Pontiac fut

monsieur E.C. Lawn. Monsieur Duplessis l'a toujours appelé: "Lawn (l'âne) de Pontiac."

Le député (1956) du comté de Hull est un libéral, monsieur Oswald Parent. Monsieur Duplessis parlait fréquemment du député "d'Hull" (*dull*, mot anglais qui signifie terne, stupide.)

Monsieur Duplessis ne permettait pas que ses ministres fissent mine de lui être supérieurs. Il détestait leurs succès et ne les autorisait que rarement à se manifester. Un de ses ministres, monsieur Onésime Gagnon, devenu lieutenant-gouverneur, avait, du point de vue protocole, préséance sur le premier ministre. Monsieur Duplessis vit à ce que cette promotion ne fasse pas perdre à monsieur Gagnon la notion de qui était le chef et qui le serviteur. Quelques semaines avant que ne commence la première session qui devait être inaugurée par monsieur Gagnon, un ministre dit en riant à monsieur Duplessis:

"Cela fera quand même curieux d'entendre Onésime parler dans le discours du trône de *mon gouvernement*, selon la formule consacrée."

Monsieur Duplessis a répondu:

"J'y ai pensé. Cette année le texte dit non pas *mon gouvernement*, mais *le gouvernement!*"

Le jour même de l'assermentation de monsieur Gagnon comme vice-roi, monsieur Duplessis lui fit comprendre que sa nouvelle dignité ne l'impressionnait guère. Alors que les quelques invités, triés sur le volet, buvaient un verre de champagne à la santé du nouveau vice-roi, il lui dit soudain:

"Lieutenant gouverneur, va au balai! Va au balai, lieutenant gouverneur!"

Le mot stupeur n'est pas exagéré pour décrire l'impression pénible produite par cette phrase. Quant à monsieur Duplessis, il l'a trouvée très comique.

En Chambre, — où il excellait, — monsieur Duplessis a

lancé de nombreux bons mots, fait d'innombrables calembours. Mais, là aussi, il passait facilement de la bonne blague à la plaisanterie déplacée et au jeu de mots cruel.

Un de mes premiers souvenirs remonte à l'époque où monsieur Adélard Godbout était premier ministre et monsieur André Laurendeau, chef du Bloc populaire canadien.

Au cours d'un débat monsieur Godbout avait dit: "L'Union nationale a plus de députés que nous, mais c'est le parti libéral qui a obtenu le plus de votes aux élections de 1944."

Le deuxième orateur, monsieur Laurendeau, avait affirmé: "C'est nous, du Bloc populaire canadien, qui avons pratiquement la balance du pouvoir en Chambre".

Dernier orateur, monsieur Duplessis avait conclu: "Magnifique! Le parti libéral a eu le plus de votes, le Bloc populaire a la balance du pouvoir et nous... nous avons le pouvoir. Comme cela nous avons chacun quelque chose!"

En Chambre comme ailleurs monsieur Duplessis affectionnait les calembours.

"Voilà une distinction qui n'a rien de distingué", déclara-t-il un jour, au sujet de la distinction que la Commission Massey avait faite entre éducation et culture.

"Les compromis finissent généralement par être des compromissions", dit-il une autre fois. Allusion aux suggestions qu'on lui faisait de proposer un ou des compromis au gouvernement fédéral au sujet du problème des relations fiscales.

Monsieur Lionel Ross, député de Verdun depuis 1944, a permis à monsieur Duplessis de servir quelques bons mots à l'Assemblée législative.

Au sujet d'un important contrat pour la construction d'une école ou d'un hôpital, je ne sais trop, le député avait abruptement demandé au premier ministre:

"Faudra-t-il être de l'Union nationale pour obtenir le contrat?"

“Cela ne nuira pas!” avait répondu monsieur Duplessis.

En une autre occasion, monsieur Ross avait posé des questions au sujet des *petits numéros*, c'est-à-dire au sujet de ces plaques d'immatriculation portant de petits numéros et que l'on distribuait aux amis du régime. Le gouvernement finit par en doubler le nombre en faisant emboutir des plaques série B.

Monsieur Ross demanda:

“Est-ce vrai que le gouvernement a fait préparer une série B de petits numéros?”

M. Duplessis: Oui.

M. Ross: Pourquoi?

M. Duplessis: Nous en avons manqué, nous avons trop d'amis!

Parfois, pour éviter de répondre à des questions embarrassantes ou pour faire dévier un débat, monsieur Duplessis s'amusait à défendre, avec force, des projets de loi ridicules. C'est ainsi que pour paraître sympathique à la classe agricole, il décida d'abolir une loi interdisant aux illettrés d'être membres des commissions scolaires.

L'opposition libérale protesta contre cette décision. Monsieur Duplessis avait répliqué: “L'opposition devrait avoir honte de prétendre que les cultivateurs québécois sont des ignorants.” Le premier ministre avait flétri ces “gens là” qui méprisaient la classe agricole!

Monsieur Duplessis ne reculait jamais devant un mot d'esprit même cruel pour celui dont il se payait la tête.

En 1948, un membre de l'Union nationale avait accusé un député de la région métropolitaine “de s'être enrichi avec la politique municipale.”

Le député ainsi pris à partie bondit de son siège, se mit en colère, offrit de démissionner si on prouvait l'accusation portée contre lui. Il fulminait.

Monsieur Duplessis jugea que l'incident risquait de tourner mal.

"Monsieur le président, dit-il, je retire ce que mon député vient d'affirmer. Tout le monde pourra constater que le député ne s'est pas enrichi... qu'il est pauvre à tous les points de vue!"

Autre farce cruelle. Lors de l'assermentation de l'honorable Yves Prévost comme secrétaire provincial, vint le moment où le sous-secrétaire, conformément à la constitution canadienne, remet le Grand Sceau de la province au ministre. Il lui en confie officiellement la garde.

Le sous-secrétaire était alors monsieur Jean Bruchési, maintenant ambassadeur du Canada en Espagne, un homme à la fois cultivé et distingué.

Le voyant s'avancer avec le Sceau, monsieur Duplessis dit assez fort pour qu'on l'entendît dans toute la salle:

"Le petit sot portant le Grand Sceau."

L'incident fut oublié et monsieur Bruchési raconta ensuite devant les invités: "Saviez-vous, monsieur le premier ministre, qu'autrefois en Angleterre le gardien du Grand Sceau devait coucher avec le Grand Sceau?"

Un éclair de malice alluma l'oeil de monsieur Duplessis, qui répondit illico:

"Je ne sais pas. Je sais toutefois qu'il y a longtemps déjà que madame Bruchési couche avec le grand... sot de la province!"

Tout le monde s'esclaffa, sauf évidemment monsieur Bruchési.

Monsieur Duplessis disait parfois des choses à la blague, mais si un député de l'opposition lui demandait si vraiment il croyait ce qu'il venait d'affirmer, le premier ministre s'emportait et il faisait un credo politique de ce qu'il avait dit. Et il n'y avait plus moyen de le faire reculer.

Un exemple. Pendant un débat sur l'administration des

crédits du ministère de la voirie, des députés de l'opposition révélèrent que certains comtés qui n'avaient pas voté pour le gouvernement étaient pratiquement privés des subventions accordées aux autres comtés pour l'entretien normal des chemins.

Monsieur Duplessis intervint dans le débat. Avec un large sourire, il dit:

"Le budget de la province n'est pas assez considérable pour subvenir à tous les besoins. Nous devons donc d'abord servir nos amis. Si j'avais un pain trop petit pour en donner à la fois à mes amis et à mes ennemis, je servirais exclusivement mes amis".

Monsieur Arthur Dupré, — alors député libéral de Verchères, — dit:

"Le premier ministre veut-il sérieusement déclarer que les contribuables des comtés libéraux seront privés de leur part du budget provincial parce qu'il veut donner tout le petit pain à ses amis?"

"Je dis et je répète, a affirmé monsieur Duplessis, qui ne souriait plus du tout, que si j'avais un pain trop petit pour mes amis et mes adversaires je le donnerais tout entier à mes amis".

Le premier ministre finit par faire une belle colère sur les petits pains... et les petits amis. Il avait lancé cette phrase pour rire et avait fini, sous la pression des députés de l'opposition, par en faire une ligne de conduite de son gouvernement.

Dans les assemblées publiques monsieur Duplessis faisait usage, souvent avec bonheur, de son esprit.

Un de ses calembours aurait joué un certain rôle dans l'élection partielle du comté de Beauce, en 1945. Ceux qui avaient appuyé la campagne entreprise avant 1936 par le docteur Philippe Hamel contre le trust de l'électricité s'é-

taient groupés autour du candidat qui faisait la lutte à l'Union nationale.

Voici comment l'affaire est racontée par un témoin oculaire.

"Nous avons vraiment l'impression d'avoir marqué des points contre le gouvernement. Dans le comté on ne parlait que d'électricité. Le premier ministre Duplessis devait participer à une grande assemblée quelques jours avant la votation. C'était un dimanche. Nous étions réunis au presbytère de la paroisse de... pour écouter monsieur Duplessis à la radio. Nous nous demandions vraiment comment il allait se tirer de cette impasse. La foule était immense. L'assemblée débuta. Il commença son discours comme ceci: "Electeurs, électrices... électricité!" Dans la salle, ce fut un incroyable fou rire qui dura cinq bonnes minutes. Nous nous sommes regardés en silence, puis l'un de nous a dit: "Notre affaire d'électricité vient d'avoir un court-circuit!" L'Union nationale l'emporta.

Monsieur Duplessis faisait flèche de tout bois dans une assemblée politique. A Cap Santé il avait commencé un discours électoral à peu près dans les termes suivants:

"Cap Santé, quel beau nom! Peut-on souhaiter faveur plus grande que la santé, santé du corps grâce aux améliorations immenses apportées par le gouvernement de l'Union nationale dans le domaine de l'hospitalisation et de la lutte contre la maladie; santé de l'esprit par la lutte sans merci que nous menons contre le communisme. Cap Santé! santé du gouvernement... maladie de l'opposition".

Cela avait duré dix bonnes minutes.

Monsieur Duplessis ne s'embarrassait pas de rechercher des calembours de qualité. Il utilisait tout ce qui se présentait. Un jour, un entrepreneur en voirie du nom de Gédéon Gravelle vint lui demander des contrats.

"J'ai ton affaire, répondit-il, je vais donner instruction

que tous les chemins de la province soient recouverts de *gravelle!* (1)

Ce qui étonnait généralement ses auditeurs c'était la facilité avec laquelle il trouvait des reparties. L'exemple suivant est typique.

Les libéraux l'accusaient d'avoir "volé le programme du parti libéral". Au cours d'un débat, un député oppositionniste formula directement l'accusation. Monsieur Duplessis répondit:

"Non, monsieur le président, ce n'est pas du vol. Si on consulte le Code criminel on constate que pour qu'il y ait vol, il faut que la chose volée ait une valeur d'au moins vingt-cinq cents!"

Un jour, il rencontra un conseiller législatif libéral qui paraissait de fort mauvaise humeur contre le gouvernement libéral du temps, celui de monsieur Alexandre Taschereau. Ce conseiller dit à monsieur Duplessis:

"Tu vois cette enveloppe? Elle contient ma démission. Je m'en vais la porter au premier ministre!"

Monsieur Duplessis répondit:

"Ne sois donc pas imprudent. Tu ne devrais pas te promener avec une pareille lettre dans ta poche. Tu pourrais la perdre. Si quelqu'un allait la trouver et la porter à monsieur Taschereau il serait bien capable de l'accepter ta démission!"

Faut-il ajouter que ce conseiller législatif n'a, en effet, jamais démissionné?

Le colonel Gilbert, propriétaire du journal le *Soleil*, avait lancé une campagne de souscription pour élever un monument à Sir Wilfrid Laurier. Il dit un jour à monsieur Duplessis, qu'il avait rencontré par hasard, que la souscription n'allait guère. "Combien d'argent vous manque-t-il?" demanda monsieur Duplessis.

(1) Pierre concassée, gravier.

— Environ \$20,000.

— Je vais vous les donner.(1) Laurier fut indiscutablement un grand homme.

Et Monsieur Duplessis commenta plus tard son geste en disant:

“Depuis ce temps-là, je passe loin du cimetière de Trois-Rivières, car j’ai peur que mon père, farouche conservateur, ne se retourne dans sa tombe pour m’eng...”

On n’en finirait pas de citer les *mots* de M. Duplessis. Ils ne feraient que démontrer davantage ce que nous entendions prouver: que M. Duplessis avait de l’esprit, que cela l’a bien servi, et qu’il en a abusé au point d’être parfois impoli pour un visiteur ou cruel pour un ami ou un adversaire.

(1) Lire: la province va vous les donner...

5

MAURICE DUPLESSIS A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

"Duplessis fut un chef farouche, énergique, génial, parfois même dur et bouillant, mais combien généreux..."

l'hon. Yves Prévost

On reprochait à un député de l'opposition libérale, monsieur Gérard Cournoyer, d'en prendre à son aise avec le règlement de l'Assemblée législative.

"Comment voulez-vous que je respecte le règlement... c'est le *règlement Duplessis* et il ne l'a jamais publié!"

En effet, c'est Maurice Duplessis qui *était* le règlement à l'Assemblée législative. Le travail du président ne consistait qu'à donner une forme parlementaire à la volonté du premier ministre.

Monsieur Alexandre Taché, — il est maintenant juge à la Cour supérieure, — a été président pendant près de dix ans. Son dossier est parfait: il n'a pas rendu une seule décision à l'encontre de l'opinion de monsieur Duplessis! Quant à son successeur, monsieur Maurice Tellier, il est là depuis 1956. Il n'a qu'un petit *manquement* à se reprocher, une décision sans importance sur une matière de procédure.

Quand monsieur Duplessis soulevait un point d'ordre, on ne se demandait plus qui du gouvernement ou de l'opposition allait l'emporter, mais bien quel prétexte le président allait trouver pour justifier le point de vue du premier ministre!

Monsieur Daniel Johnson, — il était alors vice-président de la Chambre, — a résumé la situation en déclarant sur un ton badin aux membres du Club du Collège Sainte-Marie: "Pour le président de la Chambre, la règle est la même que pour l'automobiliste: protéger sa droite!"

Il arrivait que monsieur Duplessis forçât le président à se dédire à quelques minutes d'avis. Lors d'un furieux débat sur le harnachement de la rivière Bersimis, monsieur Lapalme dit que c'était "une lâcheté" de la part du premier ministre d'attaquer des gens qui n'avaient pas le loisir de se défendre. Monsieur Duplessis bondit: "*Une lâcheté* n'est pas parlementaire, que le chef de l'opposition retire ses paroles!"

Un débat d'une demi-heure suivit. Le président conclut qu'en effet l'expression "une lâcheté" n'était pas parlementaire. Monsieur Lapalme retira ses paroles. Cinq minutes plus tard, monsieur Duplessis affirmait que c'était "une lâcheté" de la part du chef de l'opposition de se cacher derrière des lanceurs de boue. Monsieur Lapalme bondit à son tour. "Monsieur le président, vous venez de déclarer cette expression non parlementaire. Je veux que le premier ministre retire ses paroles". Qu'allait faire le président? Il décida que monsieur Duplessis n'avait rien à retirer, que l'expression "une lâcheté" était parlementaire dans sa bouche. "Quand le chef de l'opposition a parlé, dit-il, il s'adressait au premier ministre personnellement; quand le premier ministre lui a donné la réplique, il parlait... en général!"

L'Assemblée législative, c'était le fief de Maurice Duplessis. Il s'y trouvait à l'aise comme un poisson dans l'eau. Il y faisait la loi. Il avait autour de lui une majorité complai-

sante qui l'encensait à satiété et ne lui ménageait pas les applaudissements. On pouvait même déceler à la vigueur des applaudissements si une attaque de l'opposition avait atteint ou manqué la cible. Quand le chef avait été malmené, ses partisans le vengeaient par des applaudissements plus nourris!

Même dans l'opposition, monsieur Duplessis était le point de mire de l'Assemblée législative. Il fut élu pour la première fois en 1927. Monsieur Alexandre Taschereau était déjà premier ministre depuis sept ans.

Six ans plus tard monsieur Duplessis était chef de son parti et de l'opposition. Déjà, c'est lui qui menait le bal. Il était toujours debout, bousculait les ministres, provoquait des débats qui n'en finissaient plus. Pas un ministre n'échappait à son agressivité. Il découvrait des scandales, sommait les ministres de démissionner, révélait les maldommes de l'administration, ameutait l'opinion publique.

Monsieur Taschereau était harassé. On raconte qu'un jour il suspendit l'étude orageuse des comptes publics et proposa la discussion d'un projet de loi pour accorder une subvention à la Fédération provinciale des scouts. Une législation de tout repos dont d'étude permettait au gouvernement de reprendre son souffle! Monsieur Taschereau vanta l'oeuvre des scouts et dit sa conviction que tous les députés allaient voter en faveur du projet.

Monsieur Duplessis se leva: "Sans doute que nous allons appuyer cette mesure, dit-il. Elle s'impose, car si jamais un scout devient ministre de la colonisation il ne prendra pas l'argent des contribuables pour s'acheter des culottes... Si jamais un scout est dépositaire des fonds de la province il ne s'appropriera pas les intérêts... Si jamais un scout..." Tout le ministère y passa; tous les scandales qui passionnaient le peuple revinrent à la surface. Ce fut un des plus purs chefs-d'oeuvre de Maurice Duplessis.

Trois ans plus tard il était premier ministre.

A l'Assemblée législative il n'avait aucun respect pour les principes démocratiques, il abusait de sa puissance, mais il fut un parlementaire haut en couleur, étonnant, efficace, captivant. Les sessions n'étaient pas ternes avec Maurice Duplessis.

Les séances ne commençaient jamais avant qu'il ne fût à son fauteuil. Il était généralement parmi les premiers arrivés. C'est lui qui faisait signe au président quand il jugeait le moment venu d'entamer l'ordre du jour. Il appelait d'abord les motions introductrices de lois privées, les bills privés, puis les rapports des comités. Monsieur Duplessis vérifiait tout. "Le rapport serait-il adopté?" demandait le président. "Un instant", disait monsieur Duplessis. On lui remettait le rapport, il le lisait, puis déclarait: "Très bien, adopté".

A Ottawa le premier ministre n'est pas toujours en Chambre, loin de là. Il vaque à ses occupations de premier ministre. On ne le voit jamais aux séances des comités. Monsieur Duplessis, lui, était continuellement en Chambre. Il occupait à lui seul une proportion considérable des séances et siégeait en permanence aux deux principaux comités, celui des bills privés et celui des bills publics. Il était membre du premier, et président du deuxième. Aux deux endroits c'est lui qui menait tout!

Monsieur Duplessis aimait interrompre les discours des autres. Il avait deux façons de le faire. La première c'était de soulever des points d'ordre. Sous n'importe quel prétexte. Il disait: "Le député n'a pas le droit de tronquer les textes", ou "le député ne peut quand même pas continuer à massacrer ainsi la vérité". L'adversaire était forcé de s'asseoir et d'attendre une décision du président. Le point d'ordre n'en était généralement pas un, mais le président donnait invariablement raison à monsieur Duplessis. Le premier ministre

hachait littéralement certains discours avec ses interruptions. En particulier ceux qui lui faisaient vraiment mal.

L'autre façon de tenter de faire perdre pied à l'adversaire, c'était de lui poser des questions. Il disait: "Je ne voudrais pas interrompre l'honorable député, mais..." Et il enchaînait avec une question qui durait parfois plusieurs minutes.

Monsieur Léon Casgrain, ex-député libéral de Rivière-du-Loup, avait pris l'habitude de lui répondre: "la meilleure façon de ne pas m'interrompre c'est de vous taire!"

Monsieur Duplessis arrêta les élans oratoires des autres, mais n'admettait pas qu'on lui rendît la monnaie de sa pièce. Monsieur Yvon Dupuis, qui fut député libéral de Sainte-Marie, soulevait des points d'ordre pendant les discours de monsieur Duplessis. Il en proposait autant que le premier ministre en avait soulevé lui-même. Monsieur Duplessis rageait, mais il devait s'asseoir, laisser le député exposer le point d'ordre, qui était invariablement, — et généralement à bon droit, — renvoyé par le président. Monsieur Dupuis avait atteint son but: interrompre celui qui interrompait tout le monde!

Le député de Sainte-Marie était un peu gamin. Pendant un discours de monsieur Dupuis, le chef du gouvernement avait parlé du "jeune député de Sainte-Marie". Celui-ci avait répondu: "Monsieur le président il n'y a pas ici de 'jeune député de Sainte-Marie', il y a 'l'honorable député de Sainte-Marie.' Le premier ministre je l'appelle pas le 'petit vieux,' moi!" Monsieur Duplessis avait grimacé, cependant que ses députés se mordaient les lèvres pour ne pas rire.

C'est en Chambre que monsieur Duplessis touchait le plus facilement le coeur de ses députés. Ses discours les électrisaient. Ils le jugeaient supérieur à tout autre politicien. Ils admiraient tout chez lui, même son impolitesse envers l'opposition, sa façon peu démocratique de rudoyer le pré-

sident, sa faculté de raisonner à faux. Ils étaient conquis. Il y avait de meilleurs orateurs que monsieur Duplessis. Monsieur Adélard Godbout, monsieur Paul Sauvé, monsieur René Chaloult étaient de ceux-là. Mais aucun n'avait plus d'efficacité que lui à l'Assemblée législative.

La récompense majeure pour ses députés c'était d'obtenir la permission de parler en Chambre. La procédure était presque toujours la même. Monsieur Duplessis faisait signe de la main au député choisi. S'il était distrait, ou ne comprenait pas, il l'appelait par son prénom: "Emile, viens ici!"

Le député s'assoyait à côté du chef, dans le fauteuil placé à la droite du premier ministre. Il s'appuyait sur le bras gauche du fauteuil, alors que monsieur Duplessis s'appuyait au bras droit du sien. Ils se parlaient littéralement dans le tuyau de l'oreille, aussi sérieusement que s'il se fût agi de se confier des secrets d'Etat. Le premier ministre était tout simplement en train de faire la langue à son député, de lui souffler les phrases qu'il allait répéter tout à l'heure. Le député repartait tout souriant... et il prononçait son petit bout de discours. Dès qu'il se rassoyait il cherchait les yeux de monsieur Duplessis, attendant l'approbation muette du chef. Le premier ministre mettait ses mains l'une dans l'autre, les agitait dans un geste de félicitations, adressait un sourire au député, puis pensait à autre chose.

Monsieur Duplessis avait-il apprécié le discours? Il suffisait de l'observer pendant que le député parlait pour le savoir. Quand monsieur Duplessis était vraiment content, quand les phrases étaient tout à fait à son goût, il remuait les lèvres, répétait tout bas les mots que l'orateur prononçait. Quand il désapprouvait l'orateur, de la paume de sa main gauche il se frottait le genou gauche. Plus il était nerveux, mécontent, plus le mouvement rotatif de la main était rapide!

Monsieur Duplessis soufflait des mots à tous ses orateurs. Quand celui qui parlait était placé trop loin, il soufflait si fort qu'on l'entendait du haut de la tribune des journalistes. Parfois, les députés se relayaient le mot jusqu'à ce qu'il parvint à l'oreille du destinataire! Ces communications entre le chef et ses députés étaient tellement importantes que le ministre de l'agriculture, monsieur Laurent Barré, a cru devoir interrompre un discours quand il a constaté qu'il était dans l'impossibilité d'entendre monsieur Duplessis. Le ministre venait d'entamer son discours quand brusquement il reprit son siège. Après la séance, les journalistes s'enquirent des raisons du mutisme soudain de cet homme qui d'ordinaire avait la parole en bouche. Voici l'explication qu'il donna: "La pile qui alimente mon appareil auditif est tombée. Je n'entendais plus ce que monsieur Duplessis me disait!"

Quand il s'absentait durant les séances de la Chambre, monsieur Duplessis sortait lentement, causait une seconde avec l'un, pinçait l'oreille de l'autre, faisait un calembour. Il lui arrivait d'aller s'asseoir quelques minutes au milieu d'un groupe de députés de l'Union nationale.

"Parfois, a dit un député, nous en avons plein le nez de ses colères, de ses mots cruels, de sa dictature. Était-ce chez lui de l'intuition, mais il avait alors le don de prononcer un grand discours, de poser un geste aimable, de faire jouer à fond son charme, et son magnétisme. Nous étions reconquis. Notre mécontentement de la veille nous semblait de l'enfantillage!"

Le député de Champlain, monsieur Maurice Bellemarre, avait accusé, — c'était en 1948, — le député libéral de Jeanne Mance, monsieur Emile Dubreuil, de s'être "enrichi avec la politique municipale." Rouge de colère, le député ainsi attaqué faillit se donner un coup de sang.

M. Duplessis intervint: "Non, non, dit-il, ce n'est pas raisonnable, je retire ce que mon député a déclaré".

Monsieur Bellemarre avait été rabroué publiquement par son chef. On se demandait ce qui allait se produire. Quelques minutes plus tard, il faisait le petit séjour dans le fauteuil de droite, prêtait l'oreille aux propos du premier ministre, et, fier comme Artaban, prononçait ensuite un de ses premiers discours à l'Assemblée législative. Il eut le traitement complet: poignée de main et sourire d'approbation du premier ministre.

On peut dire que les députés de l'Union nationale avaient *l'émotion à répétition*. Tous les ans ils célébraient l'anniversaire de monsieur Duplessis. Ministres, députés ministériels et membres de l'opposition lui rendaient hommage.

Dans ses remerciements, monsieur Duplessis commençait toujours par rappeler le souvenir "de son vieux père et de sa vieille mère qui le regardaient du haut du ciel." Le scénario fut le même pendant quinze ans. La première fois ce dut être assez émouvant. Mais être toujours ému au même moment, dans les mêmes circonstances et avec les mêmes phrases d'année en année n'est pas chose facile. Monsieur Duplessis toussait, s'interrompait, s'étouffait, retoussait pendant la partie *émouvante* de son discours. Cette émotion de commande finissait par faire sourire. Après une de ces séances annuelles d'encensement, j'ai croisé feu le docteur J.-F.-A. Gatién, député de Maisonneuve. Il avait le mouchoir à la main, les yeux rouges. "Il m'a encore eu ce bonjour-là", s'est-il écrié en me voyant.

Monsieur Duplessis était le maître de l'emploi du temps à l'Assemblée législative. Il décidait de l'heure du début des séances, des ajournements, de l'ordre dans lequel on étudierait le feuilleton. Avec un tel homme, on ne savait jamais à quoi s'en tenir, les ajournements étant souvent soumis à l'humeur du premier ministre.

Il est arrivé fréquemment, le vendredi par exemple, que les deux chefs de parti se soient entendus pour ajourner les

délibérations à une heure, afin que les députés puissent prendre le train de deux heures pour Montréal. Si un député de l'opposition avait le malheur de soulever une question contentieuse dans la demi-heure qui précédait l'ajournement, le premier ministre faisait une colère et l'arrangement du matin était parfois mis de côté. Des députés retenaient des places sur le train de deux heures et sur le suivant, celui de six heures, pour être certains de ne pas rater leur voyage!

Monsieur Duplessis faisait du chantage avec l'ajournement du vendredi: "Si telle loi n'est pas adoptée cet avant-midi, disait-il, nous devons siéger cet après-midi et ce soir".

Les députés avaient hâte de rentrer chez eux. Ils se pliaient parfois aux exigences du premier ministre.

Un jour en 1948, — sous monsieur Godbout, — les libéraux avaient capitulé honteusement. Devant le chantage de monsieur Duplessis, — qui voulait forcer l'adoption d'un projet de loi en troisième lecture, — monsieur Godbout s'était écrié: "Jamais! Nous siégerons cet après-midi, ce soir, demain et dimanche s'il le faut!" Les députés libéraux avaient acclamé leur chef. Quelques minutes plus tard, après d'étranges conciliabules derrière le trône du président, le chef de l'opposition revenait sur sa décision et acceptait de voter le projet de loi en troisième lecture. Les libéraux avaient perdu l'honneur . . . mais non leur train!

Comment résumer tout ce qui précède? Monsieur Duplessis était un politicien peu orthodoxe, riche de qualités et de défauts, sûr de lui-même. Ceux qui l'ont connu à l'Assemblée législative ne l'oublieront pas. Les sportifs ont l'habitude d'affubler des athlètes du titre de "Monsieur Hockey" ou de "Monsieur Baseball". Maurice Duplessis était certainement "Monsieur Assemblée législative!" Son intelligence si vive, ses réparties mordantes, sa façon de mener la Chambre tambour battant, son indomptable énergie, son habileté à galvaniser ses troupes, même ses sautes d'humeur faisaient

de lui un politicien redouté, une personnalité unique. Rares pourtant sont ceux qui voudraient voir un autre Maurice Duplessis à l'Assemblée législative, car la démocratie résisterait difficilement à une telle épreuve. Le voudraient-ils que cela serait impossible: un même siècle n'en produit pas deux de cette farine!

6

MAURICE DUPLESSIS ET SES MINISTRES

"Et s'il me plaît à moi d'être battu" est un mot profond et vrai.

André Maurois

Un sénateur québécois avait eu un mot assez juste à l'issue d'une réception offerte en son honneur:

"Il y a dans le gouvernement de la province trois sortes de ministres: ceux qui sont assez intimes pour dire *Oui, Maurice*, ceux qui disent *Oui, cheuf...* et il y a Paul Sauvé!"

Monsieur Duplessis dominait complètement ses ministres. Ils n'existaient que pour satisfaire son insatiable désir de pouvoir. Que tel député plutôt que tel autre soit titulaire d'un ministère, cela importait assez peu, car monsieur Duplessis était le commencement et la fin de tout. Sur certaines questions relevant de leur compétence il ne les consultait même pas.

Un ministre a déjà prié le chef de l'opposition de ne pas lui poser trop de questions sur certains contrats: "Je ne les ai jamais vus! Tout s'est fait au bureau du premier ministre sans que j'en aie jamais connaissance", a-t-il expliqué.

Monsieur Duplessis, d'une part, aimait jouer les dictateurs et, d'autre part, ses ministres n'avaient pas suffisamment de personnalité pour s'affirmer. Il était le maître incontesté. Les plus timides se reprenaient parfois devant des intimes. Ils disaient alors leur façon de penser. Le pauvre monsieur Duplessis en prenait pour son rhume! A tel point qu'un jour j'ai fait remarquer à un ministre que je me contenterais volontiers de critiquer monsieur Duplessis avec les expressions que j'avais recueillies sur les lèvres de certains de ses collègues!

Quelques anecdotes montreront combien l'ascendant de monsieur Duplessis sur ses ministres était totale.

En 1948, feu monsieur Joseph Francoeur, libéral, représentait le comté de Montréal-Laurier. Il n'était pas, loin de là, un foudre d'éloquence, mais il avait la manie d'interrompre les orateurs adverses.

Pendant un discours de monsieur Paul Beaulieu, il s'écria soudain:

"Parlez-nous du *Pingouin*!"

Le *Pingouin*, apparemment, c'était un club de nuit situé dans le comté du ministre.

M. Beaulieu répondit: "Oui, monsieur, je vais vous en parler du *Pingouin*".

M. Duplessis: "Parle pas de ça, Paul!"

Le ministre a brusquement changé de sujet comme si jamais personne, ni monsieur Francoeur, ni lui-même n'avait prononcé le nom *Pingouin*.

Le chef avait parlé!

Un ministre me confiait un jour qu'il avait dit son fait

à monsieur Duplessis dans ces termes: "Quand je fais un discours, Maurice, c'est pas toi qui parles, c'est moi. Il n'y a rien que je déteste plus que de me faire interrompre ou de me faire souffler des mots!"

"Vous lui parlez, vous, à monsieur Duplessis!", ai-je dit d'un air étonné.

Vingt-quatre heures plus tard, monsieur Duplessis inaugurait quatre écoles. Le ministre était présent et y alla de son discours. Il était en train de se rasseoir quand le premier ministre lui dit: "Parle en anglais!"

Il revint au micro et se lança dans un grand éloge de monsieur Duplessis: "He is the greatest prime minister, he is the most progressive leader we ever had, he is..."

M. Duplessis: "Broadminded!"

Le ministre: "... and he is broadminded!"

Chez le premier ministre c'était une manie de souffler des mots ou des réponses à ses ministres. Il exigeait qu'ils emploient certains termes, qu'ils en évitent d'autres. Par exemple le verbe *dépenser* était tabou. Il avait, dans l'esprit de monsieur Duplessis, un sens vaguement péjoratif. Il fallait lui substituer le mot *consacrer*.

L'ancien ministre de la santé, monsieur Albiny Paquette, en sait quelque chose. Il a été rappelé à l'ordre tant de fois!

M. Paquette: Nous avons dépensé \$4 millions pour les hôpitaux...

M. Duplessis: Consacré, Albiny!

M. Paquette: Nous avons consacré \$4 millions...

Quelques minutes plus tard:

M. Paquette: Nous avons dépensé \$500,000...

M. Duplessis: Albiny, consacré!...

M. Paquette: ... consacré, monsieur le président.

On s'étonne que des ministres ainsi menés au doigt et à l'oeil se soient crus obligés, dans chacun de leurs discours, de faire l'éloge le plus indécent qui soit de monsieur Duplessis. C'était du fétichisme, presque de l'idolâtrie.

L'ancien secrétaire de la province, M. Omer Côté, avait atteint le sommet du genre dans une ébouriffante improvisation à l'éloge de monsieur Duplessis. Posant au sculpteur travaillant dans le secret, il avait décrit une tête altière, un corps formé de la plus pure argile québécoise, un coeur largement ouvert à toutes les grandes causes. Tous les membres et une bonne partie des organes y avaient passé. Soudain, le ministre avait dévoilé verbalement cette étonnante statue. C'était monsieur Duplessis! Les journalistes se tenaient les côtes à force de rire; les députés ministériels trépignaient d'enthousiasme.

Quel était le comportement de monsieur Duplessis devant ces outrances? Il s'en amusait parfois. Monsieur Antoine Rivard y étant allé de ses compliments, monsieur Duplessis le remercia en ces termes:

"Le meilleur bout de ton discours, Antoine, c'est quand tu as parlé de moi!"

Un journaliste avait suggéré qu'on fasse imprimer un disque des éloges les plus audacieux et qu'on le fasse tourner à la fin de chaque discours. Cela aurait évité les *lapsus linguae* du genre de celui commis par monsieur Georges-Octave Poulin, le bouillant député de Beauce. Ses éloges terminés, il avait trouvé la jolie péroraison suivante:

"Je remercie le premier ministre, et là-dessus je m'assieds."

Hélas, la langue lui fourcha et il termina ainsi: "Je remercie le premier ministre et je m'assieds dessus!"

Même si monsieur Duplessis faisait mine de ne pas aimer les éloges, il lui arrivait de provoquer les remerciements

trop lents à venir. Il disait: "Le député oublie-t-il de remercier le gouvernement?" ou bien: "Le député a-t-il quelque chose à dire?". Et, en sourdine, le premier ministre disait à l'interpellé: "Lève-toi!"

Le député ainsi appelé à remercier ne devait toutefois pas sortir de son rôle. Le député de Stanstead, monsieur Denis Gérin, voulut un jour profiter des remerciements d'usage pour réclamer certaines choses pour son comté. Monsieur Duplessis ne lui laissa pas dire quatre mots. Il l'interrompit en disant: "Le député est satisfait? Il est content? Très bien, très bien, passons à autre chose!"

Sans la permission de M. Duplessis, impossible de parler. Les plus subtiles provocations de l'opposition n'y faisaient rien. Des députés libéraux mettaient les ministériels au défi de braver le chef, de se lever et de parler. Les duplessistes ainsi provoqués rougissaient, faisaient mine de s'en moquer, gesticulaient. Mais ils restaient muets!

Un autre travers de monsieur Duplessis, c'était de mettre dans la bouche d'un ministre ou d'un député des déclarations qu'il n'avait pas faites.

Monsieur Daniel Johnson venait d'être nommé vice-président de la Chambre. Après avoir annoncé cette nomination, monsieur Duplessis dit: "J'ai accepté la démission de M. Johnson comme adjoint parlementaire du premier ministre." Le *démissionnaire* eut l'air plus surpris que tout le monde!

Ou bien monsieur Duplessis disait: "Le député de Wolfe propose l'ajournement du débat." Ou encore: "Le député de Shefford propose que nous passions à l'ordre du jour suivant." Ni l'un ni l'autre député n'avait évidemment entendu parler de la chose. On parcourait la Chambre du regard pour s'assurer qu'ils étaient là!

Autre manie de Monsieur Duplessis: il répondait aux

questions à la place de ses ministres. Ceux-ci voyaient aux choses anodines, aux affaires de routine, mais dès que ça chauffait, le premier ministre intervenait. Les députés de l'opposition prévoient le geste de monsieur Duplessis. Ils disaient tout haut: "Il va se lever, il va répondre à la place du ministre." Ça ne ratait jamais!

Les députés libéraux tournaient le fer dans la plaie: "Mais laissez donc un peu d'initiative au ministre!" Le premier ministre répondait qu'il était chef du gouvernement, que c'est lui qui avait la responsabilité de l'administration.

Les ministres souffraient-ils de cette mise en tutelle? Ils s'y complaisaient apparemment. Le ministre des travaux publics, monsieur Roméo Lorrain, et le ministre des finances, monsieur Johnny Bourque, s'étaient imposé la tâche très humble de déplacer le fauteuil de monsieur Duplessis quand il se levait pour parler. C'était devenu un rite. Monsieur Lorrain était assis derrière le premier ministre, et monsieur Bourque, à sa gauche. Quand monsieur Duplessis se levait, le *mécanisme* se mettait en marche; les *travaux publics* empoignaient le dossier du fauteuil, pendant que les *finances* s'emparaient du bras gauche. Monsieur Lorrain étant trop court pour exécuter la manoeuvre assis, il s'appuyait le ventre sur son pupitre et poussait le fauteuil des deux mains. Monsieur Bourque n'avait qu'à tendre la main et à tirer le fauteuil à lui.

Un jour, ce fut presque la catastrophe. Monsieur Duplessis se leva, le fauteuil fut happé par le duo Bourque-Lorrain, mais le premier ministre se rassit brusquement, avant que les ministres aient eu le temps d'opérer la manoeuvre en sens inverse. Monsieur Duplessis s'assit par terre. Le tonnerre serait tombé sur l'Assemblée législative que la consternation n'eût pas été plus grande!

En fait, c'était presque le tonnerre qui venait de tomber!

Monsieur Duplessis ne souffrait pas que ses amis, et, en

particulier, ses ministres, s'éloignent même légèrement de la ligne de pensée du parti, c'est-à-dire de la sienne. Un des ministres les plus respectables, monsieur Yves Prévost, secrétaire de la province, fit un jour deux déclarations qui firent sursauter le premier ministre. Il dit au chef de l'opposition que si celui-ci était à sa place "il verrait combien il y a de problèmes graves dans le monde de l'éducation." Monsieur Duplessis fit la grimace, car c'était chez lui une règle d'or de ne jamais admettre que la moindre chose clochât dans son gouvernement. Monsieur Prévost ajouta que l'opposition exagérait en affirmant que les choses allaient mal "dans toute la province." Monsieur Duplessis n'y tint plus. Il fit à son ministre l'injure de l'interrompre en commençant son propre discours. Monsieur Prévost resta interloqué l'espace d'une seconde, hésita un instant, puis se rassit le rouge au front. Sa colère dura tard dans la nuit.

Monsieur Duplessis prenait plaisir à humilier ses ministres, à se moquer d'eux. Hélas! les ministres se croyaient même obligés de rire de l'esprit qu'on faisait à leurs dépens.

Lors de l'assermentation de monsieur Roméo Lorrain comme secrétaire de la province *pro tempore*, monsieur Duplessis montra du doigt ses ministres à un visiteur et s'écria: "Sans moi ils ne valent pas cher!" Et tout le monde de rire!

J'ai déjà raconté ailleurs le mot *aimable* qu'il avait eu à l'adresse de monsieur Camille Pouliot, ministre de la chasse et de la pêche. En présence de trois journalistes, et de monsieur Gérard Martineau, il a déclaré: "Pouliot, c'est un saint homme, un saint homme, pas fin fin, mais un saint homme!"

Au chef de l'opposition du temps, monsieur Adélarde Godbout, et à son bras droit, monsieur Léon Casgrain, il avait dit en présence de monsieur Onésime Gagnon, alors ministre des finances:

“Hier soir, à Trois-Rivières, Gagnon a tenté de m’enlever la vedette, de me voler le *show* avec un discours d’une trentaine de pages. Pour le punir, j’ai fait parler des tas de gens avant lui. Celui qui l’a précédé immédiatement c’est Jos Bilodeau. Tu le connais, toi Godbout, il a été candidat contre toi dans l’Islet. Il n’y en pas un comme lui pour vider une salle. Quand Gagnon a parlé, il n’y avait plus personne!”

Ce n’était pas un mince problème que de faire accepter par monsieur Duplessis une politique nouvelle.

Un jeune ministre avait fait préparer un plan de travail pour quelques années. Fier de lui, plein d’enthousiasme, il se présenta au bureau de monsieur Duplessis pour lui offrir les prémices de son projet. Le premier ministre prit le document, le glissa sans le lire dans un tiroir de sa table de travail, et dit au ministre:

“Est-ce que je te l’ai demandé ce plan? Non! Quand j’en voudrai des plans je t’en demanderai.”

Le plus triste de l’affaire c’est que le ministre terminait ce récit en disant:

“Et je n’ai plus jamais rien fait depuis!”

D’un seul coup, on lui avait cassé les reins. Il se rangea parmi les esclaves satisfaits.

Au lendemain de la mort de monsieur Duplessis, un ministre racontait comment les choses se passaient quand on lui proposait quelque chose de nouveau: “Il commençait généralement par nous injurier. ‘Es-tu fou de me proposer une chose pareille? Ma foi tu perds la tête!’ Nous repartions la mine basse. Monsieur Duplessis retournait à ses appartements du Château, repensait à notre affaire et, son coeur reprenant le dessus, nous appelait souvent le soir même ou le lendemain pour nous apprendre que notre proposition n’était pas si sotté après tout.”

Curieuse façon d'administrer: commencer par injurier ses collègues, mettre ensuite la raison de côté au bénéfice du coeur, et finir par accepter ce qu'on avait violemment repoussé la veille!

Des ministres ont tenté de se rebeller. Monsieur Duplessis les a brisés sans pitié. Je me rappelle une législation particulièrement contentieuse que *Le Devoir* avait dénoncée.

Le ministre au nom duquel le projet était inscrit m'avait prié de continuer la lutte. Il m'avait suggéré des arguments.

Nous avions revu ensemble certains de mes articles. "Il ne faut pas que cette insanité soit acceptée", m'avait-il dit.

Quel ne fut pas mon étonnement de voir le ministre se lever en Chambre et déclarer: "Certains gens ont prétendu que je différerais d'opinion avec le premier ministre sur ce projet de loi. C'est de la pure calomnie!"

Monsieur Duplessis avait mis le ministre en demeure de choisir entre la reddition sans condition ou la démission. Il avait opté pour la bonne soupe.

Monsieur Duplessis a toujours su manier les hommes. Quand un ministre prenait trop d'importance, il courait le risque de se voir couper les ailes. C'est ce qui arriva à monsieur Yves Prévost, homme pondéré, politicien compétent, qui se lança soudain, à l'automne de 1956, dans trois ridicules conférences sur la vertu électorale de l'Union Nationale! Il en sortit diminué. On a eu l'impression qu'on l'avait fait tomber dans un piège.

Faut-il citer d'autres incidents? Une conférence de presse avait été longue. Monsieur Duplessis avait terminé la partie informatrice de l'entretien et causait familièrement avec les journalistes. La conférence de presse se transformait en un dialogue passionnant, qui compte parmi mes meilleurs souvenirs de monsieur Duplessis.

L'un de nous finit par dire: "Monsieur le premier mi-

nistre, nous allons nous retirer, il y a des ministres qui attendent à votre porte.”

“Laissez-les attendre, ils n'ont que cela à faire”, a répondu monsieur Duplessis.

Monsieur Duplessis faisait parfois entrer un ministre ou un conseiller législatif en même temps que les journalistes. L'invité assistait à la conférence de presse. J'ai vu deux de ces *victimes*, monsieur Antoine Rivard et monsieur Olier Renaud. L'invité s'assoit un peu à l'écart, à la gauche du premier ministre. C'est à lui qu'il s'adressait; il était son auditoire. La conférence de presse durait alors plus longtemps qu'à l'accoutumée. Le malheureux *auditoire* entendait des choses qu'il avait déjà ouïes dix ou vingt fois, mais il était obligé d'avoir l'air tout étonné des choses qu'il *apprenait*. Il regardait fixement le chef et donnait de temps à autre de petits signes de tête approbateurs. Ce n'était pas le supplice de la question, mais de l'audition! Le supplicé restait muet pendant toute la durée du spectacle.

Monsieur Duplessis aimait passer par-dessus la tête de ses ministres. La chose était connue et certaines délégations n'hésitaient pas à lui dire: “Nous avons demandé telle chose à votre ministre et il nous a dit non.”

“Je vais y voir”, répondait monsieur Duplessis. Souvent il renversait la décision de son collègue. Son bureau était ainsi une sorte de cour d'appel des décisions des autres ministres. Son collègue de l'agriculture, monsieur Laurent Baré, était une de ses victimes préférées.

Faut-il conclure que les ministres de monsieur Duplessis le détestaient? Non. Plusieurs d'entre eux se seraient fait couper en morceaux pour le chef.

A quoi cela tenait-il? Monsieur Duplessis était meneur d'hommes. Il émanait de lui une sorte de magnétisme qui faisait de ses ministres des esclaves heureux. Cela explique que des hommes pas plus bêtes que d'autres acceptaient d'é-

tre traités comme quantités négligeables. N'y a-t-il pas des femmes qui aiment leurs maris de plus en plus à mesure qu'elles se font battre!

Monsieur Duplessis avait aussi un côté charmant, un cœur généreux. Il utilisait ces atouts avec bonheur auprès de ses ministres. Quand des gens lui faisaient un cadeau il n'était pas rare qu'un ministre en héritât.

Monsieur Duplessis menait ses ministres et ses députés comme des enfants, mais il s'en occupait comme un père s'occupe de ses enfants. Il n'oubliait jamais d'envoyer des fleurs à la femme d'un collègue qui était hospitalisé. Il s'intéressait aux études des enfants, à leur santé. Il les connaissait par leurs prénoms. Il lui est même arrivé de replâtrer certains ménages qui menaçaient de crouler.

Les ministres, les députés savaient que monsieur Duplessis parlait très fort, qu'en cas de révolte il serait impitoyable. Ils avaient également appris qu'il leur faisait en public de mauvaises blagues, mais qu'ils pouvaient compter sur lui dans les moments difficiles.

Le plus bel exemple, c'est celui du gaz naturel. Monsieur Duplessis, — il avait la réputation de tout surveiller, de tout connaître, — a été pris par surprise. Il ne savait pas que des ministres étaient actionnaires de la Corporation de gaz naturel. Pendant près d'un mois il n'a pas *décoléré*. Il a eu les paroles les plus dures. Il a imposé le silence à ses ministres: "Vous vous êtes f... dans le pétrin, laissez-moi tenter de vous en sortir", dit-il.

Un ministre, à qui on demandait pourquoi telle subvention n'arrivait pas, a répondu: "Que voulez-vous que j'y fasse, depuis un mois on ne parle que du gaz naturel au Conseil des ministres!"

Cette affaire de gaz naturel lui a d'ailleurs permis de montrer quel cas il faisait de l'opinion de ses ministres.

On connaît son mot fameux: "Toé, tais-toé!"

Monsieur Antoire Rivard en a été la malheureuse victime. Ça l'a marqué. L'incident s'est passé à Baie-Comeau, où le premier ministre allait inaugurer des usines hydroélectriques. Il apostropha publiquement le représentant du *Devoir*. A deux reprises, monsieur Rivard voulut prendre part à la discussion, renchérir sur ce qu'avait dit son chef. Les deux fois monsieur Duplessis lui a dit à peu près textuellement:

"Toé, tais-toé!"

Monsieur Duplessis a imposé le silence à tous ses ministres aussi longtemps que les actions en dommages contre *Le Devoir* et son directeur n'ont pas été inscrites devant les tribunaux. Après, ils ont subitement retrouvé l'usage de la parole. Ils se répandirent dans tous les coins de la province, acceptant soudain les invitations qu'ils refusaient depuis trois mois.

Dans cette affaire de gaz naturel, monsieur Duplessis a sans doute fait une belle colère, mais il a appuyé ses ministres à fond devant l'opinion publique. En bon papa...

En 1956 l'Union nationale a distribué à des dizaines de mille exemplaires un *casse-tête chinois* représentant le Conseil des ministres. Il y avait une centaine de pièces qu'il fallait placer aux bons endroits pour reconstituer le Cabinet. J'ai été frappé par le symbole: c'est vrai que pour monsieur Duplessis les ministres étaient des pièces interchangeables à volonté.

7

LE RAISONNEMENT DE MAURICE DUPLESSIS

*Raisonner est l'emploi de toute ma maison.
Et le raisonnement en bannit la raison.*

Molière

Il n'est pas superflu de consacrer un chapitre de ce livre au raisonnement de monsieur Duplessis. Il avait une façon bien à lui d'aborder les problèmes politiques, de répondre à un adversaire, de mettre les rieurs de son côté. On ne saurait sous-estimer ce trait important de son caractère.

Monsieur Duplessis était un homme très intelligent. On peut dire, en parodiant Boileau, qu'il concevait clairement la plupart des problèmes, mais qu'au moment de les énoncer, il embrouillait volontairement les choses. Les mots pour les exprimer lui venaient aisément, mais il s'en servait parfois pour bâtir les théories les plus étonnantes. Monsieur Duplessis raisonnait à faux avec une incroyable facilité. Il n'avait pas son égal pour tourner un argument de l'adversaire, pour rendre sciemment complexe une question qui de prime abord semblait facilement intelligible à tout le monde.

Il nous arrive à tous, à un moment ou l'autre, de raisonner à faux. Dans la majorité des cas, les gens doivent faire

un effort pour y parvenir. Ils recourront à cette ruse quand ils seront à court d'arguments, ou quand leur thèse sera si peu défendable qu'ils devront se servir de moyens peu orthodoxes pour confondre l'adversaire. Chez monsieur Duplessis, toutefois, le raisonnement à faux était une chose quasi naturelle. Il raisonnait à faux comme on respire. Monsieur Duplessis n'était pas un esprit faux, mais il avait une faculté innée, toujours prête à le servir, pour trouver dans une discussion, ce que j'appellerais le *faux côté*. Un ancien député à l'Assemblée législative, feu monsieur Valmore Bienvenu, avait trouvé une image pour exprimer cette facilité qu'avait monsieur Duplessis de raisonner en bordure des problèmes. Il accusait le premier ministre de faire "du patinage de fantaisie!"

Donnons un exemple de cette sorte de raisonnement qui a rendu monsieur Duplessis célèbre. Il recevait la visite de la Fédération des cités et villes de la province de Québec. Les délégués venaient demander au premier ministre de désigner quelques-uns de leurs membres comme porte-parole de la province de Québec dans ses pourparlers avec le gouvernement fédéral. Demande, en somme, assez anodine.

Monsieur Duplessis leur fit à peu près le raisonnement suivant:

"La demande que vous me faites ne signifie pas, j'en suis certain, que vous n'avez pas confiance au ministre des Affaires municipales, lequel fait partie de la délégation de la province de Québec! Nous avons actuellement le meilleur ministre des Affaires municipales depuis la Confédération. Je suis convaincu que votre demande ne constitue pas un vote de non-confiance à son endroit."

Déjà les membres de la Fédération des cités et des villes étaient sur la défensive. Monsieur Duplessis, ont-ils dit, les avait sûrement mal compris. Mais le premier ministre continua:

“Vous savez qu'en vertu de la Constitution, les municipalités n'ont pas voix au chapitre dans les discussions fédérales-provinciales. Si j'accédais à votre demande, vous ne pourriez participer à la discussion. Vous seriez des représentants muets. Vous rendriez un mauvais service à votre groupement en donnant à la face du Canada l'impression mal fondée que vous n'avez rien à dire, ou que vous représentez si peu de chose que l'on ne vous donne même pas le droit de parler. J'ai trop d'estime pour les municipalités de la province, pour leur imposer un rôle qui ne serait pas digne de leur importance.

“Avez-vous songé également que votre présence à Ottawa pourrait laisser supposer aux autorités fédérales que nous entendons inclure les problèmes municipaux dans les discussions qui vont s'amorcer? Le gouvernement fédéral a intérêt à embrouiller tous ces problèmes. Plus cela devient complexe, plus il est satisfait, car il se rend compte que les chances de trouver des solutions sont d'autant moins grandes.”

Monsieur Duplessis ajouta en pointant du doigt le président de la délégation:

“Si je ne vous connaissais pas si bien, monsieur le maire, je croirais que ce sont les centralisateurs d'Ottawa qui vous ont inspiré la démarche que vous faites aujourd'hui!”

Les délégués sont sortis du bureau de monsieur Duplessis avec une mine piteuse. Ils étaient venus demander une chose qui leur paraissait sinon très normale, du moins sans conséquence. Monsieur Duplessis, au lieu de dire simplement non, avait fait un long détour, avait admirablement raisonné à faux pour faire comprendre à tous les délégués qu'ils étaient pratiquement traîtres à la province de Québec! Un des délégués termina la réunion sur un éclat de rire en déclarant: “En somme, monsieur le premier ministre, je crois comprendre que nous n'irons pas à Ottawa!”

Monsieur Duplessis pouvait raisonner de cette façon

aussi souvent, aussi longtemps, et aussi facilement qu'il le voulait. Après quelques années de ce régime, ses partisans ne songeaient plus tellement aux déclarations mêmes qu'il allait faire sur certains sujets importants, qu'aux trucs, aux tours de passe-passe qu'il inventerait pour repousser les objections de ses adversaires. A la suite de la chute du pont de Trois-Rivières, qui avait coûté la vie à quatre personnes et causé des dommages matériels pour plus de trois millions de dollars, la première réaction d'un ministre de monsieur Duplessis avait été non pas de s'intéresser à ce que la province allait faire ou aux mesures qu'on allait prendre pour réparer les dégâts. Non. Il avait dit: "Je me demande qu'est-ce que le *patron* va trouver pour répondre aux libéraux!"

Monsieur Duplessis avait, en effet, trouvé quelque chose. Lorsque le chef de l'opposition de l'époque, monsieur Georges Marler, avait posé une question à l'Assemblée législative, le premier ministre avait répondu: "Le chef de l'opposition devrait avoir plus de respect que cela pour les anciens régimes libéraux. Le pont de Québec, construit du temps du parti libéral à Ottawa, est tombé deux fois, entraînant des centaines de pertes de vie et des millions de dollars de dégâts matériels. Je suis étonné qu'il ait si peu de mémoire, ou qu'il ait si peu de respect pour ses ancêtres politiques!"

Les membres de l'Union nationale ont jugé cette réponse excellente. A leur avis le chef avait victorieusement repoussé l'attaque des adversaires libéraux!

On se souvient de son principal argument pour expliquer la chute du pont: C'étaient les communistes qui avaient fait le coup. Il a tenu mordicus à cette explication farfelue!

Monsieur Duplessis aimait raisonner par comparaison. Il l'a fait avec bonheur à l'Assemblée législative, devant les comités de la Chambre, et surtout dans les assemblées politiques. Quand on accusait l'Union nationale d'une faute,

le premier ministre se sentait absous s'il pouvait trouver dans le passé libéral, ce qui n'était pas toujours difficile, une erreur plus considérable! Quand on affirmait que les commissions créées par l'Union nationale présentaient rarement des rapports, monsieur Duplessis répondait en citant un certain nombre de commissions créées par d'anciens régimes libéraux et qui n'avaient pas, elles n'ont plus, présenté de rapport.

Dans son esprit, ces fautes s'annulaient. Si la faute reprochée au parti libéral était plus grave que la sienne, — dans sa pensée et dans ses discours, elle l'était toujours, — son parti était digne de la confiance populaire.

Les électeurs qui ont vécu les campagnes électorales de monsieur Duplessis, ou qui se rappellent ses conférences de presse, se souviendront de certaines comparaisons qu'il a rendues fameuses:

"L'Union nationale a fait plus en dix ans que les libéraux en quarante!..."

"Nous avons accordé des subventions 162% plus considérables!..."

Monsieur Duplessis était habile à découvrir le point faible de l'argumentation de l'adversaire, même si parfois ce point faible n'existait que dans l'imagination du premier ministre! Il savait à tel point le monter en épingle, l'enfler, en faire quelque chose de considérable, qu'on finissait, presque malgré soi, par oublier le véritable objet du débat. Citons encore l'exemple du pont de Trois-Rivières. A la fin du premier débat sur cette malheureuse affaire, le parti libéral avait proposé une motion de censure contre le gouvernement. La motion rappelait les faits essentiels: chute du pont, décès de quatre personnes, perte matérielle et demandait un vote de méfiance.

Le premier ministre donna la réplique. A la surprise générale il reprocha amèrement aux libéraux... d'avoir né-

gligé dans leur motion d'inclure des sympathies aux familles éprouvées! Monsieur Duplessis a traité de cette question pendant plusieurs minutes. Avec quelle conviction apparente il a flétri cette malheureuse opposition qui faisait si peu de cas du décès de quatre personnes! "Ce qui l'intéresse dans ce problème, dit-il, ce n'est pas le côté humain de l'affaire, mais le petit capital politique qu'elle peut tirer de cette tragédie."

Monsieur Duplessis montrait l'opposition d'un doigt vengeur. On sentait que les députés de l'Union nationale étaient sincèrement scandalisés. Quant à monsieur Duplessis, il n'était pas dupe de ses raisonnements. Pour lui c'était strictement une tactique. Immédiatement après ce discours sur le pont de Trois-Rivières, monsieur Duplessis dut sortir de la Chambre. Je le croisai. Il me dit:

"N'est-ce pas terrible, ils n'ont même pas offert leurs sympathies aux familles des victimes!"

"En effet, dis-je en souriant, c'est vraiment terrible."

Monsieur Duplessis partit d'un grand éclat de rire.

Il suffisait que l'adversaire laissât échapper un mot, une expression, qu'il négligeât d'appuyer suffisamment sur tel aspect d'un problème pour que monsieur Duplessis vît immédiatement la porte qui s'entrouvrait et s'empressât de l'ouvrir toute grande.

Sa facilité de raisonner à faux lui permettait de tourner facilement l'argument de l'adversaire. Monsieur Valmore Bienvenu lui avait dit un jour qu'il était "le plus grand *switcher* depuis la Confédération." Le mot a dû plaire à monsieur Duplessis, car c'est lui qui me l'a conté!

Monsieur Duplessis était en effet habile comme pas un à entraîner l'adversaire sur le terrain que, lui, avait choisi. Un exemple parfait de débat ainsi déplacé c'est celui qui avait porté sur un certain entrepreneur ami de l'Union nationale qui avait été indument favorisé. Il avait obtenu

près de 90% d'un budget de six ou sept millions de dollars. L'opposition ayant vertement critiqué ce favoritisme, monsieur Duplessis voulut faire porter le débat sur une autre question. Il se leva et dit:

"L'opposition va-t-elle prétendre que monsieur Sainte-Marie n'est pas honnête? Je vais m'asseoir et je vais attendre la réponse!"

Personne ne se leva du côté de l'opposition.

Monsieur Duplessis se relevant déclara: "L'opposition va-t-elle prétendre que monsieur Sainte-Marie n'est pas compétent? Je vais m'asseoir et je vais attendre la réponse!"

Nouveau silence de l'opposition.

Alors, monsieur Duplessis se leva triomphant et dit: "Monsieur le président, peut-on trop encourager l'honnêteté et la compétence?"

Quand revenait, chaque année, le grand débat sur l'instruction gratuite, et sur les subventions statutaires à l'enseignement, monsieur Duplessis servait à ses adversaires le même raisonnement d'une fois à l'autre: "Il n'y a rien de gratuit, disait-il. Il y a toujours quelqu'un qui paye. Il est donc ridicule de parler d'enseignement gratuit." Tout le monde avait compris que par "enseignement gratuit" on ne voulait pas dire que l'enseignement ne coûterait rien, mais que les étudiants pourraient fréquenter les maisons d'enseignement sans avoir à payer. Monsieur Duplessis, lui, faisait mine de comprendre que l'on voulait abolir le coût de l'instruction!

Au sujet des subventions statutaires, par opposition aux subventions versées à la discrétion du gouvernement, il répondait l'une de deux choses. Ou bien il affirmait que toutes les subventions sont statutaires, parce qu'elles sont versées "en vertu de statuts", ou bien il déclarait que l'on voulait "statufier" le gouvernement et qu'il était de l'essence d'un gouvernement "de pouvoir user de sa discrétion."

Donnons un autre exemple, magnifique celui-là aussi, de la faculté qu'avait monsieur Duplessis de raisonner à faux. Vers 1951 ou 1952, à la veille des élections, un membre de la députation libérale avait fait une bataille d'envergure autour du budget du ministère de l'agriculture. Le débat durait depuis une semaine, depuis dix jours peut-être. L'opposition livrait un combat de tous les instants au ministre de l'agriculture, qui d'ailleurs se défendait avec habileté et volubilité. Monsieur Duplessis devenait nerveux. Les explications demandées par l'opposition, les questions qu'elle posait lui tapaient sérieusement sur les nerfs. Soudain, il se leva et dit: "Mais quelle rage l'opposition a-t-elle donc contre les cultivateurs, pour s'opposer avec tant d'acharnement à l'adoption du budget de l'agriculture?" Il fallait un cerveau comme celui de monsieur Duplessis pour trouver dans ce débat de la "rage" ou de "l'acharnement" contre la classe agricole!

Les raisonnements les plus saugrenus n'effrayaient pas monsieur Duplessis. Il a déclaré plusieurs fois que "la meilleure assurance contre la maladie c'est la santé." C'était là un de ses arguments de base contre l'assurance-hospitalisation suggérée par le gouvernement fédéral. Il ajoutait que "seul le bon Dieu peut donner l'assurance qu'on ne sera jamais malade"!

Au cours de ses campagnes électorales, monsieur Duplessis promenait ses raisonnements bien personnels dans toute la province. Il disait par exemple: "Sous les anciens régimes libéraux, il n'y avait que 14% des fermes de la province de Québec qui étaient électrifiées. Il y en a actuellement près de 80%. Un vote pour le parti libéral c'est un vote pour la lampe à l'huile; un vote pour l'Union nationale est un vote pour l'électricité".

Après avoir donné des statistiques sur le nombre de sanatoriums construits par son gouvernement, ainsi que des

chiffres sur la diminution de l'incidence de la tuberculose dans la province de Québec, il déclara un jour: "Un vote pour le parti libéral c'est un vote pour la tuberculose, un vote pour l'Union nationale, c'est un vote contre la tuberculose."

Monsieur Duplessis connaissait la psychologie des foules. Il savait raisonner admirablement... avec des images. Il citait souvent des chiffres, des pourcentages. Comme ceux-ci par exemple: "Au cours des dix dernières années nous avons accordé à l'éducation des subventions 127.5% plus élevées que celles du dernier régime libéral." Ou bien: "Nous avons construit 482.6% plus de routes dans la province de Québec que les gouvernements dirigés par nos adversaires." Ou encore: "Si nous mettions bout à bout les fils électriques installés dans la province de Québec grâce à l'électrification rurale et aux coopératives d'électricité, cela formerait une ligne allant de Halifax à Vancouver, soit une distance de près de 5,000 milles." Monsieur Duplessis citait des chiffres et des chiffres: plus ils étaient élevés, plus c'était impressionnant pour ses électeurs.

Quand on attaquait l'administration de la Régie des alcools ou qu'on discutait de sécurité routière, monsieur Duplessis disait qu'il est impossible de patrouiller toute la province de Québec en même temps, car "elle est aussi vaste que la France, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie et la moitié de l'Etat de New-York réunis." S'il avait parlé de milles cela eût moins impressionné ses auditeurs, car au Canada nous avons l'habitude des millions de milles carrés. En mentionnant les noms de plusieurs pays, il était certain d'atteindre son objectif.

Monsieur Duplessis était féroce quand il le voulait. Il ne reculait pas devant la menace pour obtenir ce qu'il désirait le plus au monde: la conservation du pouvoir immense dont il jouissait dans la province. A Shawinigan Falls, dans le

comté de Saint-Maurice, il a dit aux électeurs que s'ils réélectaient un député membre du parti adverse on ne construirait pas ce pont rendu nécessaire par l'augmentation considérable de la circulation. Ils étaient prévenus. Ils ont élu un député libéral... et le pont n'a pas été construit du vivant de monsieur Duplessis.

Dans le comté de Verchères, en 1952, monsieur Duplessis a déclaré au cours d'une assemblée politique: "Je vous avais avertis en 1952 de ne pas élire le candidat libéral. Vous ne m'avez pas écouté. Malheureusement votre comté n'a pas obtenu les subventions, les octrois qui auraient pu le rendre plus heureux. J'espère que la leçon aura servi et que vous voterez contre le candidat libéral cette fois-ci."

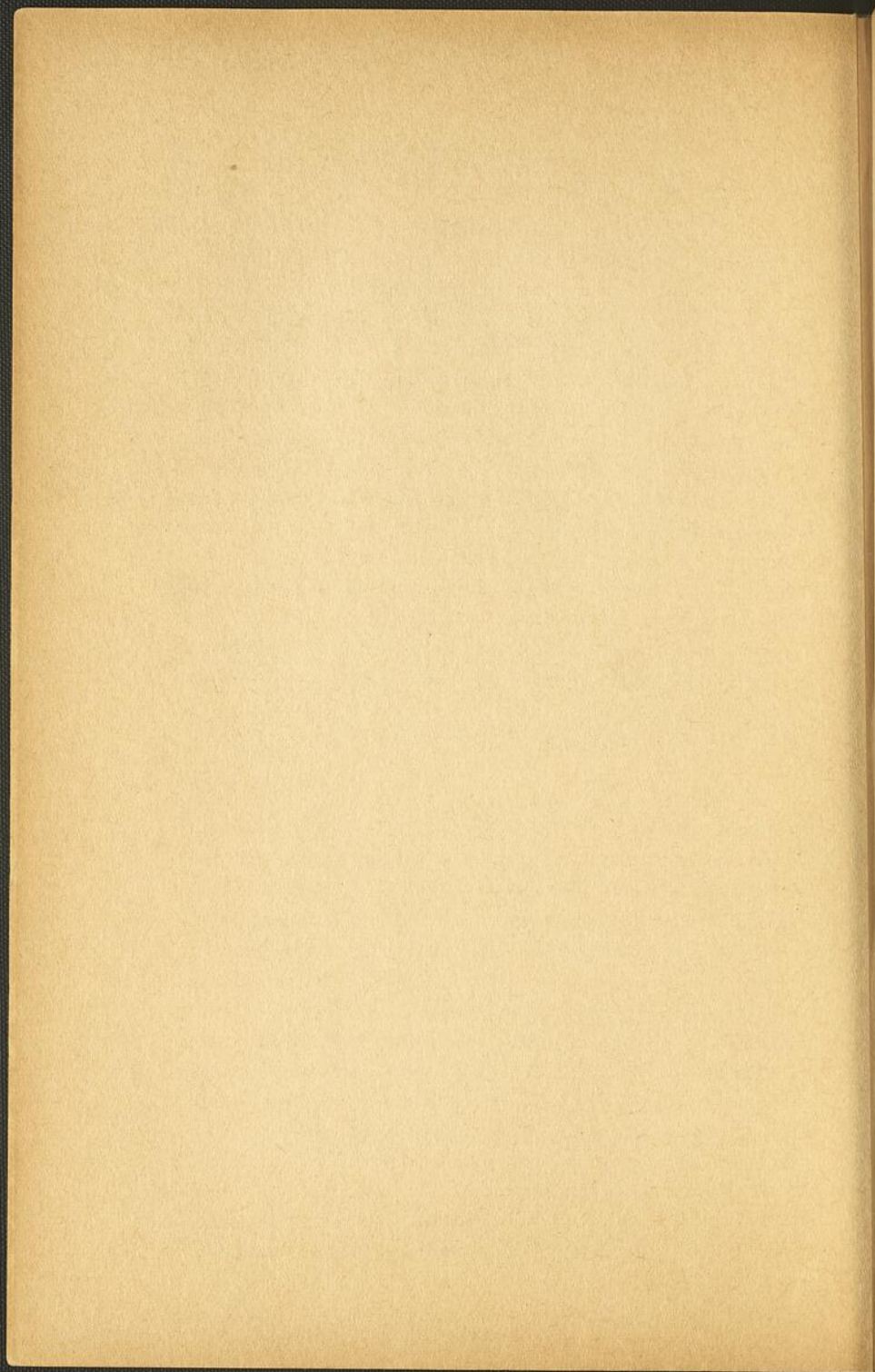
Nous pourrions multiplier les exemples de cette sorte de chantage. Dans le comté de Huntingdon, lors d'une élection partielle, monsieur Duplessis avait dit: Vous voulez des routes, des écoles, vous voulez que votre comté progresse? Vous nous le direz par vos bulletins de vote. Nous respecterons le désir que vous aurez manifesté."

Ces raisonnements brutaux étaient d'autant plus efficaces que monsieur Duplessis tenait généralement parole. Le comté de Verchères, dans la région de Montréal, a appris à ses dépens ce qu'il en coûte d'élire un député libéral. Jusqu'en 1956, ses routes secondaires sont demeurées dans un état lamentable. Un prédicateur de retraite a dû parcourir cinq milles en tracteur pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Amable. Un médecin a été empêché de se rendre en temps utile auprès d'une patiente parce que les chemins étaient absolument impraticables. Aussi n'est-il pas étonnant que des cultivateurs de ce comté aient déclaré à la veille des élections générales de 1956: "Nous avons prouvé notre amitié à monsieur Arthur Dupré (libéral) en l'élisant en 1944, en 1948 et en 1952. Cette fois-ci, nous allons voter

pour avoir des routes." Monsieur Dupré fut battu... probablement par l'implacable *logique* de monsieur Duplessis.

Cette faculté qu'il avait de raisonner à faux a fini par perdre de son emprise à l'Assemblée législative. Les députés de l'opposition se sont habitués à sa façon d'aborder les problèmes politiques et ils réussissaient assez fréquemment à le mettre en boîte, surtout dans les dernières années de sa vie.

"Est-ce là l'homme terrible que l'on m'avait dépeint?", a demandé un nouveau député après s'être une fois ou deux frotté à monsieur Duplessis. Il n'avait pas connu le vieux lion dans ses bonnes années. Il était alors d'une verve intarissable. Ses raisonnements fantaisistes créaient presque toujours une forte impression. Il reste que, quelques mois à peine après sa mort, on mesure déjà toute l'incongruité de la dialectique de cet homme. Il restera chez nous le modèle classique du pérorateur, même si certains ont pris pour du génie ses répétitions et ses syllogismes loufoques.



n'è
dér
du,
lég
les
il n
con
lit
il l
con
éta
ma
il

8

MAURICE DUPLESSIS SAVAIT BIEN PARLER D'UNE SEULE CHOSE: LA POLITIQUE

A chaque affaire son moment, et à chaque chose sa place.

Franklin

Ce n'est pas calomnier Maurice Duplessis d'écrire qu'il n'était pas un érudit. C'est même là porter un jugement modéré. Il ne s'est peut-être pas vanté, — comme on l'a prétendu, — de n'avoir pas lu un seul livre depuis sa sortie du collège, mais pareille déclaration l'aurait coiffé à merveille!

Il nourrissait un immense dédain, voire du mépris, pour les lettrés, les experts. Il le leur faisait bien sentir. Un jour il recevait la visite du docteur Philippe Panneton, son ancien condisciple, qui s'était créé une réputation enviable dans la littérature canadienne. Après avoir causé de tout et de rien, il lui dit soudain: "On me dit, Philippe, que tu continues, comme au collège, à faire des belles compositions?"

Aux yeux de M. Duplessis, les littérateurs, les poètes étaient de malheureux rêveurs, gens inoffensifs sans doute, mais qui détonnaient dans le monde politique dans lequel il était tout entier plongé. Il a dit plus d'une fois que les

intellectuels vivent dans la lune, alors que lui avait "les deux pieds sur la terre."

Il est pourtant un sujet sur lequel monsieur Duplessis était à la fois disert et renseigné: la politique.

Monsieur Duplessis parlait continuellement de politique: en Chambre, à son bureau, dans les salons, en voyage, partout.

Il connaissait bien son histoire politique. Ou, ce qui serait plus exact, il connaissait un nombre considérable d'histoires politiques. Fils d'un homme qui avait été mêlé à la politique active, il côtoya dès son plus jeune âge les vedettes politiques de l'époque. Il entendit aussi parler des adversaires, — les libéraux, — que l'on critiquait sans réserve et sur le compte desquels on racontait toutes sortes d'anecdotes. Certaines étaient fort amusantes, bien que leur authenticité n'ait jamais pu être contrôlée. Maurice Duplessis avait une mémoire étonnante. Les histoires politiques qu'il entendait s'accumulaient, s'entassaient les unes sur les autres. Il suffisait de mentionner un homme politique, de citer une ville, un comté pour qu'il nous racontât une histoire à leur sujet.

Monsieur Duplessis ne s'embarrassait pas du scrupule de la médisance dans ses monologues sur les politiciens. Certaines de ses histoires étaient coriaces, mais comme nous connaissions à peine les noms des personnages dont il parlait le mal n'était pas très grand. Il arrivait toutefois que des amis, des parents même des héros de ses anecdotes fussent présents. Peu importe, monsieur Duplessis ne se serait pas arrêté pour si peu. Un jour, il raconta une blague plus désagréable que méchante au sujet de Jos Renaud, ancien député conservateur. Son fils, monsieur Olier Renaud, conseiller législatif, était présent. Monsieur Duplessis lui a dit: "Ça te fera rien, Olier, ton père c'était du si bon monde!"

Les histoires politiques de M. Duplessis étaient-elles au-

thentiques? On ne le saura jamais. Chose certaine, il savait leur donner une apparence de parfaite véracité.

Un jour, à Ottawa, monsieur Duplessis s'entretenait avec monsieur Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve et membre du parti libéral. Il lui racontait, en présence d'un groupe de journalistes, que Wilfrid Laurier avait fait jadis une déclaration publique qui en disait long sur les principes politiques du parti libéral.

Piqué au jeu, monsieur Smallwood s'enquit de la teneur de la déclaration. Monsieur Duplessis, avec l'ineffable sourire dont il se parait dans ces circonstances, usa de beaucoup de mots, précisa les circonstances dans lesquelles la déclaration avait été faite, le nombre de gens qui étaient là, l'impression qu'elle avait créée.

M. Smallwood: Mais enfin qu'est-ce qu'il a dit Laurier?

M. Duplessis: Il a dit que le parti libéral n'avait qu'un seul principe... et c'était de n'en pas avoir!

Tout le monde s'esclaffa... Des malins disent que monsieur Smallwood aurait ajouté:

"D'accord, mais pourquoi diable fallait-il que Laurier dise cela en public!"

Monsieur Duplessis était renseigné non seulement sur les événements politiques du passé. Il avait une connaissance encore plus exacte de la période qu'il a marquée. S'il lisait peu d'oeuvres littéraires, il était friand de journaux.

Il les lisait tous, même ceux qu'il détestait. Le conseiller législatif Gerald Martineau a cessé de lire *Le Devoir* le jour où il a vu monsieur Duplessis "le déchirer en petits morceaux." Ce dernier était apparemment moins rancunier, ou plus curieux, car il a continué de le lire. A preuve cet incident qui s'est produit à Montréal, à l'école provinciale des métiers de la construction, rue Laurier. Monsieur Duplessis s'y était rendu pour dévoiler une plaque quelconque. Le maire de l'époque, monsieur Camillien Hou-

de, s'y trouvait aussi. C'était un lundi. Deux jours plus tôt, *Le Devoir* avait critiqué monsieur Houde, pour la première fois peut-être depuis sa sortie du camp de concentration.

J'étais là. Monsieur Duplessis ne m'eut pas aussitôt aperçu qu'il dit à monsieur Houde: "Viens Camillien, je vais te présenter le *gars* du *Devoir*. Enfin, on se fait eng... tous les deux par le même journal."

M. Houde: La chose paraît l'avoir impressionné, car il ne me parle que de cela depuis samedi!

Je fis remarquer que la chose m'étonnait d'autant plus que monsieur Duplessis avait maintes fois affirmé qu'il ne lisait pas *Le Devoir*.

M. Houde: Quand il vous dira cela, ne le croyez pas!

Monsieur Duplessis avait une autre façon de se renseigner. Il avait une *police* bien organisée. On affirme qu'il possédait, sur les principaux personnages politiques, civils ou même ecclésiastiques de la province, des dossiers secrets dans lesquels s'accumulaient tranquillement leurs faits et gestes, les faveurs reçues du gouvernement, leurs déclarations, leurs infractions à la loi, et que sais-je encore.

Deux incidents prouveront que monsieur Duplessis était rapidement informé sur les allées et venues des gens qu'il avait à l'œil.

Le maire de Trois-Rivières, — à l'époque c'était monsieur J.-A. Mongrain, — était de passage à Québec. Il m'avait téléphoné à la Tribune des journalistes: "J'aimerais causer de diverses choses, consulter des journalistes sur certains problèmes", dit monsieur Mongrain, qui était alors un des plus rudes adversaires de monsieur Duplessis.

Je me rendis à sa chambre du Château Frontenac en compagnie d'un confrère journaliste.

Nous quittâmes le Parlement sans causer avec qui que ce soit. Nous sommes montés directement à la chambre du maire. Nous étions seuls dans l'ascenseur. Dans le corridor

nous n'avons rencontré personne. A la chambre de M. Mongrain, une seule personne est entrée: un garçon qui apporta un sceau de glace. Une heure plus tard, nous repartions aussi discrètement que nous étions arrivés. Nous n'avions évidemment aucune raison ni aucun désir de nous cacher, mais le hasard a voulu qu'il n'y ait à peu près personne dans les corridors ou dans le hall du Château Frontenac.

De retour au Parlement à six heures, au moment où la Chambre s'ajournait, nous avons croisé monsieur Duplessis. Il nous a dit, à notre grand ébahissement:

"Monsieur Mongrain était bien?"

Qui l'avait si rapidement informé? Probablement son petit doigt!

L'autre incident concerne un confrère.

Dans un édifice public, le journaliste avait engagé la conversation avec d'autres personnes. Il avait donné son opinion sur certaines attitudes du gouvernement provincial. Ses déclarations lui paraissaient anodines et mesurées.

Le lendemain, monsieur Duplessis l'apostropha: "En dépit de ce que tu as dit hier, les libéraux ne sont pas près de reprendre le pouvoir dans la province!"

Il était déjà au courant. Encore le petit doigt!

Monsieur Duplessis aimait se faire raconter par des députés ou des amis les événements politiques, même les plus insignifiants, s'ils étaient susceptibles de mettre un adversaire en mauvaise posture ou de l'exposer au ridicule.

Il aimait surtout qu'on lui décrive les petits travers, les manies de ses adversaires. Celles de ses amis aussi. Son plaisir était en proportion directe de l'importance du personnage dont on médissait!

Un homme qui a tâté de la politique à plus d'une reprise depuis vingt-cinq ans me racontait le plaisir qu'il avait causé à monsieur Duplessis en lui narrant les attitudes de monsieur Alexandre Taschereau devant des raseurs ou en pré-

sence de délégations qui lui tapaient sur les nerfs. Monsieur Duplessis, l'homme débordé de travail, avait toujours le temps d'écouter ces anecdotes.

“Vous êtes trop occupé, monsieur le premier ministre...

— Non, non, raconte!”

Monsieur Duplessis apprit avec des sourires et des éclats de rire que monsieur Taschereau, lorsqu'il était ennuyé ou impatienté, se levait, mettait un pied sur sa chaise et se caressait nerveusement le menton avec le creux de la main. Ou bien il se dirigeait vers sa fenêtre, et, en jouant avec le gland du store, contemplait distraitement les Laurentides qu'on apercevait tout au fond.

Monsieur Duplessis jubilait: “Celle-là, je ne la connaissais pas”, disait-il.

Une des plus belles démonstrations de son insatiable goût de parler politique me fut donnée lors d'un voyage en compagnie de monsieur Duplessis entre Québec et Trois-Rivières.

Il se rendait à Trois-Rivières, pour enregistrer son vote aux élections municipales. Je devais y aller moi-même pour la reprise de l'enquête sur la chute du pont Duplessis.

Monsieur Duplessis m'invita à faire route avec lui.

Ce fut un long monologue. Il a parlé politique sans interruption. Il pointait du doigt presque chaque maison et disait à peu près ceci:

“C'est là qu'habite Jos Untel. Il est le frère du cousin de la belle-soeur du juge Tartempion. C'est moi qui ai fourni la bourse pour que son garçon continue ses études. Son père votait contre moi, mais lui il est pour moi.”

Plus loin:

“Ici c'est monsieur X. J'ai connu son grand-oncle, un m... rouge. Son neveu a été pris dans l'enquête sur les comptes publics. Le père était contre moi, mais le garçon vote pour moi.”

Et ainsi de suite. Monsieur Duplessis connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait. Ou presque... Au Cap-de-la-Madeleine, le chauffeur fit le plein d'essence. Le pompiste prit l'argent que monsieur Duplessis lui offrait.

M. Duplessis: Comment t'appelles-tu, mon garçon?

Le pompiste: Je m'appelle Jos Dubé. Et vous, monsieur?"

Je ne pus m'empêcher de dire à monsieur Duplessis:

"Vous vous croyez connu dans ce pays-ci?

— Il n'est sûrement pas de la région!" a-t-il répondu.

Monsieur Duplessis aimait tellement raconter des histoires sur les autres, que je ne résiste pas à la tentation de raconter que, quelques minutes plus tard, il ordonnait à son chauffeur de brûler les feux rouges dans la ville du Cap-de-la-Madeleine. Il lui dit: "Marche, marche! on est chez des amis ici!"

Entre le Cap et Trois-Rivières il a fallu traverser les ponts Bailey qui remplaçaient le pont tombé et le pont condamné. Quelle contenance allait avoir monsieur Duplessis? Il détourna mon regard et, croyait-il, mon attention, du pont fatidique! "Vous voyez là-bas, à droite, c'est le Club nautique des Trois-Rivières. C'est très utile pour les amateurs de chaloupes à moteur. Ils peuvent acheter de l'essence, faire faire leurs réparations mineures, amarrer leurs embarcations. C'est un actif pour la région."

Le pont tombé était à gauche! L'intérêt de monsieur Duplessis pour le Club cessa brusquement quand nous retouchâmes la terre ferme!

Monsieur Duplessis parlait abondamment de politique, mais toujours de façon superficielle, au niveau des blagues, des anecdotes. Dans une réunion sociale, jamais je ne l'ai vu tenir une conversation politique qui eût quelque conséquence. S'il réussissait à provoquer le rire, il était satisfait.

Il avait une formule omnibus pour saluer les gens qui ronronnaient à la pensée de lui serrer la main. Il les accueil-

lait invariablement avec les deux mêmes mots: "Très bien, très bien!" Il serrait mollement la main, souriait du bout des lèvres, puis reprenait le fil de ses histoires.

Ce qui n'a pas empêché un conseiller municipal de déclarer devant le Comité des bills privés de l'Assemblée législative: "Ma femme a eu la joie de vous serrer la main hier. Elle ne s'est pas lavée depuis!" Au lecteur de juger qui des deux était le plus fou: de la femme qui vénérât sa crasse ou du mari qui le disait en public.

En résumé, monsieur Duplessis ne savait parler que de politique sous forme d'anecdotes, de médisances mordantes ou souriantes. Dans ce genre, il excellait.

Soyons de bon compte, monsieur Duplessis ne parlait pas que de politique... il lui arrivait de causer baseball, un sport qu'il aimait et qu'il connaissait passablement. Il récitait alors des exploits des grandes étoiles: Babe Ruth, Lou Gherig, Bob Feller, etc.

9

LE SOUCI DU DÉTAIL CHEZ MAURICE DUPLESSIS

Ainsi ils s'aveuglaient eux-mêmes avec l'impalpable et titubante poudre du détail, comme avec du tabac à priser.

Edgar Poe

A quelqu'un qui s'étonnait de l'insistance que monsieur Duplessis mettait à vérifier lui-même les moindres détails de l'administration ou de la législation, on a répondu:

"On peut difficilement lui en tenir rigueur, il y a tant de gens qui ont voulu le tromper!"

Veut-on quelques exemples de l'insatiable curiosité de monsieur Duplessis pour des détails même insignifiants en apparence?

En 1948 le Comité des bills privés étudiait un projet de loi pour autoriser l'adoption d'un enfant dont les parents vivaient encore. Affaire importante, mais quand même assez anodine dans la masse de la législation soumise chaque année au Parlement provincial. A notre étonnement, monsieur Duplessis connaissait non seulement les détails essentiels du projet de loi, mais il a communiqué au comité des

informations inédites sur les parents de l'enfant, sur ses parents adoptifs, sur les circonstances de l'affaire.

M. Duplessis était d'une patience infinie pour vérifier tout ce qui s'écrivait sur la politique provinciale.

Les journaux de la région de Québec publient de longs rapports des séances de l'Assemblée législative. Plusieurs colonnes par jour. Monsieur Duplessis, lisait tous ces reportages, car il lui arrivait de dire à un journaliste que son texte n'était pas trop mal, mais qu'il y avait une erreur de fait ou de chiffres au milieu de la cinquième colonne de la deuxième page...!

Il y a quelques années j'avais publié, le matin de l'ouverture de la session, le détail de la cérémonie qui allait avoir lieu dans l'après-midi: arrivée du lieutenant-gouverneur, inspection de la garde d'honneur, défilé des membres du Conseil exécutif, convocation des députés au Conseil législatif, lecture du discours du trône, retour des députés à leurs pupitres de l'Assemblée législative, arrivée tardive de monsieur Duplessis, acclamations de ses députés, courte séance à la Chambre basse. Le président, avais-je écrit, dira à peu près ceci: "Messieurs je viens d'entendre la lecture du discours du trône. Pour éviter toute erreur je m'en suis procuré une copie que je vais maintenant vous lire." En fait il ne le lisait pas, car la Chambre l'en dispensait. J'avais donc écrit que le premier ministre se lèverait et dirait en anglais: *Dispense*. Il l'avait fait chaque année depuis qu'il était premier ministre. Or, cette fois là, lui qui faisait profession de ne pas lire *Le Devoir*, a dit très fort et en me regardant: "Dispensé". Souci du détail!

Il n'y avait pas, semble-t-il, de sujets assez triviaux pour que monsieur Duplessis jugeât superflu de s'y intéresser. Cet homme, qui administrait presque à lui seul un budget qui avait finalement atteint le demi milliard de dollars par année, scrutait un à un les noms inscrits sur certaines listes de

fonctionnaires recommandés pour des augmentations de salaires. Il tenait à savoir qui était ce commis troisième classe, ce messenger ou ce garçon d'ascenseur à qui on voulait accorder \$100 ou \$150 de plus par année. Le premier ministre s'arrêtait sur certains noms, rayait l'augmentation réclamée et en inscrivait une autre.

Souci du détail! On voulait faire installer un téléphone additionnel à la salle de rédaction de la Tribune des courriéristes parlementaires. Détail infime dans une administration comme celle de la province de Québec. On adressa d'abord la demande au fonctionnaire normalement chargé de la garde du mobilier et de la régie générale des locaux de l'Assemblée législative. Ce monsieur référa le dossier au sous-ministre des travaux publics, c'est-à-dire au ministère auquel est confié l'entretien des immeubles gouvernementaux. Du sous-ministre, il passa au ministre, lequel l'expédia au chef de Cabinet du premier ministre. Finalement, c'est sur le bureau de monsieur Duplessis lui-même qu'aboutit cette très importante requête! Elle y resta jusqu'à sa mort.

Monsieur Duplessis avait habitué ministres et fonctionnaires à l'idée que lui seul devait annoncer toutes les nouvelles, petites ou grandes. Non seulement ne se commettait-il ainsi aucune indiscretion avant l'heure, mais les fonctionnaires refusaient de donner des informations sur les sujets anodins. Un journaliste demanda un jour à un fonctionnaire du ministère de la chasse et de la pêche à quelle date allait s'ouvrir la saison de la chasse au canard. Peut-être a-t-il cru qu'il s'agissait là d'un secret militaire, car il a référé le journaliste au premier ministre!

Au niveau de l'administration, tout passait par monsieur Duplessis. Cela explique en partie les longues heures de travail qu'il s'imposait. Grand travailleur, il ajoutait encore à sa lourde besogne en insistant pour que toutes les décisions administratives aient son approbation.

Un haut personnage de l'Union nationale a dit, quelques heures après les funérailles de monsieur Duplessis, qu'il serait désormais impossible qu'un seul homme voie à tout dans tous les domaines, comme ce fut le cas pour monsieur Duplessis: "La province est devenue trop grande, les problèmes sont trop nombreux et complexes pour que cela soit encore possible."

"La vérité c'est que tout était bloqué dans l'administration de la province", ajouta ce conseiller de monsieur Duplessis.

Donnons un exemple. Le ministère des mines accorde de temps à autre des droits d'exploration ou d'exploitation. Les bénéficiaires ont parfois besoin de droits de passage, de coupes, ou doivent construire des routes. Tout cela doit être sanctionné par des arrêtés ministériels. Le ministre des mines les proposait au Conseil des ministres, mais monsieur Duplessis en ajournait l'étude. A la première séance du nouveau Cabinet présidé par monsieur Sauvé on a adopté toute une série de ces arrêtés ministériels. Quelques-uns traînaient sur la table depuis trois ans!

Quand il assistait à une réunion publique, monsieur Duplessis commençait généralement ses discours par une très longue énumération: "Monsieur le président, monseigneur, messieurs les membres du clergé, monsieur le préfet du comté, messieurs les maires, messieurs les conseillers municipaux, messieurs les présidents et les membres des commissions scolaires..." Il prenait le temps de parcourir soigneusement des yeux la table ou l'estrade d'honneur pour n'oublier personne. Certaines gens trouvaient ridicule ces longues salutations. Souci du détail! Les petites marques d'attention des politiciens envers les électeurs sont génératrices de votes. Le premier ministre avait assez de connaissance des hommes pour ne jamais négliger ces choses, si insignifiantes eussent-elles pu paraître à un profane.

Un autre indice du souci qu'avait monsieur Duplessis de voir lui-même à tous les détails, c'est l'insistance qu'il mettait à exiger que lui passent entre les mains les avis déposés à l'Assemblée législative par des députés, et les rapports des divers comités formés au début de chaque session.

Un député présentait-il un projet de loi d'intérêt privé, monsieur Duplessis demandait fréquemment qu'on lui apportât le texte du bill. Il le lisait, pendant que la Chambre attendait sa décision. Quand il avait consciencieusement vérifié tous les points et toutes les virgules, il donnait son approbation. Le projet de loi subissait sa première lecture.

A mesure que la session avançait et que la limite de temps pour présenter des bills privés approchait, monsieur Duplessis était de plus en plus exigeant dans la vérification des textes législatifs. Il avait appris comme chef de l'opposition que les derniers jours de la session sont propices aux coups de force, car la fatigue et le désir de rentrer à la maison émoussent l'attention des députés.

Même chose pour les rapports des comités: comité des règlements, qui a pour but de voir si les formalités prescrites pour la présentation d'un projet de loi ont été respectées; comité des bills privés. Monsieur Duplessis n'avait pas à s'inquiéter du Comité des bills publics, il en était lui-même le président.

Monsieur Duplessis était nerveux quand ses députés adressaient la parole à l'Assemblée législative. Il n'accordait sa confiance totale qu'à monsieur Sauvé, car il savait que ce politicien expérimenté et intelligent était agressif et prudent, qu'il savait porter de durs coups à l'adversaire, et ne faisait à peu près jamais de gaffes. Monsieur Duplessis prit finalement un moyen sûr de vérifier d'avance ce que ses députés diraient. Il leur faisait distribuer des textes! Et pour éviter que ces messieurs, s'ils en avaient eu le goût, ne modifient le texte *officiel* ou n'y ajoutent des propos de leur cru,

on ne le leur remettait qu'à la toute dernière minute. C'est monsieur Maurice Bellemare, alors chef des whips de l'Union nationale, qui faisait la distribution...

Lire son discours est une pratique interdite à l'Assemblée législative. Mais qu'à cela ne tiennet! Monsieur Duplessis avait le choix entre violer le règlement ou ne pouvoir vérifier ce que ses députés allaient dire. Il optait pour la violation de la loi... d'autant plus que le président de la Chambre n'aurait jamais osé retirer son droit de parole à un orateur choisi par monsieur Duplessis et lisant un texte préparé par les soins de monsieur Duplessis! On nous a servi le même texte, ou à peu près, une demi douzaine de fois au cours de la session 1958-1959!

Autre souci du détail: monsieur Duplessis insistait pour que ses députés assistent aux séances de la Chambre. Après 1948, il avait à l'Assemblée législative une majorité de tout repos. Il voulait que ses gens fussent là quand même. Ses majorités lors des votes qui se prenaient en Chambre étaient toujours écrasantes. Les whips de l'Union nationale voyaient à ce que tous les députés disponibles reviennent de leurs bureaux ou des départements de l'administration provinciale pour voter. Ceux qui s'absentaient trop souvent étaient réprimandés, parfois sévèrement, par monsieur Duplessis. Il jugeait que la place d'un député c'est en Chambre, — ce qui est juste, — et il savait qu'à la longue les électeurs seraient impressionnés par la force de l'Union nationale.

A quoi tenait cette habitude, — j'allais écrire cette manie, — de tout vérifier? L'explication donnée au début de ce chapitre vaut: monsieur Duplessis ne se fiait à personne. C'est vrai qu'on a tenté, — et réussi parfois, — à tromper sa vigilance, surtout de 1936 à 1939.

Cette méfiance naturelle n'est pourtant pas une explication complète. Monsieur Duplessis avait naturellement le souci du détail. Il attachait une extrême importance à la

sauvegarde de son pouvoir politique et il lui apparaissait, — non sans raison, — qu'en cette matière il n'y a pas de petites choses.

De plus, l'ancien premier ministre n'était pas homme à déléguer son autorité. Il était non seulement le chef du gouvernement, mais il administrait lui-même la plupart des ministères. Toute la propagande était ainsi orientée dans une seule direction par un homme d'une grande habileté. De la sorte, il n'avait pas à craindre les indiscretions ou les erreurs de tactique de ses députés, de ses ministres ou des fonctionnaires. Il les avait réduits au silence. Du point de vue politique c'était efficace. Les succès de monsieur Duplessis s'expliquent en partie à cause de cela.

Il avait l'impression d'être absolument indispensable. Il a déclaré un jour à un journaliste:

"Cela t'étonne probablement que je m'intéresse à tous ces petits détails? Tu dois trouver que je suis un véritable dictateur. Il faut que je fasse cela, car autrement c'est effrayant tout ce qui se passerait ici!"

C'était à la fois un aveu candide de son incommensurable orgueil et un magnifique vote de méfiance à l'adresse de ses collaborateurs!

Mais ce monsieur qui se piquait d'avoir l'oeil à tout, cet homme à qui "on ne la faisait pas" a quand même terminé sa carrière en se laissant jouer un tour pendable.

Plusieurs de ses ministres ont acheté des actions et des obligations dans la Corporation de gaz naturel du Québec, une société qui venait d'acquérir une grande partie de son actif de la Commission hydro-électrique de la province de Québec, organisme gouvernemental.

Monsieur Duplessis n'en savait rien. Quand l'affaire a éclaté dans les journaux, il a d'abord nié. Il a défié les journalistes de donner les noms des ministres actionnaires de la nouvelle société. Plusieurs noms ont été publiés.

Comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, monsieur Duplessis a tout fait pour couvrir ses ministres. Il les a défendus comme une lionne défend ses lionceaux.

Il a tenu le coup, mais cette affaire a probablement abrégé ses jours. Il était furieux de s'être fait passer un pareil Québec, furieux aussi d'avoir été le dernier mis au courant! Lui qui savait tout... n'a rien su.

Justice immanente?

MAURICE DUPLESSIS DEVANT LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

Quand dans un royaume il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

Charles de Secondat

C'est aux comités de l'Assemblée législative (bills privés, bills publics) que monsieur Duplessis tenait sa cour. C'est là que défilaient les corps publics, les institutions, les sociétés, les individus qui avaient quelque demande à faire au législateur. On y voyait le premier ministre rendre *sa* justice, recevoir l'hommage de ses courtisans, récompenser les bons, réprimander les tièdes et même punir les méchants qui s'obstinaient à ne pas comprendre que "hors de l'Union nationale il n'y a pas de salut".

Nulle part ailleurs qu'aux comités de la Chambre monsieur Duplessis n'était aussi complètement... Maurice Duplessis! Passionné de pouvoir, c'est là qu'il pouvait le plus facilement mesurer l'étendue de sa puissance, savourer la joie de voir toutes les têtes, même les plus altières, s'incliner devant lui. Généreux, il se donnait alors le plaisir d'ac-

corder des faveurs, de voir naître le sourire de reconnaissance sur les lèvres de celui ou de ceux qu'il venait de favoriser. Rancunier et vindicatif, il trouvait là le moyen de fustiger un adversaire, de lui servir une mercuriale, de le narguer comme seul il savait le faire et, à l'occasion, d'user de son pouvoir pour se venger de l'injure qu'on lui faisait en le combattant.

Aux comités, monsieur Duplessis était libre. Il n'avait pas, comme à la Chambre, à s'embarrasser des formalités du recours au président pour faire exécuter ses volontés. Sa volonté faisait loi. Voulait-il qu'une des parties en présence expose son point de vue sans que l'autre puisse répondre? Il retirait le droit de parole à celui qu'il ne voulait pas entendre. Jugeait-il que le droit accordé le matin à une municipalité devait être refusé à une autre dans l'après-midi? Il ne faisait aucun cas du précédent et se scandalisait qu'on ose le lui rappeler.

La cérémonie de l'entrée de monsieur Duplessis dans la salle des comités était toujours la même. Ministres et députés causaient en l'attendant. La conversation devenait parfois bruyante. On attendait dix, vingt minutes l'arrivée du premier ministre. Soudain, la porte s'ouvrait, la salle se levait d'un commun accord, monsieur Duplessis avançait de son pas rapide et prenait place au fauteuil. Le silence se faisait. La cour siégeait!

Le premier ministre jetait un regard circulaire dans la salle. Il distribuait des sourires. Il étudiait les figures des gens qui se tenaient derrière la barre, dans cette partie de la salle réservée au public. Puis, son oeil s'arrêtait sur quelqu'un: "Monsieur Doucet venez vous asseoir ici", "Monsieur Vanier il y a un siège ici pour vous". C'était là la suprême distinction! Les quelques rares privilégiés sortaient majestueusement de la salle, faisaient quelques pas dans le corridor et rentraient par la même porte que ministres et

députés, et s'assoiaient près du chef. Là-bas, bien loin maintenant, derrière la barre de cuivre qui séparait les plaideurs des législateurs, ils voyaient les regards envieux de ceux qui n'avaient pas été reconnus dans la foule!

Plusieurs délégations ou individus attendaient leur tour d'être entendus, mais nul ne pouvait dire d'avance s'il allait être appelé tôt ou tard. Sans raison, monsieur Duplessis donnait la préférence à tel avocat, à tel groupe, cependant que d'autres devaient attendre interminablement leur tour. (Au Conseil législatif, les requérants passent à tour de rôle, dans un ordre précis.)

Parfois, monsieur Duplessis était détendu, souriant; parfois, il paraissait nerveux, pressé. Dans le premier cas, il se calait dans son fauteuil et laissait discourir les avocats. Dans l'autre, il écoutait à peine les procureurs, les interrompait, causait à voix basse avec les députés qui l'entouraient immédiatement. On apprenait soudain que le projet de loi était adopté ou rejeté, sans qu'il fût possible, bien souvent, de connaître les amendements introduits dans le texte original par le premier ministre.

Quand il était en veine d'écouter, monsieur Duplessis disait: "Je voudrais que toutes les personnes qui ont des opinions à exprimer sur ce projet de loi le fassent librement. Nous prendrons tout le temps qu'il faudra".

Et il écoutait. Les interruptions qu'il faisait alors n'avaient généralement rien à voir à l'étude du bill. Il posait les questions les plus inattendues:

"Vous venez d'être réélu, monsieur le maire? Mes félicitations!"

"On me dit que votre garçon s'est classé premier au collège? Vous le félicitez de ma part!"

L'avocat s'interrompait, laissait monsieur Duplessis se rendre au bout de sa digression, puis reprenait tant bien que mal le fil de son discours.

Quand les intéressés avaient fini d'exposer leurs opinions, on entreprenait l'étude du projet de loi, clause par clause. Le député du comté intéressé, — s'il était de l'Union nationale, — s'assoyait tout près du premier ministre. Il lui soufflait des informations à l'oreille. Monsieur Duplessis glissait dans la conversation les renseignements qu'on lui transmettait lesquels n'avaient souvent qu'une fort lointaine relation avec l'objet du bill.

Trois conseillers techniques étaient généralement près de monsieur Duplessis: monsieur Doucet, sous-ministre des affaires municipales, monsieur Lafrance, surintendant des assurances, et monsieur Desaulniers, surintendant de l'instruction publique. Ayant préparé des mémoires sur la plupart des projets de loi, ils conseillaient fréquemment le premier ministre.

Les occasions où monsieur Duplessis écoutait tout le monde étaient peu fréquentes. Elles se limitaient à l'étude de grands projets de loi comme le bill de Montréal, celui de la corporation de Montréal métropolitain, ou à l'étude de projets controversés, comme le bill des chiropraticiens.

Généralement, les plaidoiries étaient brèves. Il arrivait que les avocats n'aient pas à dire un seul mot. Monsieur Duplessis étudiait silencieusement la loi, initialait les articles un à un, puis s'écriait: "Bill adopté!" Il ajoutait, avec un ineffable sourire à l'adresse de l'avocat resté muet: "Vous avez été très éloquent."

Un jour, au comité des bills publics que présidait le premier ministre, un avocat de la Beauce, du nom de Beaudoin, un homme aux cheveux blancs, ami de M. Duplessis, défendait un bill des naturopathes, gens qui soignent avec des jus de fruit, des herbages, etc. Un député libéral, M. Arthur Dupré, y vit l'occasion de jouer un bon tour à M. Duplessis. "M. Beaudoin, dit le député de Verchères, que pensez-vous de ceux qui boivent du jus d'orange?"

M. Beaudoin, ne sachant pas que le premier ministre buvait du jus d'orange au gallon s'esclaffa et répondit: "Je vous dirai que ces gens-là font du chapeau".

M. Duplessis rougit — si on peut dire — puis donna le signal des éclats de rire, pendant que M. Dupré s'amusait... in petto.

Une municipalité de la région de Québec présentait un bill important. L'avocat ne dit pas un seul mot. Il se tint debout à la barre alors que le premier ministre scrutait les articles les uns après les autres. Cela dura dix bonnes minutes. Sa lecture terminée, monsieur Duplessis dit à l'avocat:

- Etes-vous en faveur de l'adoption de cette loi?
- Au coton! répondit l'avocat.
- Bill adopté! conclut monsieur Duplessis.

En d'autres occasions, des demandes anodines provoquaient des débats à n'en plus finir. Le premier ministre harcelait les avocats de questions, charcutait leurs bills, non sans leur faire remarquer qu'il n'était pas payé "pour refaire des rédactions mal faites." Il fallait voir les textes que monsieur Duplessis suggérait! Il les dictait comme cela, souvent sans préparation, en un français qui eût fait hurler un élève de première année. Et malheur à qui osait prétendre que la phrase n'était pas française ou que le sens en était peut-être ambigu! Un avocat eut un jour la maladresse de dire: "Le premier ministre ne comprend pas..." Monsieur Duplessis, l'air infiniment vexé, avait rétorqué. "Il ose dire que je ne comprends pas!" Comme si c'eût été là l'injure suprême.

Cette bourde d'un membre du Barreau n'a été surpassée que par cette autre, qu'on se raconte encore chez les journalistes. Un avocat et monsieur Duplessis discutaient de la date d'un certain événement, — je ne sais plus lequel, — qui avait une relation avec une clause d'un projet de loi.

- Je suis persuadé que c'est en mars, dit l'avocat.

— Non, dit monsieur Duplessis.

— Je me le rappelle fort bien... c'est le soir où le pont Duplessis est tombé!

Le premier ministre avait grimacé!

Monsieur Duplessis profitait parfois des séances des comités pour attaquer des personnages qui lui étaient antipathiques. L'ancien maire des Trois-Rivières, monsieur J.-A. Mongrain, a été une de ses victimes les plus connues. Dans un discours prononcé quelques jours avant l'étude du bill des Trois-Rivières, le maire avait déclaré que monsieur Duplessis, loin d'être un actif pour sa ville, lui avait nui considérablement.

Avant même que l'on abordât le premier article du bill, monsieur Duplessis apostrophait monsieur Mongrain en ces termes:

"Est-ce vrai que vous avez déclaré que j'avais nui à la ville de Trois-Rivières?"

— Oui, monsieur le premier ministre.

— Je prends les ministres ici présents à témoin de votre déclaration. Ils seront mes témoins dans l'action en dommages que je vous intenterai!"

C'était à la veille des élections provinciales. Monsieur Duplessis voulait-il attaquer son futur adversaire? impressionner ses électeurs? Probablement. Quant à l'action en dommages, il n'en fut plus jamais question.

Parfois, d'anciens oppositionnistes qui avaient opté pour l'Union nationale se présentaient aux comités. Ils se croyaient obligés de baiser le plancher, de frapper publiquement et sottement leur coulepe.

Un ancien membre du Bloc Populaire Canadien s'était vanté d'avoir été *débloqué*... "comme les rues de ma ville l'ont été grâce au gouvernement."

Monsieur Duplessis laissait ces *transfuges* se rendre au bout de leurs confessions. Il les humiliait, posait la question

qui allait entraîner d'autres aveux, provoquait l'éloge de son gouvernement.

Il y avait aussi le rite solennel, toujours le même, des remerciements après l'adoption des projets de loi.

Le premier qui remerciait, c'était l'avocat.

"Monsieur le premier ministre, nous voulons, au nom de nos clients, vous remercier pour la réception cordiale dont nous avons été l'objet. En dépit de vos nombreux travaux, vous avez daigné nous consacrer une partie de votre très précieux temps. Nous vous en remercions."

Cette émouvante péroraison était parfois interrompue par un député ou un ministre qui disait:

"Très bien plaidé, passez à la caisse maintenant!"

L'avocat terminait généralement en disant: "J'ai à mes côtés le maire de notre ville qui voudrait dire un mot au gouvernement."

Et ça recommençait. Le maire remerciait pour tout: pour l'adoption du projet de loi, pour les grandes choses que le gouvernement avait faites; il remerciait le député pour sa collaboration précieuse, remerciait, remerciait, remerciait!

M. Duplessis se contentait de sourire et de dire à mi-voix: "Très bien, très bien!"

On remerciait même pour des choses que l'on n'avait pas obtenues! Une municipalité demandait une pension pour son maire, qui avait servi un bon nombre d'années comme premier magistrat. Monsieur Duplessis annonça que le bill était adopté.

Le maire, la mine épanouie, se leva et dit:

"Monsieur le premier ministre je vous remercie au nom de la ville pour l'adoption de notre projet de loi, et en mon nom personnel pour cette pension dont je pourrai bénéficier. Je sais que vous avez toujours compris les sacrifices énormes que s'imposent les hommes publics. Cette pension..."

Le président du comité l'interrompit pour lui annoncer que la clause de la pension avait été biffée.

Le maire resta interloqué pendant quelques secondes, puis dit: "Je vous remercie tout de même pour le reste du bill."

Quand les remerciements ne venaient pas assez vite au goût de monsieur Duplessis, il les sollicitait: "Vous n'avez pas quelque chose à ajouter, monsieur le maire?" "N'avez-vous pas reçu une subvention récemment?"

C'était alors la bordée d'excuses: "J'allais le faire, monsieur le premier ministre!" "J'attendais que tout soit fini, monsieur le premier ministre." Ensuite c'était la ritournelle habituelle.

Certains avocats faisaient preuve d'un *aplatoentrisme* intégral devant monsieur Duplessis. Quand ils réclamaient noir et que monsieur Duplessis leur accordait blanc, ils s'empressaient de dire qu'en effet ils avaient eu tort de solliciter noir, et que blanc était bien préférable. Certains membres du barreau s'étant fait démolir leurs projets de loi article par article, ont quand même réussi à garder le sourire jusqu'à la fin, à dire au premier ministre qu'il avait raison à tout coup, et à le remercier pour son accueil chaleureux!

Avec certains avocats, c'était plus difficile. Me Gustave Monette est un des plus brillants avocats qui soient passés devant les comités de la Chambre depuis une décennie. Un de ses projets de loi n'avait pas rencontré la faveur du premier ministre. Monsieur Duplessis ne pouvant décemment brusquer un aussi éminent avocat, doublé d'un ami de vieille date, se mit à l'abreuver de compliments:

"Me Monette, vous plaidez admirablement bien. Je reconnais ici votre lucidité, votre profonde connaissance du droit." Et pan! un article du bill sautait.

"Me Monette vous êtes un exemple vivant pour les autres membres du Barreau. C'est toujours avec une grande

joie que nous vous accueillons ici." Et vlan! un autre article qui disparaissait.

Me Monette finit par s'impatienter un tout petit peu. Il dit à monsieur Duplessis:

"Les éloges que m'adresse le premier ministre sont très agréables, mais je lui dirai franchement que pour le moment ils me font plutôt mal!"

Aux comités de l'Assemblée législative, monsieur Duplessis avait l'occasion de donner la mesure de ses connaissances en matière de législation. Il y faisait aussi étalage de son érudition dans le domaine de la petite histoire politique. Devant une demande qui nous semblait anodine, il lui arrivait de dire: "Je n'ai pas le nez long pour rien. Je sais ce que vous avez derrière la tête en faisant cette demande. Je ne saurais l'accepter." Généralement, l'intéressé comprenait et retirait de lui-même la clause visée par le premier ministre.

Monsieur Duplessis prenait plaisir à discuter, avec les plaideurs, de tel ou tel événement qui ne disait rien à la majorité des membres du comité, mais qui éveillait un souvenir personnel dans l'esprit de l'interlocuteur du premier ministre. L'interpellé en repartait généralement avec une nouvelle mesure d'admiration pour l'homme qui connaissait tant de choses!

Les séances des comités étaient rarement ternes avec monsieur Duplessis. Il y déployait, souvent avec bonheur, ce don qu'il avait de faire des calembours presque à volonté. Les rires fusaient souvent.

Un jour, un certain monsieur Laird Watt était devant le comité. Il était, je pense, président de la Montreal Light Heat and Power. Il ne comprenait rien de ce qui se disait en français. Son avocat devait traduire à mesure les propos qu'il échangeait avec le premier ministre. Cela retardait la procédure. Monsieur Duplessis finit par dire: "Ce n'est pas étonnant qu'il ne comprenne pas... président d'une compagnie

d'électricité, il n'est même pas un kilowatt, il est un Watt!" Toute la salle s'esclaffa, sauf évidemment monsieur Watt, qui dut attendre la traduction faite par son voisin pour constater qu'on venait de se payer sa tête!

Aux comités, monsieur Duplessis n'apportait pas seulement sa science législative, ses anecdotes politiques et son humour. Il y était Maurice Duplessis totalement, avec ses qualités et ses défauts. Il refusait à l'un ce qu'il avait accordé à l'autre, jugeait soudain que tel principe qu'il avait énoncé à dix heures n'était plus valable à onze.

Un jour, il refusa à une municipalité un droit qu'il avait accordé à une vingtaine d'autres villes au cours des années précédentes. "Vous avez créé un précédent au sujet de cette clause, lui dit l'avocat, vous l'avez accordée à plusieurs autres municipalités. C'est presque une tradition."

"Il est temps que cette tradition prenne fin", trancha le premier ministre.

Monsieur Duplessis a toujours refusé les demandes de municipalités qui voulaient, dans leur bill, amender la charte de certains autres groupements. Exemple: Si la municipalité de Saint-Edredon s'était présentée avec un bill portant la clause suivante: "La commission scolaire de Saint-Edredon devra avoir jour et nuit un gardien pour surveiller ses immeubles" M. Duplessis aurait dit: "Il est anormal d'imposer cette obligation par votre projet de loi. Faites amender la charte de la commission scolaire. Autrement on finira par ne plus s'y retrouver."

Donc, principe de l'autonomie des corps publics.

Il permit pourtant que la ville de Montréal amende dans son bill la charte de la Commission métropolitaine de Montréal pour en changer la composition. Le principe qu'il avait énoncé plusieurs fois ne tenait plus, car il voulait décapiter un adversaire, monsieur Pierre DesMarais. Il le fit sans sourciller.

L'intelligence vive de monsieur Duplessis se manifestait aux comités comme nulle part ailleurs. La succession des projets de loi qu'il devait approuver, désapprouver ou modifier l'obligeait à passer d'un sujet à l'autre, à comprendre rapidement des demandes très différentes. Le premier ministre n'avait besoin que d'un mot d'explication et, son expérience aidant, il savait de quoi il s'agissait. Il lui arrivait pourtant d'être victime de sa trop grande rapidité. Il croyait avoir saisi le problème, alors qu'une subtilité lui avait échappé. C'est en vain qu'avocats, ministres ou députés tentaient de le ramener sur la bonne voie. Il s'obstinait, se mettait en colère, refusait d'admettre qu'il avait tort. De guerre lasse, on finissait par abandonner la partie. Des députés soufflaient à l'oreille des avocats qu'ils pourraient, au Conseil législatif, obtenir là les amendements qu'ils avaient vainement réclamés de monsieur Duplessis.

Parfois c'est monsieur Duplessis lui-même qui référait les plaideurs au Conseil législatif. Quand il avait siégé longtemps, ou quand il était fatigué de corriger un projet de loi il disait: "Vous présenterez cet amendement au Conseil législatif." Il ne manquait presque jamais d'ajouter: "Il faut quand même que nous les fassions travailler un peu les conseillers législatifs!"

Autrefois, il y avait des batailles épiques aux comités de la chambre. Vers 1948, alors que monsieur Godbout était chef de l'opposition, c'est Me Léon Casgrain, — maintenant juge à la Cour supérieure, — qui représentait le parti libéral devant les comités.

Il avait été élu pour la première fois en 1927, comme monsieur Duplessis. Les deux hommes s'étaient liés d'amitié. Ils ferraillaient dur à l'Assemblée législative ou aux comités, mais ne se portaient jamais de coups bas.

Je me rappelle l'incident suivant au Comité des bills privés.

Dévant un certain bill, monsieur Casgrain bondit: "Jamais nous n'accepterons cette législation. Nous allons la combattre aussi longtemps qu'il le faudra."

M. Duplessis: Monsieur Casgrain, vous êtes hors d'ordre, je vous prierais de vous asseoir.

M. Casgrain: J'ai le droit de défendre mon point de vue. Je ne m'assoierai pas. J'entends combattre ce bill jusqu'au bout.

M. Duplessis: J'ai ici les pouvoirs du président de l'Assemblée législative. Si vous ne vous assoyez pas, je vais vous faire expulser.

M. Casgrain: Faites-moi expulser si vous le voulez; je ne m'assoierai pas."

Les choses menaçaient de se gêner. J'étais assis juste derrière les deux antagonistes. Soudain, monsieur Duplessis dit à voix basse à monsieur Casgrain: "Assis-toi, Léon, je vais te faire sortir." Monsieur Casgrain reprit son siège. Ce n'était plus le politicien, mais l'ami qui avait parlé à l'ami.

Monsieur Duplessis, a-t-on dit, était pleinement heureux à l'Assemblée législative. Son goût de la bataille, sa façon bien à lui de raisonner y trouvaient leur compte. Devant les Comités c'était un autre genre de satisfaction. C'est sa vanité et sa toute puissance qui y étaient servies à souhait.



MAURICE DUPLESSIS

L'HOMME DES RÉPÉTITIONS

Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose.

Voltaire

Monsieur Duplessis racontait qu'à un député qui suggérait une initiative nouvelle à monsieur Alexandre Taschereau, le premier ministre du temps avait répondu :

“Vos électeurs vous en ont-ils parlé?”

— Non, monsieur le premier ministre.

— Alors ne le leur faites donc pas penser!”

Monsieur Duplessis était un disciple de monsieur Taschereau. Il avait la même attitude en face des problèmes politiques. Il aimait les sentiers battus, la routine, les politiques qui avaient subi l'épreuve du temps. Tout ce qui était nouveau l'inquiétait : un nouveau candidat, un nouveau ministre, la figure d'un journaliste qu'il ne connaissait pas, ou une législation nouvelle...

Monsieur Duplessis aimait garder autour de lui des visages connus. Aussi a-t-il toujours refusé de se rendre au désir des ministres qui voulaient abandonner la politique. Il avait presque la superstition de *l'équipe gagnante*. S'il lais-

sait partir ses ministres, croyait-il, l'étonnante chance qui s'était accrochée à sa carrière politique l'abandonnerait peut-être.

Un ministre lui dit un jour qu'il n'en pouvait plus. Il était trop fatigué pour continuer. Ce matin-là, il avait eu une faiblesse en se rendant au Parlement. Il avait arrêté un gamin et lui avait demandé d'attendre quelques minutes, pour aller chercher du secours au besoin. Appuyé contre un mur, le ministre s'était reposé un moment avant de pouvoir continuer son chemin.

“Je suis trop fatigué, avait-il dit à monsieur Duplessis.

— Et moi, je ne le suis pas fatigué? avait répondu le premier ministre. S'il avait eu des lettres, il aurait pu réciter toute la tirade fameuse du grognard dans l'Aiglon. Il se contenta de renvoyer le ministre à son bureau.

Était-ce cruauté de la part de monsieur Duplessis? A ses yeux, non. Il se donnait corps et âme à son travail, ne prenait jamais de repos. Il s'attendait à ce que les autres fissent comme lui.

Il n'aimait pas que les ministres s'absentent. Ayant appris qu'un ministre était à la pêche, il fronça les sourcils: “Est-ce que j'y vais à la pêche, moi?”

Il s'absentait rarement pour plus d'un jour ou deux. Une fois, on l'avait convaincu d'accompagner des ministres qui se rendaient à un camp dans le parc des Laurentides. Il devait rentrer le lendemain, mais la température ne permettait pas à l'avion de décoller. Qu'à cela ne tienne, le premier ministre repartirait quand même! Il fallut demander au pilote de l'avion de disparaître pour la journée, de se cacher, car monsieur Duplessis était prêt à risquer de se rompre le cou pour que finisse cette intolérable solitude dans laquelle on l'avait plongé.

L'équipe que monsieur Duplessis a bâtie, et qui devait, bon gré mal gré, satisfaire son désir de continuité, semble

avoir été béni des dieux. En quinze ans, il n'a dû remplacer que trois des ministres avec portefeuilles. Ce sont MM. Jonathan Robinson et C.D. French, qui furent chacun leur tour, ministre des mines, et Bona Dussault, ministre des affaires municipales. Ils sont morts.

Après quinze années de pouvoir, les ministres suivants de l'équipe originale de 1944 étaient encore là: MM. Sauvé, Bourque, Paquette, Talbot, Lorrain, Bégin, Pouliot, Barrette, Beaulieu, et Barré. Pas un seul ministre avec portefeuille ne fut battu aux élections.

Deux ministres seulement sont partis d'eux-mêmes: Monsieur Onésime Gagnon, nommé lieutenant-gouverneur de la province, et monsieur Omer Côté, le seul qui réussit à vaincre la résistance de monsieur Duplessis. Il a été nommé juge. Son départ du cabinet fut considéré comme un exploit. Un autre ministre a voulu aller se réfugier dans l'atmosphère plus sereine du Conseil législatif. C'est monsieur J.-D. Bégin, ministre de la colonisation. Il a tenté le grand coup en 1958, mais il a échoué devant la résistance du chef.

Monsieur Duplessis avait horreur du changement non seulement en ce qui concernait son entourage, mais aussi dans le domaine de l'administration. Né dans le dernier quart du 19^e siècle, il avait apparemment traversé sans en être touché la formidable révolution industrielle qui s'est opérée chez nous au cours des dernières cinquante années. Il a adopté une timide législation sociale, mais le malin plaisir qu'il a pris à la rendre aussi inopérante que possible indique assez qu'il a toujours avancé à son corps défendant en ce domaine.

Cette attitude rétrograde lui suggérait parfois des déclarations presque incroyables.

Au cours d'une conférence de presse, — c'était probablement vers 1950, — il avait été question de la classification des tâches par les unions ouvrières. Monsieur Duplessis n'en revenait pas. Il avait dit: "Quand j'étais jeune et que le plom-

bier venait réparer le tuyau du poêle chez nous, il ne se faisait pas prier pour réparer en même temps une patte de chaise si on le lui demandait."

Dans ses discours, monsieur Duplessis était, sans jeu de mots, on ne peut plus conservateur. On a dit de lui qu'il avait prononcé deux discours dans sa vie: le premier quand il était chef de l'opposition, l'autre quand il est devenu premier ministre. Il les a toujours répétés ensuite!

C'est là une exagération, sans doute, mais pas tellement grande. Monsieur Duplessis répétait les mêmes choses des douzaines de fois: dans ses discours électoraux, dans ses conférences de presse, à l'Assemblée législative, devant les délégations qui venaient le rencontrer.

Certaines phrases revenaient continuellement, comme des leitmotivs. Citons les plus connues:

"Le soleil s'est toujours levé à l'Est et s'est toujours couché à l'Ouest."

"Il existe certains principes immuables, c'est dans l'Évangile qu'on les trouve."

"L'Union nationale a fait plus en dix ans que tous les régimes libéraux en quarante ans."

"Coopération toujours, assimilation, jamais."

"La coopération n'est pas une route à sens unique."

"Aide-toi et le ciel t'aidera, ou aide-toi et l'Union nationale t'aidera, ce qui est synonyme."

"L'Union nationale est prête à mettre la table, à préparer la nourriture, à la faire cuire, à vous la mettre dans la bouche, mais elle voudrait bien que vous mâchiez vous-mêmes."

On pourrait en citer d'autres!

Les journalistes qui fréquentaient monsieur Duplessis depuis un certain temps auraient pu prononcer la plupart de ses phrases avant même que le premier ministre ne les dise. On pourrait d'ailleurs à ce sujet rappeler une expérience intéressante. C'était au cours d'une campagne électorale, pro-

blement celle de 1952. Un vendredi soir monsieur Duplessis adressait la parole à Saint-Joseph d'Alma. Le samedi, les quotidiens paraissent très tôt dans la nuit. Il faut que les textes des journalistes entrent de bonne heure. Ce soir-là, les journalistes n'auraient pas eu le temps d'écouter monsieur Duplessis, de rédiger ensuite leur copie et de la confier au télégraphiste. Après un court conciliabule à la Tribune des journalistes, il fut décidé que chacun rédigerait son texte... avant le départ pour le lac Saint-Jean, c'est-à-dire plusieurs heures avant que monsieur Duplessis ne parle.

Nous avons fait le raisonnement suivant: "Lac Saint-Jean: pays de pulpe, usines de Chicoutimi, terre de chômage. Voilà les sujets que le premier ministre abordera ce soir."

Nous ne nous sommes pas trompés! Tout y était, non seulement les couplets sur l'importance du bois de pulpe et les promesses sur la réouverture des usines de Chicoutimi, mais même les propos sur le soleil qui se lève et se couche et sur les principes immuables!

Autre expérience analogue. Monsieur Duplessis était en tournée électorale. Son voyage le conduisait au collège de l'Assomption où il devait adresser la parole aux élèves. Des professeurs ont demandé ce que monsieur Duplessis allait dire aux élèves. "Ce qu'il va dire? Il leur annoncera que le soleil s'est toujours levé à l'Est et se couchera toujours à l'Ouest. Il leur dira aussi que c'est dans l'Évangile qu'ils trouveront les principes immuables."

Monsieur Duplessis a probablement été étonné pendant son discours d'entendre soudain des rires étouffés dans un coin de la salle. Il avait prononcé exactement les paroles annoncées plus tôt par les journalistes!

Les conférences de presse de monsieur Duplessis étaient plus souvent qu'autrement des redites. Répétitions voulues dans la plupart des cas. Il savait que le meilleur moyen d'atteindre le peuple c'est de se limiter à quelques *idées* facile-

ment intelligibles et de les répéter le plus souvent possible.

Dix fois par année, le premier ministre annonçait que le nombre de prêts consentis en vertu de la Loi provinciale d'aide à l'habitation avait augmenté de tant d'unités, que le nombre de personnes ainsi logées était plus élevé que jamais, etc. Ce n'est pas par erreur qu'il se répétait ainsi.

Les gens ont fini par croire que le gouvernement Duplessis prêtait de l'argent pour construire des maisons. En fait, il se limitait à rembourser une partie de l'intérêt sur les prêts que les futurs propriétaires avaient eux-mêmes trouvés.

Les conférences de presse étaient devenues son plus bel instrument de propagande. Ce n'est pas sans un déchirement de coeur qu'il a dû se résigner à les abandonner pendant près d'un an après l'affaire du gaz naturel et l'expulsion d'un journaliste de son bureau!

Monsieur Duplessis annonçait les mêmes *améliorations* à plusieurs reprises. Un confrère expédia un jour à son journal la nouvelle que le gouvernement provincial allait construire un hôpital à Sept-Iles, dans le comté de Saguenay. Quelques minutes plus tard, le journal l'informait que les dossiers de la maison indiquaient que c'était la septième fois que le premier ministre annonçait la chose!

D'importantes usines avaient dû fermer leurs portes à la suite d'une faillite à Chicoutimi. Le gouvernement se fit autoriser par une loi à les rouvrir. Un an après l'adoption de la loi, le gouvernement déposait un autre projet de loi... pour prolonger d'un an le délai pour rouvrir les fameuses usines. Deux ans plus tard, autre projet de loi... et ainsi de suite pendant près de dix ans. Chaque année, monsieur Duplessis trouvait de nouvelles explications pour justifier l'inaction du gouvernement... et pour demander un nouveau délai. Le débat sur la question a été rouvert une multitude de fois, mais les usines, jamais!

Le discours du Trône lu par le lieutenant-gouverneur de

la province au début de chaque session annonce, en principe, les grandes lignes de la législation que le gouvernement proposera au cours de la session.

Sous monsieur Duplessis le même texte, ou presque, a servi pendant quinze années. Les mêmes idées étaient placées aux mêmes endroits, les mêmes paragraphes correspondant aux mêmes paragraphes.

J'ai souvent rêvé de jouer un tour au gouvernement en publiant la veille de l'inauguration de la session le texte du fameux discours, document hautement secret qui n'est remis aux journalistes que peu de temps avant que le vice-roi n'en fasse la lecture.

Le gouvernement aurait poussé les hauts cris, m'aurait accusé de manque d'éthique professionnelle... jusqu'à ce qu'il constate que c'était le texte de l'année précédente! Je suis certain que la majorité des gens s'y seraient laissé prendre.

Un autre exemple de la manie de la répétition de monsieur Duplessis, c'était le retour d'année en année de projets de loi qui auraient pu être éliminés si on avait placé dans le budget général de la province les crédits qu'ils étaient destinés à autoriser. Ce fut le cas pour le crédit agricole, pour le drainage des terres, pour l'électrification rurale. Tous les ans il y avait une "loi pour mettre cinq millions de plus à la disposition du crédit agricole", ou pour continuer le drainage ou l'électrification rurale.

Ce n'est pas sans raison que l'on procédait de la sorte. Un projet de loi doit subir trois lectures, aller au comité, puis être envoyé au Conseil législatif où il est soumis à la même procédure. A chaque stage, le gouvernement peut intervenir, rappeler que c'est lui qui a institué le crédit agricole, qui a sauvé le cultivateur. Et patati, et patata. Une année, l'opposition avait pris le gouvernement par surprise. Quand les projets de loi à répétition ont été appelés, elle n'a pas dit un mot. Ils ont été adoptés à l'unanimité, sans discussion.

Monsieur Duplessis avait raté l'occasion de mousser la publicité de son gouvernement. L'année suivante, il était sur ses gardes. L'opposition n'intervenant pas, c'est le ministre de l'agriculture qui a provoqué un débat, ce qui a fait dire à l'opposition que "le gouvernement retarde l'adoption de ses propres lois."

Monsieur Duplessis aimait la répétition dans les éloges qu'il décernait à son gouvernement, la répétition dans les remerciements, la répétition de la candidature de tous ceux qui formaient son équipe gagnante. Ceux qui analyseront ses discours, sa législation verront qu'il a été l'homme de quelques idées. Sa force aura été de les répéter souvent sans que cela ait trop souvent l'air de répétitions.

MAURICE DUPLESSIS ET LES JOURNALISTES

*"...il est de leur intérêt qu'on parle d'eux,
même en mal."*

Pierre Mille

Les conférences de presse du vendredi, — monsieur Duplessis y a été fidèle jusqu'au scandale du gaz naturel, — auront été son plus puissant et son plus complet instrument de propagande. Il l'a utilisé avec une très grande habileté pendant sa longue carrière politique.

Pour toutes sortes de raisons, les propriétaires de la majorité des journaux étaient, sinon sympathiques, du moins favorables à monsieur Duplessis. Leurs représentants à la Tribune des journalistes avaient officiellement ou tacitement instruction de passer par les dictats de cet homme.

Ceci dit, voici à peu près comment se déroulaient les conférences de presse.

Le vendredi, un délégué des courriéristes parlementaires attendait monsieur Duplessis à la porte de son bureau, tôt le matin.

"Y aura-t-il une conférence de presse, monsieur le premier ministre?"

— Peut-être. Je ne le sais pas encore. Je vous le ferai dire.”

Il n'a jamais été possible, au grand jamais, de savoir d'avance s'il y aurait une conférence de presse et, si oui, à quelle heure elle aurait lieu.

Les journalistes montaient la garde dans leurs locaux du Parlement. De temps à autre, ils appelaient le secrétaire du premier ministre pour savoir s'il avait pris une décision. Le secrétaire n'était jamais au courant. C'est habituellement vers onze heures que le premier ministre convoquait les journalistes. S'il décidait qu'il n'y aurait pas de réunion ce matin-là, il ne les prévenait pas. Ceux-ci téléphonaient à onze heures, à midi, à midi trente minutes... et on leur apprenait tout à coup que l'oiseau s'était envolé: “Monsieur Duplessis a quitté son bureau il y a plusieurs minutes déjà.”

Les conférences de presse de monsieur Duplessis avaient ceci de particulier que... les journalistes posaient rarement des questions. Il ne les sollicitait pas et les tolérait à peine. Sauf peut-être celles qui revenaient chaque vendredi et qui étaient tout à fait inoffensives.

Un confrère, qui était au mieux avec le régime, posait toujours la même question:

“Avez-vous nommé des conseillers en loi de la reine cette semaine?”

Avec cette question, disait-il, je suis certain que le premier ministre ne sera jamais de mauvaise humeur.

Pourtant il lui arrivait de l'être. Au début ou à la fin des conférences de presse, il sermonnait ceux qui n'avaient pas rapporté la nouvelle comme il l'eût souhaité ou qui s'étaient montrés “mauvaises têtes” à l'endroit de l'Union nationale. Si le journaliste coupable se risquait à poser une question, il recevait une remontrance pour toute réponse.

Un confrère, nommé Thivierge, avait déplu au premier ministre. A la conférence de presse suivante, il posa une

question, je ne me rappelle plus laquelle. Monsieur Duplessis répondit:

"Thivierge, quand je te regarde je me demande si t'es un *ti-vierge* ou bien un *ti-crisse*."

Parfois, monsieur Duplessis prenait le parti d'ignorer complètement la présence du journaliste qui lui avait déplu. Si le malheureux se hasardait à interroger le premier ministre, celui-ci faisait mine de n'avoir pas compris. Ou bien, il le regardait une seconde dans les yeux pour lui faire sentir qu'il avait saisi la question... puis il parlait d'autres choses.

Son *prône* terminé, monsieur Duplessis commençait sa conférence de presse. Il parlait pendant près d'une demi-heure. Il articulait bien et son débit assez lent permettait à tout le monde de prendre le mot à mot de ce qu'il disait.

Un journaliste qui n'écrivait pas tout ce qui sortait des lèvres du grand homme risquait de tomber rapidement en disgrâce. Monsieur Duplessis disait souvent: "Prenez tout, ou ne prenez rien!" Si le coupable, comme c'était généralement le cas, continuait à ne prendre que ce qui l'intéressait, monsieur Duplessis devenait nerveux, impatient.

Parfois il s'interrompait et disait à un des journalistes:

"Voulez-vous relire ce que j'ai dit?"

Le journaliste relisait tout. Le premier ministre écoutait, faisait une correction ici ou là, puis reprenait son monologue.

Il traitait toujours des mêmes questions: prêt agricole, aide gouvernementale à la petite propriété, électrification rurale, entretien des routes d'hiver, etc. Il savait que les mêmes choses répétées assez souvent finiraient par s'imprimer en caractères indélébiles dans le subconscient de la majorité des lecteurs de journaux.

Un des plus beaux exemples des demi-vérités qu'il servait à ses lecteurs, c'étaient les statistiques de son gouvernement sur l'aide apportée à plusieurs grandes écoles spécialisées:

arts et métiers, école technique, beaux-arts, école du meuble, etc. Les gens finissaient par avoir l'impression que rien de tout cela n'existait avant l'Union nationale. La vérité c'est que, dans bien des cas, elle n'avait qu'agrandi des immeubles construits par des régimes précédents. Monsieur Duplessis ne disait pas que son gouvernement avait construit ces écoles, mais sa façon de présenter les faits était telle qu'on était porté à croire que l'Union nationale avait fait seule tout le travail. Même des journalistes se mettaient à douter et consultaient de vieux documents pour s'assurer que telle ou telle institution existait avant le régime Duplessis. A leur insu, ils étaient devenus des victimes de la brillante campagne de propagande de monsieur Duplessis.

La conférence de presse terminée, le premier ministre aimait garder les journalistes à son bureau pendant plusieurs minutes. On convenait alors que tout ce qu'il dirait ne serait pas pour publication. C'est peut-être à ces moments-là que monsieur Duplessis était le plus intéressant, le plus spontané. Il prenait plaisir à interroger les journalistes sur les événements politiques.

Les journaux ayant fait toutes sortes de conjectures sur la date des élections qui s'annonçaient, monsieur Duplessis les taquina sur cette question:

"A quelle date croyez-vous que nous aurons des élections? Je suis intéressé à le savoir, car il faudrait que je me prépare!"

Parfois, sur le ton de la blague, il demandait l'opinion des journalistes sur les chances du parti libéral. En 1952, à la veille des élections générales, l'un d'eux dit à monsieur Duplessis:

"Les libéraux feront élire vingt-cinq députés". (Ils n'en avaient que huit dans le Parlement qui venait d'être dissous).

Monsieur Duplessis ne protesta pas. Cette prédiction se révéla d'ailleurs exacte à un ou deux sièges près.

Monsieur Duplessis avait publiquement offert à monsieur Lapalme, — alors nouveau chef du parti libéral, — de le laisser élire sans opposition si un député libéral voulait démissionner en sa faveur. Le piège était de taille. Ayant annoncé cela aux journalistes, il se tourna soudain vers monsieur Henri Dutil, père de l'organisateur libéral pour le district de Québec, et lui dit: "Qu'est-ce que tu penses de cela, Henri?" Monsieur Dutil répondit avec un geste emphatique: "C'est grand!" Monsieur Duplessis fut le premier à rire de bon coeur.

Monsieur Duplessis n'était parfaitement à l'aise qu'au milieu de ses journalistes, c'est-à-dire de ceux qu'il avait l'habitude de voir toutes les semaines, en présence desquels il pouvait dire un peu plus qu'il n'aurait fallu sans crainte de retrouver ses propos excessifs dans le journal du lendemain.

Un jour le représentant du *Soleil* était malade. A la dernière minute, on demanda à un autre journaliste de le remplacer à la conférence de presse du premier ministre. Le remplaçant n'avait pas eu le temps de se raser. Ayant la barbe plutôt forte, il avait ce matin-là le visage presque noir. Monsieur Duplessis l'apostropha immédiatement:

"Qui représentez-vous?"

— *Le Soleil*, monsieur le premier ministre.

— Vous êtes bien sombre pour représenter *Le Soleil*!"

Monsieur Duplessis ne fut pas aussi à l'aise que d'habitude. Il y avait un *étrange* dans la place.

Ce fut, dans un domaine connexe, une bataille homérique pour faire admettre auprès de monsieur Duplessis les représentants des quotidiens de l'extérieur de la province. Ils n'étaient plus seulement *l'étranger* mais presque *l'ennemi*. Monsieur Duplessis, qui était fort mal traité dans la presse anglaise de l'extérieur de la province de Québec, n'aimait guère sentir qu'il avait continuellement à ses trousses un ou plusieurs représentants de ces journaux. Ils furent d'abord

tout simplement *tolérés*. Plus tard, on leur donna le titre de *membres associés* de la Tribune des journalistes. Finalement, — la chose est encore relativement récente, — ils devinrent membres réguliers. Les journalistes du Québec durent insister pour que le premier ministre cède du terrain.

Monsieur Duplessis était plus lié avec certains journalistes. Il les voyait privément et leur donnait en primeur d'importantes nouvelles. Le premier de ces privilégiés, et le plus connu par les journalistes, fut monsieur Abel Vineberg, courriériste parlementaire de la *Montreal Gazette* pendant de nombreuses années. On l'appelaient le *confesseur laïque* de monsieur Duplessis. Il était le journaliste le mieux informé de la vieille capitale, son informateur n'étant nul autre que le premier ministre lui-même. Innombrables sont les nouvelles de taille qui furent annoncées en primeur dans la *Gazette*. Le seul mérite de monsieur Vineberg c'était d'être un ami personnel de monsieur Duplessis. Ce dernier le convoquait à son bureau pour lui apprendre ce que tous les autres journalistes ignoraient encore.

Monsieur Vineberg prit un jour sa retraite. Ami et conseiller de monsieur Duplessis pendant près d'un quart de siècle, il resta fidèle au chef de l'Union nationale. Au cours de l'élection partielle de 1952, — qui devait élire monsieur Georges Lapalme député libéral d'Outremont, — monsieur Vineberg fit activement campagne auprès de ses coreligionnaires juifs en faveur du candidat de l'Union nationale. Monsieur Vineberg mourut en même temps que monsieur Duplessis, à quelques heures près. Il fut enterré le même jour, jeudi le 10 septembre 1959, à la même heure. Il aura été fidèle jusqu'à la dernière minute à son ami... et à son précieux informateur.

Cette tendresse de monsieur Duplessis pour la *Gazette*, — elle la lui rendait bien, allez! — passa de monsieur Vineberg à ses successeurs. Il y en eut un toutefois qui ne fut

pas dans les bonnes grâces du chef. Il commit même l'erreur de commenter d'une façon peu agréable pour monsieur Duplessis l'incident disgracieux qui s'était produit à l'Assemblée législative quand le premier ministre m'avait publiquement injurié.

Le lendemain, tous les journaux rapportaient la chose avec des gros titres. Dans la *Gazette*, pas un mot. Le correspondant de ce journal voulut se rattraper le jour suivant. Il fit des commentaires. Il écrivit deux choses: 1° que la sortie de monsieur Duplessis contre le correspondant du *Devoir* avait eu pour effet de faire vendre en un clin d'oeil tous les exemplaires de ce quotidien dans tous les postes de vente de Montréal et de Québec; 2° que de vieux routiers de la politique avaient déclaré qu'ils n'avaient jamais vu monsieur Duplessis aussi en colère que ce jour-là.

La réaction du premier ministre fut violente. Il se plaignit sûrement à la direction de la *Gazette*, car l'auteur des commentaires disparut en douce de Québec à la fin de la session.

Plusieurs années plus tôt, un incident tragi-comique avait opposé monsieur Duplessis à la *Gazette*. L'Union nationale venait à peine de s'emparer du pouvoir, en 1936. Monsieur Duplessis pourfendait encore ses adversaires au nom de l'honnêteté. Un jour, la *Gazette* lui fit tenir, — en gros titre, — les propos suivants: "*We are a bunch of crooks!*" (Nous sommes une bande d'escrocs). Colère de monsieur Duplessis, inquiétude du journaliste qui avait envoyé la dépêche... jusqu'à ce qu'on constate qu'un petit mot avait sauté. Le mot *not*. La phrase aurait dû se lire: "*We are not a bunch of crooks!*" (Nous ne sommes pas une bande d'escrocs.)

Monsieur Duplessis vérifiait minutieusement tout ce que les journaux écrivaient sur la politique provinciale, et particulièrement sur l'activité de l'Assemblée législative. Il n'hésitait pas à critiquer brutalement celui qui lui déplaisait. L'incident suivant, dont j'ai été témoin, le prouvera.

Les journalistes avaient l'habitude d'aller causer avec le premier ministre à la fin des séances de l'Assemblée législative. Ils lui demandaient des précisions sur certaines déclarations, des détails sur un nouveau projet de loi. Ils obtenaient de la sorte plusieurs nouvelles intéressantes.

Le représentant du *Montreal Star* s'avança un jour pour lui poser une question. Mais c'est plutôt lui qui subit le supplice de la question!

"Tu as écrit que monsieur Lapalme avait prononcé un bon discours? demanda monsieur Duplessis.

"Oui, en effet. C'est ce que je pensais et je l'ai écrit.

— C'est peut-être ton opinion, mais ce n'est pas vrai: il n'a pas prononcé un bon discours. Et je m'y connais, moi!"

L'incident était désagréable. Il le devint bien davantage quand le premier ministre ajouta:

"Tu sais que je n'ai pas l'habitude de me plaindre, mais si tu écris encore que Lapalme prononce de bons discours, je serai obligé de téléphoner à mon ami McConnell."

"Mon ami McConnell", c'était monsieur J. W. McConnell, propriétaire du *Montreal Star* et grand ami de monsieur Duplessis. C'est lui qui, périodiquement, envoyait au premier ministre une grosse somme d'argent pour être remise *anonymement* à une oeuvre que désignerait monsieur Duplessis. Ce dernier était si bavard que monsieur McConnell finit par devenir, aux yeux des journalistes, "l'anonyme le plus connu de la province de Québec."

Monsieur Duplessis se trompait parfois dans ses déclarations. Un lapsus linguae lui faisait citer un chiffre plutôt qu'un autre, une date erronée, ou que sais-je encore. Les journalistes rectifiaient généralement d'eux-mêmes. Il leur arrivait toutefois de publier un renseignement inexact que leur avait involontairement communiqué monsieur Duplessis. Souvent, ensuite, ce dernier se levait et accusait le journaliste ou le journal de lui avoir fait dire "de bonne foi je

veux le croire" une chose inexacte. Jamais, à ma connaissance, monsieur Duplessis n'a admis s'être trompé. Il se croyait infallible. Un député libéral avait dit de lui qu'il était comme une automobile qui n'aurait pas de *renverse*, c'est-à-dire de marche arrière!

Un membre du personnel du premier ministre vint un jour demander à un journaliste de publier une mise au point corrigeant une erreur qui s'était glissée dans son compte rendu.

"Erreur? fit le journaliste, mais pas du tout. Je suis certain que c'est ce qu'a dit le premier ministre."

"Moi aussi j'en suis certain, répondit le messenger de monsieur Duplessis: j'ai pris sa déclaration en sténographie. Mais il veut que vous fassiez une rectification et que vous preniez l'erreur à votre compte!"

Chez les journalistes, monsieur Duplessis se conduisait comme en pays conquis. En avril 1945, monsieur Mackenzie King, alors premier ministre du Canada, nomma un journaliste au Sénat canadien. Voulant rendre hommage à la presse et récompenser les services d'un journaliste ami, il nomma monsieur Charles-L. Bishop. A Québec les membres de la Tribune des journalistes jugèrent convenable d'adresser des félicitations au nouveau sénateur. Le président, monsieur Henri Saint-Pierre, demanda au secrétaire, monsieur Henri Dutil, de rédiger un télégramme. On l'expédia à Ottawa. Le lendemain, avant le début de la séance, monsieur Duplessis quittait brusquement son siège à l'Assemblée législative, se rendait à pas rapides vers la salle des journalistes et, là, apostrophait monsieur Dutil à peu près dans les termes suivants:

"Si tu crois que tu vas te servir de ta fonction pour faire de la politique, tu te trompes. Si je t'y prends encore, je préviendrai tes patrons. Je vais te faire sortir d'ici, moi!"

Cette brutalité se manifestait chaque fois qu'il craignait que la presse, — dont il reconnaissait l'influence — manifestait des signes d'émancipation.

Les écrits des journalistes, les commentaires qu'ils faisaient à la radio, — et plus tard à la télévision, — étaient passés au crible aux réunions du Conseil exécutif ou lors des caucus des députés et des conseillers législatifs de l'Union nationale. Certains noms revenaient souvent, certains journaux, — qu'officiellement on ne lisait pas chez ces messieurs de l'Union nationale, — faisaient l'objet de longs commentaires de la part du premier ministre. Généralement, c'est un ministre qui soulevait la question, histoire sans doute de se montrer intéressant ou renseigné aux yeux du *patron*.

Les journalistes apprenaient généralement qu'il avait été question d'eux parce qu'un ministre ou un député s'exprimait de venir à la Tribune des journalistes demander qu'on lui prête l'exemplaire du journal incriminé.

Un jour, on me fit discrètement dire "que la mesure était comble" et que l'orage allait éclater si je ne "m'amendais" pas. Je persévérerai dans mes "fautes" avec le résultat que l'on sait: apostrophe publique à l'Assemblée législative, suppression des droits généralement reconnus aux autres journalistes, exclusion des conférences de presse. (1)

Une autre fois, monsieur Duplessis commit une grave erreur. Après la publication des articles du *Devoir* sur le scandale du gaz naturel, il décida d'expulser de son bureau le représentant de ce journal(2). Il fit appel à un policier pour chasser le journaliste. Les autres quotidiens, — même ceux qui étaient sympathiques à l'Union nationale, — écrivirent que c'était "une erreur" d'avoir ainsi congédié le représentant accrédité d'un journal. Le vendredi suivant, je me rendis

(1) On comprendra que je n'insiste pas sur ces incidents qui me concernent personnellement. Je les considère simplement comme une autre pièce au dossier des relations de monsieur Duplessis avec les journalistes. Ceux qui voudront des détails plus complets, — ou plus croustillants, — pourront consulter les journaux de février 1955.

(2) Il s'agissait de M. Guy Lamarche, qui me remplaçait temporairement.

moi-même à Québec pour la conférence de presse de monsieur Duplessis. Il y avait là une demi-douzaine de photographes et une trentaine de journalistes, représentants de quotidiens ou de revues du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

Tout le monde paraissait sinon joyeux, du moins de fort bonne humeur. Un photographe me dit en badinant :

"Quand tu te feras expulser tâche de faire une chute spectaculaire... pour que nous ayons une bonne photographie!"

Un autre avait apporté un grand sac de papier brun dans lequel il avait fourré pêle mêle de l'ouate, une solution d'iode, du dyachilon, etc. "Voilà pour les premiers soins, a-t-il dit, ils feront le reste à l'hôpital!"

Il y avait là un fonctionnaire. Je remarquais qu'il me dévisageait depuis plusieurs minutes. Il me dit soudain :

"Vous me donneriez deux mille dollars que je ne voudrais pas être à votre place ce matin!"

Comme la plupart des autres fonctionnaires, il était terrorisé par monsieur Duplessis.

Y aurait-il une conférence de presse? Les journalistes téléphonèrent dix fois, vingt fois au bureau du premier ministre. On ne savait rien. Finalement, vers une heure de l'après-midi, nous apprîmes que monsieur Duplessis était déjà parti.

Il avait supprimé sa conférence de presse traditionnelle. Ne voulant pas revenir sur sa décision de ne pas admettre le journaliste du *Devoir* et ne désirant pas, d'autre part, s'attirer l'ire des journaux en lui fermant sa porte... il préféra renoncer à son merveilleux instrument de propagande.

Cela dura pendant plusieurs semaines. Je me suis rendu à Québec chaque vendredi au cours des cinq ou six semaines suivantes. Il n'y eut pas de conférence de presse. Monsieur Duplessis décida finalement de déjouer *Le Devoir* qui n'avait pas de correspondant régulier à Québec: il convoqua une

réunion des journalistes un jeudi, alors que j'étais à Montréal. En d'autres occasions, il téléphonait à un journaliste ami, lui donnait un renseignement et le priait de le communiquer à ses confrères. Il poussa l'indélicatesse jusqu'à demander à celui à qui il téléphonait de faire un texte uniforme pour tout le monde, et d'écrire quelque chose dans le genre suivant: "Au cours d'une conférence de presse monsieur Duplessis a annoncé..." On refusa sa suggestion.

Cette affaire du gaz naturel, — ou plutôt l'expulsion d'un journaliste du bureau de monsieur Duplessis, — a été un point tournant dans l'histoire de ses relations avec la presse à Québec. Quelques mois plus tard, la Tribune se forma en société incorporée en vertu des lois de la province de Québec. Elle se donna des règlements et décida, — du vivant de monsieur Duplessis, — que tous ses membres seraient traités sur le même pied ou qu'alors tout le monde s'abstiendrait de participer aux manifestations.

Les relations de monsieur Duplessis avec la presse n'ont pas toujours été mauvaises. Loin de là. Il connaissait bien les journalistes et il aimait à transiger avec la plupart d'entre eux. En leur compagnie, il était tout à fait lui-même, c'est-à-dire qu'il savait être charmant, se montrer d'une amabilité qui enchantait ceux qui le fréquentaient, ou bien être désagréable comme lui seul pouvait l'être.

Un jour il voulut faire corriger une phrase dans le compte rendu d'une assemblée à laquelle il n'avait pas assisté, l'affaire concernant uniquement le parti libéral. C'était à la veille du début de la première collecte publique du parti libéral provincial pour amasser des fonds électoraux. Près de cinq mille personnes, disait la publicité libérale, devaient participer à la visite de tous les foyers des quelques comtés de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. Un journaliste écrivit par erreur, que monsieur Jean Lesage, chef du parti, avait adressé la parole aux auxiliaires. En fait, il leur avait

envoyé un message par la voix des journaux. Monsieur Duplessis appela le journaliste pour lui demander de rectifier.

"Comment voulez-vous, lui a-t-on répondu, que je rectifie à votre demande une information à laquelle vous n'êtes mêlé ni de près ni de loin?"

Monsieur Duplessis, — chose incroyable, — décida de plaider sa cause auprès du journaliste plutôt que de se fâcher, comme on pouvait s'y attendre. Il était déjà très malade à ce moment-là. En toute candeur, il déclara au journaliste qu'il devrait se rendre à sa demande, car: "après tout, je suis premier ministre de la province de Québec."

C'était le commencement de la fin. Cet homme si lucide, si précis dans ses déclarations, commençait à oublier ce qu'il venait de dire, à demander aux journalistes de lui rappeler de quoi il était en train de leur parler.

Il fit un jour venir à son bureau un journaliste dans le but évident de le sermonner au sujet d'une nouvelle. Le confrère se présenta, monsieur Duplessis causa avec lui pendant plusieurs minutes, fit des efforts désespérés pour se souvenir des reproches qu'il devait lui adresser, et finit par le congédier sans lui avoir rien dit. Il avait oublié.

D'une façon générale, monsieur Duplessis a été dur pour les journalistes. Ils les a réduits en esclavage. Ils étaient surveillés, épiés, toujours exposés à ce que leur patron soit mis au courant des reproches qu'il avait à formuler à leur endroit.

Un jour un confrère a eu cette phrase qui en disait long:

"Je me demande quand est-ce que ça va finir ce cauchemar-là!"

Il prit fin brusquement le 7 septembre 1959. Même les journalistes qui avaient rêvé de ce jour ont été attristés par la nouvelle. Ce deuil les touchait particulièrement car ils avaient si bien connu l'homme qui venait d'expirer loin des journalistes avec lesquels il avait vécu la plus grande partie de sa vie politique.

Des journalistes ont pleuré au pied de la tombe de monsieur Duplessis. Pour les uns, c'était un ami qui disparaissait; pour les autres, un adversaire tenace, de taille. Dans l'un et l'autre cas, sa mort ne laissait pas indifférent.

Les journalistes ont eu bien des reproches à lui adresser. Aucun cependant n'hésitera à dire qu'avec monsieur Duplessis disparaissait un politicien pittoresque, vif comme l'éclair, intelligent. Il se passera bien des décennies avant qu'un homme semblable ne fasse les délices et le désespoir de la presse!

CONCLUSION

On pourrait écrire bien des choses encore sur Maurice Duplessis, l'homme qui eut un si grand ascendant pendant si longtemps sur la province de Québec.

De mémoire on pourrait citer plusieurs traits de son caractère ou de sa carrière qui auraient pu trouver place dans ce volume :

1. ses relations avec le clergé, relations qui paraissaient bonnes de l'extérieur, mais qui ne l'empêchaient pas d'être un des critiques les plus brutaux que nous ayons connus à l'endroit de certains membres du clergé. C'est lui qui a fait ce mot cruel: "Les évêques mangent dans ma main";

2. la grande bataille de sa vie, la lutte pour l'autonomie provinciale. Il serait facile de démontrer que son autonomisme a été le fruit des événements politiques autant que d'une conviction personnelle. Il fut un farouche autonomiste, d'autant plus que cela lui permettait de lutter autant contre des politiciens qu'il détestait que pour des principes. Il eût été aisé de démontrer que son autonomisme fut négatif, qu'en maints domaines, il nous a fait perdre du terrain.

3. sa brutalité quand venait le moment de faire des élections, ou, si on veut le présenter autrement, ses luttes féroces pour garder le pouvoir qu'il avait arraché des mains des libéraux en 1944. Certains adversaires étaient à ce point malmenés par la propagande duplessiste qu'ils auraient pu, à l'ins-

tar de ce candidat à la présidence des Etats-Unis, se demander s'ils étaient "candidats à la législature provinciale... ou à la prison!"

D'autres sujets pourraient s'ajouter à cette liste, car avec Maurice Duplessis, qu'on ait été son partisan ou son adversaire, la matière ne manque pas.

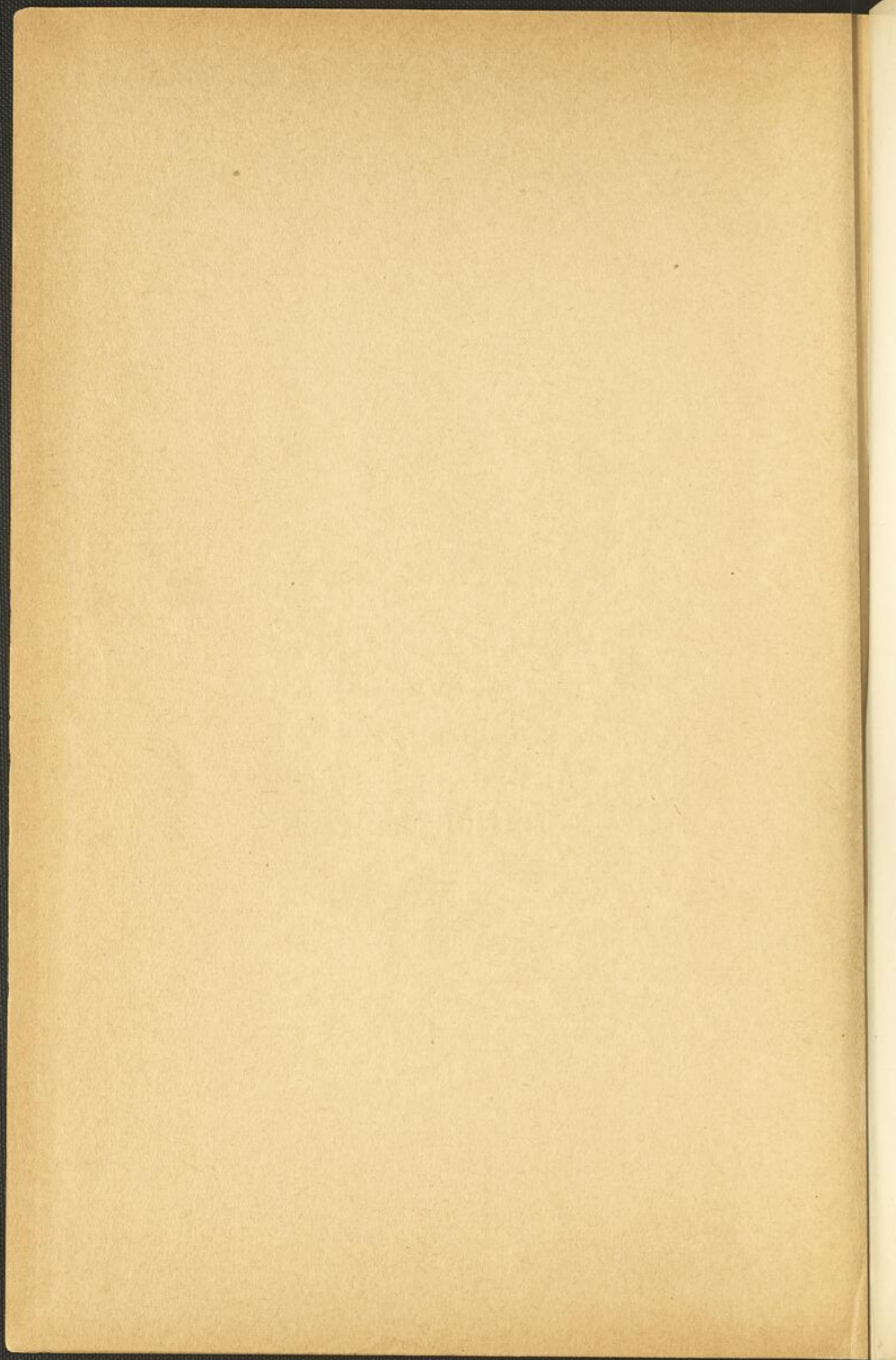
Nous avons tenté de décrire honnêtement l'homme que nous avons connu. Ce travail, fruit de plusieurs années de journalisme dans l'entourage de ce politicien, n'aura pas été inutile s'il permet à des gens qui connaissaient monsieur Duplessis en surface d'en savoir plus long sur l'homme et sur son caractère. Ce sera un début d'explication de plusieurs de ses actions et de ses déclarations...

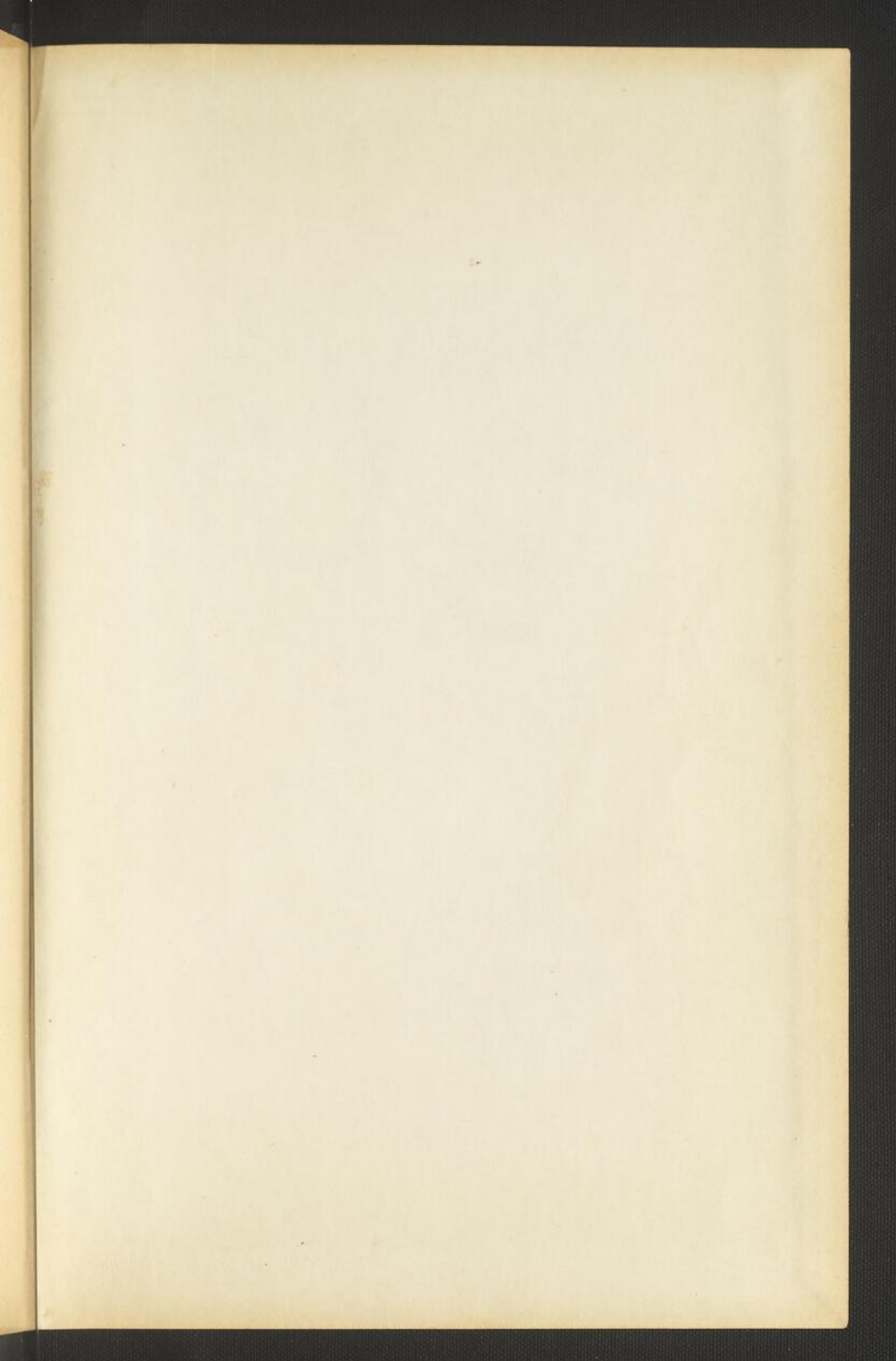
TABLE DES MATIÈRES

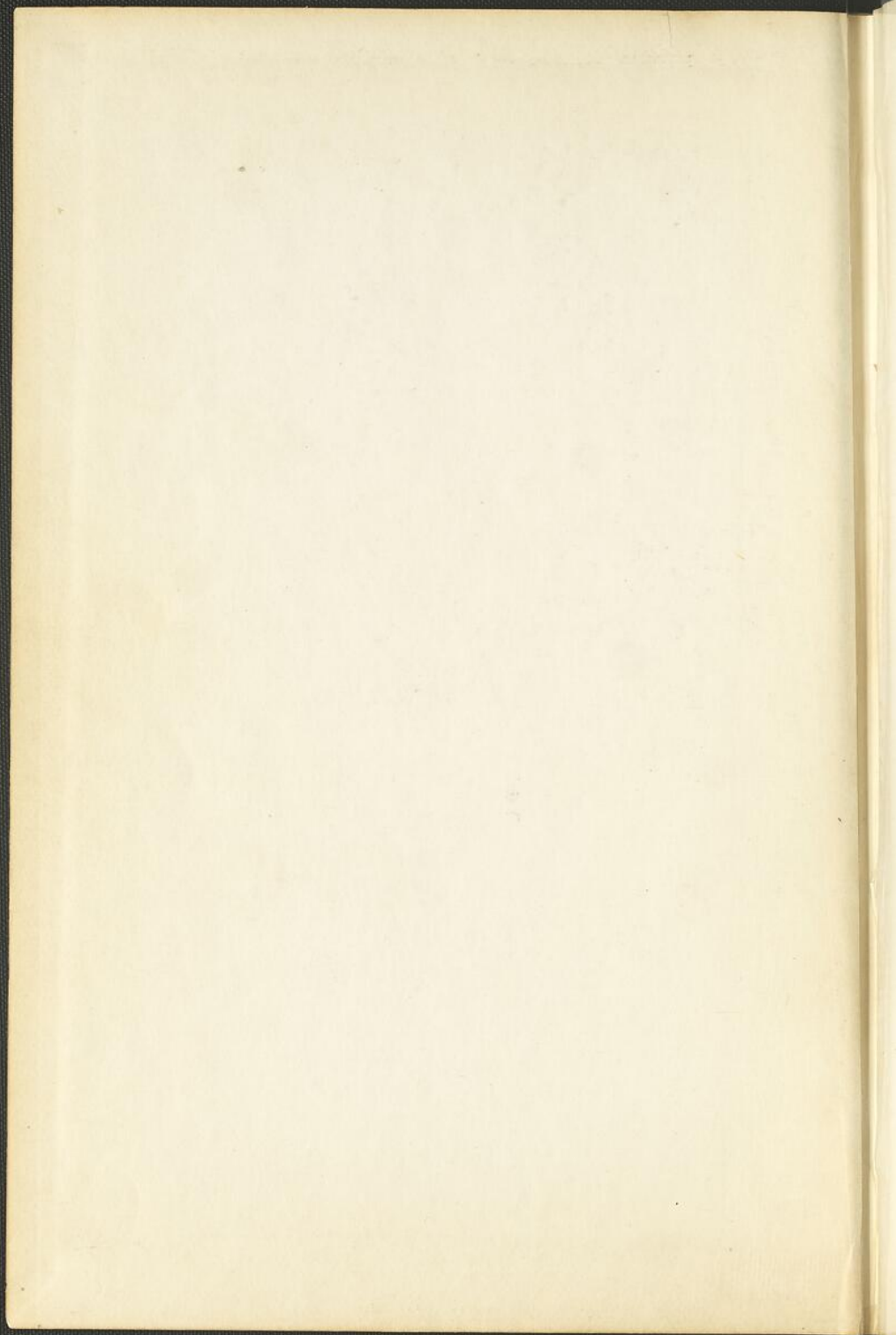
Introduction	7
1. — Maurice Duplessis, l'homme	11
2. → L'intelligence de Maurice Duplessis	19
3. ← Maurice Duplessis et la politique	27
4. — Maurice Duplessis avait-il de l'esprit?	41
5. — Maurice Duplessis à l'Assemblée législative	55
6. — Maurice Duplessis et ses ministres	65
7. — Le raisonnement de Maurice Duplessis	77
8. — Maurice Duplessis savait bien parler d'une seule chose: la politique	89
9. — Le souci du détail chez Maurice Duplessis	97
10. — Maurice Duplessis devant les comités de la Chambre	105
11. — Maurice Duplessis, l'homme des répétitions	117
12. — Maurice Duplessis et les journalistes	125
Conclusion	139

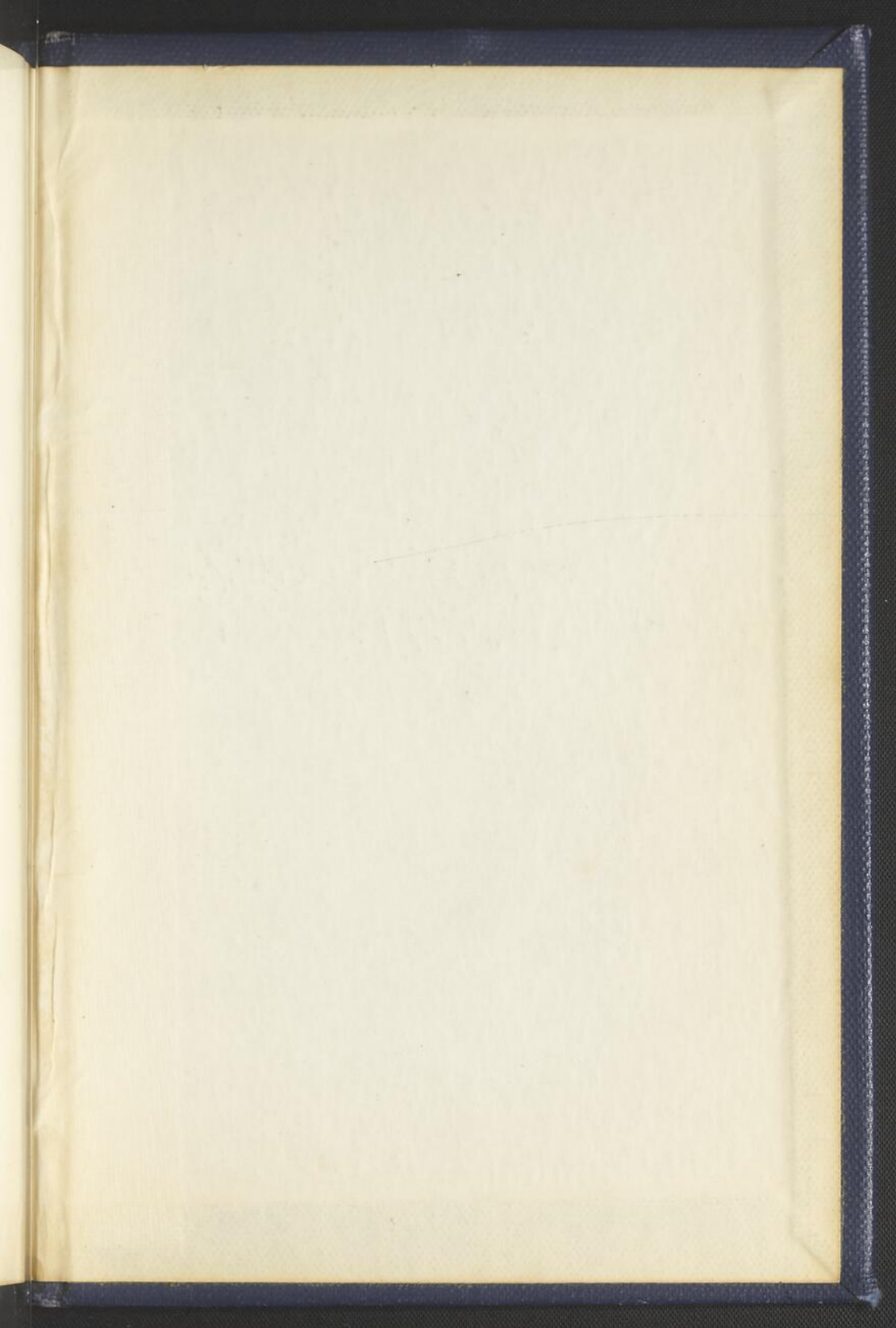
1890
1891
1892

ACHEVÉ D'IMPRIMER
À L'IMPRIMERIE JUDICIAIRE ENRG.
LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS
DE L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE
POUR LES ÉDITIONS DE L'HOMME









BNQ



000 477 843